Nations Unies S/2024/704*

Conseil de sécurité

Distr. générale
30 septembre 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 30 septembre 2024, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité

Les membres du Groupe d'experts créé par la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité ont l'honneur de transmettre ci-joint leur rapport final, soumis en application du paragraphe 20 de la résolution 2700 (2023).

Le rapport a été communiqué le 16 août 2024 au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti, qui l'a examiné le 11 septembre 2024.

Le Groupe d'experts vous serait reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport final à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire publier comme document du Conseil.

Groupe d'experts sur Haïti
créé par la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité

* Nouveau tirage pour raisons techniques (29 octobre 2024).

24-14855* (F) 291024 301024

Merci de recycler

Rapport final du Groupe d'experts sur Haïti présenté en application de la résolution 2700 (2023)

Résumé

La situation politique et sécuritaire en Haïti a profondément évolué au cours de la période considérée, soit entre novembre 2023 et août 2024. Après des semaines de manifestations antigouvernementales dans tout le pays, et en prévision du déploiement tant attendu de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, les gangs des deux coalitions rivales – G9 et G-Pèp – ont activé l'alliance *Viv Ansanm* en février 2024 et lancé une série d'attaques coordonnées à Port-au-Prince.

La période considérée a été marquée par des niveaux records de violence des gangs. Depuis la fin du mois de février, des gangs – dont ceux dirigés par les cinq individus figurant actuellement sur la Liste récapitulative du Conseil de sécurité de l'ONU – mènent des attaques répétées contre les institutions de l'État et des infrastructures essentielles, notamment des ports maritimes, des aéroports et des commissariats de police, ainsi que contre des banques, des entreprises et des biens privés. Les deux plus grandes prisons du pays ont été attaquées en mars et plus de 4 600 détenus se sont évadés, dont certains ont rejoint les rangs des gangs. Non seulement ces attaques ont eu de graves conséquences humanitaires, faisant de nombreuses victimes, déplaçant des milliers de personnes et privant une partie de la population d'un accès aux produits de base, mais elles ont également paralysé l'économie et le secteur financier.

Cette violence extrême a été l'un des éléments qui ont poussé le Premier Ministre Ariel Henry à annoncer sa démission le 11 mars, lors d'une réunion organisée par la Communauté des Caraïbes (CARICOM), qui a établi un nouveau plan d'action pour la transition politique. Depuis, même s'il a été difficile de créer de la cohésion entre les parties prenantes haïtiennes, plusieurs mesures importantes ont été prises pour appliquer les dispositions transitoires, notamment la formation du Conseil présidentiel de transition, la nomination, le 29 mai, de Garry Conille, ancien Premier Ministre et haut fonctionnaire des Nations Unies, au poste de Premier Ministre par intérim, et la mise en place du nouveau Gouvernement le 12 juin.

Malgré ces progrès, la violence des gangs continue de sévir en Haïti. Plusieurs quartiers de la capitale continuent de subir des attaques et, au moment de l'établissement du présent rapport, les gangs contrôlaient environ 85 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Les gangs continuent de tout faire pour faire dérailler la transition politique, notamment en ciblant sans relâche les équipements et le personnel de police et de justice, en particulier dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite, empêchant ainsi le rétablissement de l'autorité de l'État et l'organisation d'élections. Dans ce contexte, les groupes d'autodéfense se sont multipliés, entraînant une augmentation notable des exécutions extrajudiciaires et des lynchages collectifs.

La mise en place du Gouvernement de transition parallèlement au déploiement initial de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en juin permet d'envisager une reprise en main de la situation par l'État et une action plus efficace et mieux coordonnée face à la violence. Bien qu'ils aient appelé au dialogue dans l'espoir d'obtenir une amnistie, les gangs ont de leur côté violemment manifesté leur opposition à la Mission et à toute remise en question de leur hégémonie. Hormis quelques querelles intestines, après six mois, l'alliance *Viv Ansanm* tient toujours, et les gangs ont étendu leur emprise territoriale afin d'accroître les revenus tirés des enlèvements, de l'extorsion et du trafic de stupéfiants. Ils se sont engagés dans une

campagne active de recrutement, en particulier d'enfants, ont renforcé la protection de leurs bastions et ont stocké des armes et des munitions.

Malgré le durcissement de l'embargo sur les armes, le trafic d'armes ne faiblit pas, comme en témoignent les niveaux élevés de violence armée dans le pays et le nouveau matériel dont les gangs font étalage. Les gangs se procurent de plus en plus d'armes de plus gros calibre, qui entraînent des dégâts plus importants et rendent la tâche de la police et de la mission plus difficile. Face au vide sécuritaire, un plus grand nombre de civils ont acheté des armes, et certaines sociétés de sécurité privées, ainsi que des unités de la Brigade de surveillance des aires protégées, continuent de se procurer des armes à feu de manière illicite, alimentant ainsi la dynamique du trafic. Le Groupe d'experts examine de près plusieurs tendances régionales du trafic, et les principaux itinéraires relevés précédemment restent inchangés. L'application effective de l'embargo sur les armes par Haïti et les États Membres de la région au sens large demeure essentielle pour parvenir à une diminution de la violence armée dans le pays.

De graves violations des droits humains continuent d'être commises à grande échelle et en toute impunité. Les gangs continuent de se livrer à des attaques indiscriminées contre la population, tuant, violant, torturant et enlevant des civils, notamment dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. L'explosion du nombre de personnes déplacées et leurs conditions de vie désastreuses exacerbent le risque que des femmes et des filles deviennent victimes d'actes d'agression et d'exploitation sexuelles. Le Groupe d'experts est particulièrement préoccupé par le fait que des enfants sont soumis au recrutement forcé et à des violences sexuelles, qu'ils souffrent de malnutrition et qu'on les prive d'accès à l'éducation et aux services de santé. Au moment de l'établissement du présent rapport, environ 600 000 personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays et des centaines de milliers avaient fui à l'étranger, notamment au moyen de réseaux de passeurs liés à des organisations criminelles régionales. L'avenir du pays est en jeu, car de nombreux enfants et jeunes ne vont pas à l'école ou à l'université et les personnes qualifiées fuient.

La crise récente a mis en évidence les liens entre les opérations des gangs et d'autres acteurs armés et celles de certaines personnalités politiques et économiques et du secteur de la sécurité, et le Groupe d'experts se penche sur les activités de plusieurs de ces personnalités. En outre, les faiblesses de l'appareil de sécurité et de la gouvernance continuent d'être exploitées par les réseaux de trafic transfrontalier, dont font partie des membres de gangs, pour faire entrer clandestinement de grandes quantités de marchandises dans le pays pour le compte d'hommes d'affaires haïtiens qui financent les gangs. De telles activités privent l'État du revenu des taxes à l'importation et facilitent le trafic d'armes et de munitions, ainsi que de drogues, alimentant ainsi la violence armée.

Pour les interlocuteurs haïtiens, imposer des sanctions contre les acteurs qui continuent à soutenir les gangs et à menacer la paix et la sécurité d'Haïti en toute impunité est une priorité absolue. Dans le contexte de la relance du processus politique et du déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, le régime de sanctions est amené à s'imposer comme un outil efficace au service de la stabilisation d'Haïti.

Table des matières

Page

I. Introduction 5

A. Mandat 5

B. Méthode 5

C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti 6

D. Évolution de la situation en matière de sécurité et du contexte politique 7

II. Informations relatives à l'application des mesures décidées dans les résolutions 2653 (2022) et 2700 (2023) et pouvant servir à désigner des personnes ou entités qui se seraient livrées, directement ou indirectement, à des activités menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité d'Haïti 8

A. Dynamique des gangs 8

B. Dynamique de la criminalité transnationale organisée 16

C. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits 29

D. Flux financiers illicites 34

III. Recommandations 41

Annexes 43

I. Introduction

A. Mandat

1. Le 19 octobre 2023, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2700 (2023), par laquelle il a renouvelé le régime de sanctions concernant Haïti, qui prévoit un embargo sur les armes, une interdiction de voyager et un gel des avoirs s'appliquant aux personnes et entités désignées par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) comme étant responsables ou complices d'activités faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité en Haïti ou comme ayant pris part, directement ou indirectement, à de telles activités. Actuellement, cinq personnes figurent sur la liste relative aux sanctions.

2. Le Conseil a décidé de proroger pour une période de 13 mois à compter de l'adoption de la résolution 2700 (2023) le mandat du Groupe d'experts, tel qu'il est défini au paragraphe 21 de la résolution 2653 (2022), et a décidé en outre que ce mandat s'appliquerait également aux mesures imposées dans la résolution 2700 (2023).

3. Le présent rapport final est soumis conformément au paragraphe 20 de la résolution 2700 (2023) et couvre les enquêtes menées jusqu'au 9 août 2024. Le Groupe d'experts présente des compléments d'information de certaines de ses analyses dans les annexes du présent rapport.

B. Méthode

4. Le Groupe d'experts mène ses enquêtes de manière professionnelle et technique, en respectant les principes de transparence, d'objectivité, d'impartialité et d'indépendance. Ses méthodes ont été en parfaite conformité avec les méthodes et meilleures pratiques recommandées par le Groupe de travail informel du Conseil de sécurité sur les questions générales relatives aux sanctions (voir S/2006/997). Le Groupe d'experts a privilégié la transparence et l'utilisation de sources fiables, notamment de preuves documentaires, et de sources indépendantes vérifiables, et donné aux personnes ou entités concernées la possibilité de répondre (voir l'annexe 1). Il prend grand soin, le cas échéant, de ne pas divulguer d'informations qui révèleraient ses sources, afin de protéger celles-ci compte tenu du degré d'insécurité extrême en Haïti.

5. Après la publication de son rapport final en septembre 2023 (S/2023/674), le Groupe d'experts et la Présidente du Comité ont reçu des informations communiquées volontairement par divers acteurs cités dans le document et à leur sujet. Le Groupe a examiné ces données et les a transmises au Comité, avec ses observations.

6. Depuis sa nomination en octobre 2023, le Groupe a mené des enquêtes en Haïti et conduit des missions d'information en Belgique, aux États-Unis d'Amérique, en France, en Jamaïque, au Honduras, au Mexique et en République dominicaine ; il est reconnaissant de l'appui que lui ont apporté les autorités nationales concernées, ainsi que les acteurs non gouvernementaux. Sa capacité de mener certaines enquêtes sur le terrain a été entravée par des contraintes budgétaires ainsi que par la situation de sécurité en Haïti, qui s'est gravement détériorée depuis mars 2024.

7. Le Groupe d'experts apprécie le concours que lui apportent les autorités haïtiennes. En Haïti, il a rencontré des représentants d'institutions, notamment de la Police nationale d'Haïti et des services des douanes, des finances et de la lutte contre la corruption, des représentants des milieux politiques et du secteur privé ainsi que d'organisations de la société civile, d'anciens membres de gangs, des personnes

vivant dans des zones contrôlées par des gangs et d'autres victimes de la violence liée aux gangs, y compris la violence sexuelle et fondée sur le genre.

8. Le Groupe d'experts a envoyé plusieurs demandes d'information aux États Membres. Il remercie ceux qui ont répondu et précise une fois de plus que ces informations revêtent une importance cruciale pour ses travaux (voir le tableau de correspondances à l'annexe 2).

Coopération avec d'autres entités

9. Conformément à la résolution 2700 (2023), le Groupe d'experts a continué d'entretenir une coopération fructueuse avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), qui lui ont apporté un soutien notable. Il a également collaboré avec des représentants de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), notamment du Groupe de personnalités éminentes et de l'Organisme d'exécution des mesures de sécurité et de lutte contre la criminalité, ainsi qu'avec le Groupe d'action financière des Caraïbes et la Commission interaméricaine des droits de l'homme. Par ailleurs, il a rencontré les responsables de la Mission multinationale d'appui à la sécurité afin de les informer de ses travaux et du régime de sanctions et de mettre en place des mécanismes de coopération.

10. Conformément au paragraphe 25 de la résolution 2700 (2023), le Groupe d'experts a aidé le Secrétaire général à procéder à une évaluation des progrès accomplis concernant les principaux objectifs établis au paragraphe 24 de la même résolution.

C. Évolution du régime de sanctions de l'ONU concernant Haïti

11. Comme suite à la désignation, le 8 décembre 2023, de quatre individus par le Comité créé par la résolution 2653 (2022), la liste relative aux sanctions compte à ce jour cinq chefs de gangs du département de l'Ouest[1]. Si cette décision a envoyé un message positif, l'effet de ces sanctions reste extrêmement limité, car les chefs de gangs et les activités de leurs groupes criminels ne sont pas directement touchés par les mesures. Tous les chefs de gangs sont impliqués dans le trafic d'armes ou la violation de l'embargo sur les armes. Le Groupe d'experts surveille de près l'application des mesures de gel des avoirs et d'interdiction de voyager imposées à ces personnes et examine actuellement les signalements de violations possibles de ces mesures.

12. En faisant de l'embargo sur les armes un embargo territorial, et non plus seulement un dispositif ne ciblant que les individus et entités visées par des sanctions, le Conseil de sécurité a adopté une mesure essentielle pour la lutte contre le trafic d'armes et de munitions, dans la mesure où il a ainsi considérablement augmenté la portée de l'embargo. Toutefois, l'application de l'embargo reste limitée, et les violations sont régulières (voir la section II.B.1).

13. Le renouvellement du régime de sanctions en octobre 2023 a été perçu positivement par la majeure partie de la population haïtienne, qui compte fermement que de nouveaux acteurs soient sanctionnés, en particulier ceux qui soutiennent les gangs et ceux impliqués dans le trafic d'armes.

[1] Voir https://main.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/2653/materials/summaries.

D. Évolution de la situation en matière de sécurité et du contexte politique

14. Après l'annonce, fin février 2024, par le Premier Ministre Ariel Henry, de la tenue d'élections au plus tard le 31 août 2025, les gangs des deux coalitions rivales (G9 et G-Pèp), dont ceux dirigés par les cinq individus visés par des sanctions de l'ONU, ont annoncé leur intention de renverser le Premier Ministre. Ils ont réactivé l'alliance *Viv Ansanm* (vivre ensemble) (voir S/2024/253, annexe 1) pour mener des attaques coordonnées contre des infrastructures critiques (voir la section II.A). Ces attaques ont fait un grand nombre de morts et de déplacés et entraîné la rupture de lignes d'approvisionnement essentielles pour la population (voir la section II.C).

15. Le 3 mars, le Gouvernement a déclaré l'état d'urgence et, le lendemain, les vols internationaux ont été annulés du fait des attaques menées par les gangs contre l'aéroport, empêchant le retour de M. Henry en Haïti après une visite au Kenya.

16. Face à cette flambée extrême de la violence des gangs, la CARICOM a organisé le 11 mars à Kingston une réunion d'urgence réunissant des parties prenantes haïtiennes et des partenaires internationaux. Le même jour, M. Henry a annoncé qu'il démissionnerait dès la mise en place du Conseil présidentiel de transition et la nomination d'un Premier Ministre par intérim. Toutes les parties présentes à Kingston ont accepté de mettre en place un dispositif politique transitoire visant à faciliter une transition pacifique du pouvoir grâce à des élections libres et équitables[2].

17. L'Accord politique pour une transition pacifique et ordonnée du 3 avril[3] et le décret gouvernemental du 12 avril[4] définissent la composition et le rôle du Conseil présidentiel de transition, qui comprend un éventail de parties prenantes plus large que dans tous les accords de transition précédents, dont sept membres votants issus des principaux partis et secteurs politiques (Groupe Montana, Fanmi Lavalas, Pitit Desalin, RED/EDE/Compromis historique, le groupe du secteur privé, les signataires de l'Accord du 21 décembre 2022 et le Collectif des partis politiques du 30 janvier 2023) et deux membres observateurs représentant la société civile et un groupement interreligieux. Seule une femme est présente au Conseil et elle est l'un des deux membres sans droit de vote.

18. M. Henry a démissionné de son poste de Premier Ministre le 24 avril, en prévision de l'entrée en fonction du Conseil présidentiel de transition le lendemain. Bien que le Conseil ait eu du mal à s'accorder sur les mécanismes internes de prise de décision, d'importantes avancées ont été faites, notamment le 30 mai, avec la nomination de Garry Conille, ancien Premier Ministre et ancien haut fonctionnaire des Nations Unies, en tant que Premier Ministre par intérim, et le 12 juin, avec l'entrée en fonction du nouveau Gouvernement.

19. Si le déploiement initial de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en juin est essentiel pour aider les autorités haïtiennes à assurer la transition vers le rétablissement de la sécurité et préparer le terrain en vue de la tenue d'élections nationales, la nomination des membres du Conseil électoral provisoire, prochaine grande étape de la transition, reste semée d'embûches.

---

[2] Communauté des Caraïbes (CARICOM), « Outcome declaration of CARICOM, international partners and Haitian stakeholders », 11 mars 2024.

[3] Disponible à l'adresse www.haitilibre.com/docs/accord-politique-pour-une-transition-pacifique-et-ordonnee.pdf.

[4] Disponible à l'adresse www.haitilibre.com/docs/Decret-portant-creation-du-Conseil-presidentiel-de-transition.pdf.

Obstacles à la transition politique dus à la situation en matière de sécurité

20. Les gangs continuent de tout faire pour faire dérailler la transition politique, notamment en s'en prenant sans relâche aux équipements de la Police nationale d'Haïti dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite[5], empêchant ainsi le rétablissement de l'autorité de l'État et de la sécurité, condition essentielle à la tenue d'élections libres et démocratiques. Ils ont ouvertement et violemment déclaré leur opposition au Conseil présidentiel de transition et à la Mission multinationale d'appui à la sécurité (voir la section II.A.4). En prévision du déploiement de la Mission, les gangs ont entamé une campagne active de recrutement (voir la section II.A), se sont procuré des armes et des munitions (voir la section II.B.1 et l'annexe 24) et ont étendu leurs territoires afin de s'assurer davantage de revenus et de créer des « zones de repli » (voir la section II.A.4).

21. Le déploiement initial, le 25 juin, de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, avec l'arrivée de 200 policiers kényans, a été accueilli très positivement, mais les attributions et les objectifs précis de la Mission restent flous pour la majeure partie de la population, beaucoup espérant qu'elle se déploiera en dehors de Port-au-Prince et dans le département de l'Artibonite, afin de récupérer les territoires contrôlés par les gangs. Au moment de l'établissement du présent rapport, les interlocuteurs haïtiens s'inquiétaient du fait que la Mission n'avait pas encore donné de résultats.

22. L'arrivée de la Mission, qui coïncide avec la formation du Gouvernement de transition, est le signe d'un possible retour de l'exercice du pouvoir et d'une réponse plus stratégique et mieux coordonnée face à la violence. Les chefs de gangs ont réagi en oscillant entre démonstrations de force et appels au dialogue dans l'espoir d'une amnistie.

23. Les interlocuteurs du Groupe d'experts ont fait part de leurs préoccupations et exposé les obstacles qu'ils rencontrent dans la lutte contre le phénomène des gangs. Ils ont noté que les négociations avec des groupes criminels violents, principalement motivés par des objectifs pécuniaires, sont extrêmement délicates et risquées et pourraient être perçues comme un signe de reconnaissance politique et de promotion de l'impunité. À l'inverse, une stratégie axée uniquement sur la sécurité entraverait le relèvement d'Haïti. Ils ont également souligné que le système judiciaire et le système pénitentiaire (voir la section II.C et l'annexe 32) n'avaient pas la capacité d'absorber des arrestations massives de membres de gangs et que les programmes de désarmement, de démantèlement et de réintégration ou de réduction de la violence de proximité en étaient à un stade encore très embryonnaire.

II. Informations relatives à l'application des mesures décidées dans les résolutions 2653 (2022) et 2700 (2023) et pouvant servir à désigner des personnes ou entités qui se seraient livrées, directement ou indirectement, à des activités menaçant la paix, la sécurité ou la stabilité d'Haïti

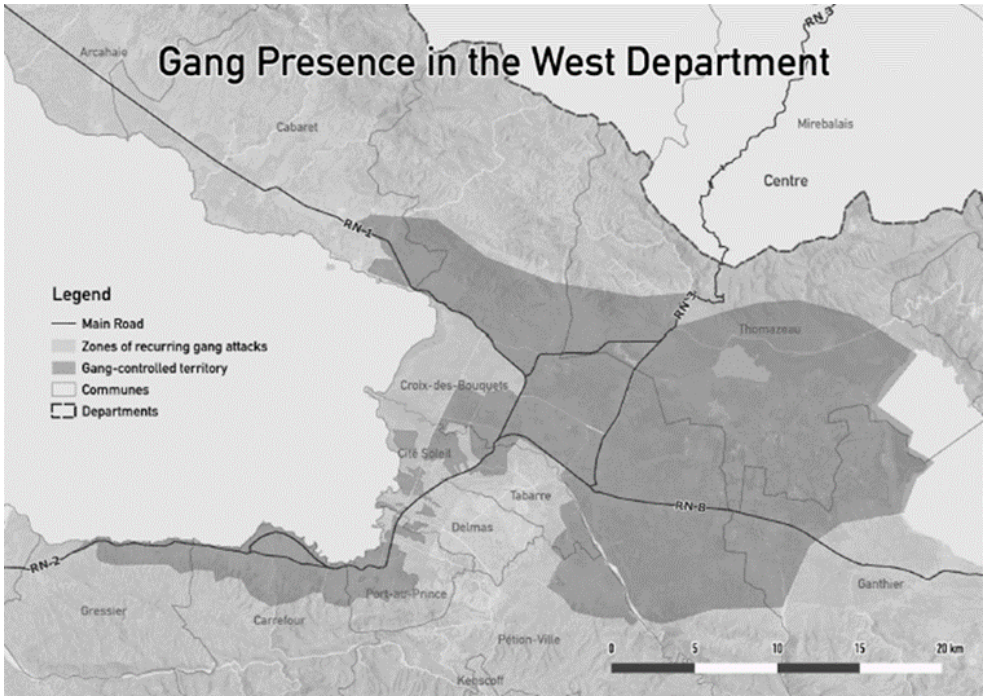
A. Dynamique des gangs

24. Au cours de la période considérée, la dynamique des gangs a évolué de façon notable, les deux coalitions rivales – le G9 et le G-Pèp – ayant activé l'alliance *Viv Ansanm* le 29 février 2024 afin de faire front commun contre le Gouvernement

[5] Au 30 juin 2024, 74 postes de la Police nationale d'Haïti n'étaient pas opérationnels. Données de la police des Nations Unies.

(voir les annexes 3 et 4). Depuis la fin du mois de février, la capitale a connu des niveaux de violence sans précédent, les gangs menant des attaques coordonnées contre d'importants bâtiments gouvernementaux et des infrastructures critiques (voir l'annexe 5 et la section II.D.2).

25. Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite continuent d'être en proie à des niveaux alarmants de violence. Dans le département de l'Ouest, les gangs ont ciblé plusieurs communes, comme Cité-Soleil, Delmas, Tabarre, Port-au-Prince et Croix-des-Bouquets. Ils ont également étendu leur contrôle à la périphérie de la capitale, notamment sur des communes du sud (Carrefour, Gressier et Léogane), de l'est (Ganthier) et du nord (Cabaret et Arcahaie) de l'agglomération, avant le début des opérations de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, afin d'accroître leurs revenus. Selon les estimations, 85 % de la zone métropolitaine de Port-au-Prince est actuellement sous l'influence ou le contrôle de gangs (voir l'annexe 6)[6].



Source : Rapport trimestriel du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti sur la situation des droits humains (avril-juin 2024).

Note : Les frontières et noms indiqués, ainsi que les appellations employées sur la carte présentée ci-dessus, n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

26. Partout dans la capitale, la vie des habitants a été bouleversée par la violence des gangs, qui a entravé le fonctionnement de secteurs vitaux tels que la sécurité, l'éducation, la santé, la culture et les transports. Dans le département de l'Artibonite, à cause de l'augmentation du nombre d'enlèvements, de viols, de détournements de camions et de meurtres[7] (voir la section II.C), des voix se sont une nouvelle fois fait entendre pour que la Mission soit urgemment déployée dans la région[8]. Dans ce

[6] Entretiens avec des analystes de gangs, juin et juillet 2024. Les concepts de zone de contrôle des gangs et de zone d'influence sont définis dans le document publié sous la cote S/2023/674.

[7] Entretiens avec des analystes de gangs et des représentants de la société civile, juin et juillet 2024.

[8] Rapport de la police des Nations Unies, juillet 2024.

contexte, les groupes d'autodéfense se sont multipliés, de même que les exécutions extrajudiciaires, y compris de mineurs, et les lynchages collectifs.

27. Les cinq individus visés par des sanctions demeurent à la tête des principaux gangs d'Haïti ; parmi eux, 5 Segond, dirigé par Johnson André (alias « Izo » – HTi.002), et Grand Ravine, dirigé par Renel Destina (alias « Ti Lapli » – HTi.003), sont actuellement les gangs dominants par leur emprise territoriale, leur nombre de membres, leur puissance de feu et leurs revenus. S'il est le chef de gang le plus connu et celui qui se fait le plus entendre (voir la section II.A), Jimmy Chérizier (alias « Barbecue » – HTi.001) n'est pas le plus puissant. Il a perdu considérablement de son influence sur la coalition G9 (voir l'annexe 7), car son gang, Delmas 6, a été affaibli par les opérations de police en cours et la perte de revenus. Il est à noter que *Viv Ansanm* a pillé la plupart des commerces du Bas-Delmas qui versaient à Barbecue un tribut en échange de leur « sécurité »[9].

28. Le gang Kraze Barye, quant à lui, est passé au second plan, affaibli par les multiples affrontements qui l'ont opposé à l'une de ses branches, qui avait à sa tête « Didi », tué en mai 2024. Celui-ci s'opposait au leadership de Vitelhomme Innocent (HTi.005). Le gang a également été affaibli par plusieurs opérations de police. Il a reçu le soutien des gangs 5 Segond et Canaan. Ce dernier, dirigé par Jeff Larose (alias « Jeff »), a gagné en importance en raison de sa proximité avec 5 Segond et du fait que sa zone a été épargnée par les attaques de *Viv Ansanm* et les opérations de police. De son côté, le gang 400 Mawozo, dirigé par Joseph Wilson (alias « Lanmo San Jou » – HTi 004), a étoffé sa capacité de combat et ses revenus, notamment en extorquant des camions transportant des marchandises à destination et en provenance de la République dominicaine (annexe 8)[10].

1. Centre-ville de Port-au-Prince et environs : violence des gangs

29. Principal quartier administratif, financier et commercial de la capitale, le centre-ville de Port-au-Prince a toujours été au cœur des ambitions expansionnistes des gangs. Depuis la fin du mois de février 2024, ce quartier est devenu un champ de bataille. Les gangs ont récemment établi plusieurs points de contrôle stratégiques à partir desquels leurs membres peuvent surveiller et déstabiliser les opérations de police, notamment au moyen de tireurs embusqués installés au sommet de bâtiments vandalisés[11]. Ainsi, des membres des gangs 5 Segond et Grand Ravine ont ouvert le feu lors des deux visites du Premier Ministre par intérim Garry Conille dans le plus grand hôpital du pays, celui-ci ayant été débarrassé des gangs qui en avaient le contrôle au début du mois de juillet 2024[12].

30. Au cours de la période considérée, les gangs 5 Segond et Grand Ravine – qui, en 2022, avaient commencé à occuper le sud du centre-ville – se sont étendus de manière agressive dans les quartiers bordant le Palais national. Le nord du centre-ville est quant à lui sous le contrôle des gangs Krache Dife, Les Argentins et La Saline depuis 2021. Ce secteur est stratégique pour la collecte de revenus par l'extorsion, le détournement de camions et le vol de marchandises, et les enlèvements. Sa proximité

[9] Entretiens avec des analystes de gangs, mai 2024, et rapport confidentiel de l'ONU, mai 2024.

[10] Entretiens avec des analystes de gangs nationaux et internationaux, des agents de la Police nationale d'Haïti et des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, 2024.

[11] Entretiens avec un analyste de gangs et un agent de la Police nationale d'Haïti, juin et juillet 2024.

[12] Rapport de la police des Nations Unies, juillet 2024, et entretiens avec un analyste de gangs, un agent de la Police nationale d'Haïti et un représentant du Gouvernement travaillant sur les opérations antigangs, juillet 2024.

avec l'Autorité portuaire nationale (APN)[13] en fait un haut lieu du trafic de drogue (voir S/2024/253)[14].

31. Les aspirations politiques de *Viv Ansanm* ont été révélées par son soutien à Guy Philippe et ses positions antigouvernementales (voir S/2024/253). Sachant que la prise du Palais national serait un coup symbolique porté à l'État, *Viv Ansanm* a lancé au moins 10 attaques d'envergure contre celui-ci depuis le début du mois de mars 2024. Ces offensives ont été soutenues par Dimitri Hérard, ancien chef (2017-2021) de l'Unité de sécurité générale du Palais national, qui, après avoir été emprisonné pour son rôle présumé dans l'assassinat de l'ancien Président Jovenel Moise en 2021 (voir l'annexe 9), s'est évadé de prison avec plus de 4 600 autres détenus en mars 2024. M. Hérard a incité certaines personnes à tuer les agents de sécurité qui résistaient aux attaques et il avait partie liée avec Guy Philippe, qui aurait tenté de corrompre des policiers pour laisser les gangs entrer dans le Palais[15].

32. Afin de déstabiliser la transition politique, *Viv Ansanm* a également perpétré plusieurs attaques contre, notamment, les Ministères de la justice, de la défense et de l'intérieur, l'ancien bâtiment de la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif, l'hôpital général, ainsi que des unités de la Police nationale d'Haïti, dont l'Unité départementale de maintien d'ordre et le commissariat de police de Port-au-Prince[16]. Dans un quartier voisin, le gang Les Argentins (également connu sous le nom de gang Bel-Air), avec à sa tête Kempes Sanon, a tenté à plusieurs reprises de prendre le contrôle de la Brigade d'opération et d'intervention départementale, stratégiquement située sur les hauteurs du quartier de Fort-National, ce qui lui aurait permis de contrôler une grande partie du centre-ville[17].

33. Dans le quartier voisin de Solino, depuis février 2024, Barbecue est associé à son ancien rival Kempes Sanon pour intensifier les raids, l'objectif étant d'accéder aux routes stratégiques reliant leurs territoires à d'autres secteurs et de diversifier leurs sources de revenus (voir S/2023/674). Des affrontements ont eu lieu entre les gangs et le groupe d'autodéfense de Solino, faisant plusieurs victimes (voir l'annexe 10). Dans le passé, Barbecue avait une sorte d'arrangement informel avec certains agents de police de Solino. Cependant, les attaques constantes de *Viv Ansanm* contre les locaux et les résidences de la police, ainsi que les opérations menées par celle-ci contre le bastion de Barbecue, ont contribué à ébranler cette relation[18]. En réaction à la pression policière accrue, le 9 juin, Barbecue a revendiqué une attaque meurtrière qui a coûté la vie à trois agents de l'Unité tactique antigang de la Police nationale d'Haïti qui patrouillaient au Bas-Delmas (voir l'annexe 11). Le gang a reproché aux agents d'être entrés dans la zone à titre privé pour soutenir le groupe d'autodéfense de Solino[19].

2. Département de l'Ouest : expansion vers le sud

34. Les gangs cherchent à étendre leur emprise territoriale afin d'augmenter les revenus provenant des enlèvements, des activités d'extorsion, du trafic de drogue et des péages illégaux le long de la route nationale RN2 qui relie la capitale au sud.

---

[13] L'APN est l'organisme public qui gère tous les ports maritimes du pays. Voir https://www.mef.gouv.ht/directions/og_autonomes.

[14] Entretiens avec un analyste de gangs et un représentant du Gouvernement travaillant sur la problématique des gangs, juin et juillet 2024.

[15] Entretiens avec des sources confidentielles, juin et juillet 2024.

[16] Entretiens avec des agents de la Police nationale d'Haïti et un analyste de gangs, juillet 2024.

[17] Entretien avec un représentant du Gouvernement travaillant sur la problématique des gangs, juin 2024.

[18] Entretiens avec un analyste de gangs et un représentant du Gouvernement travaillant sur la problématique des gangs, juin et juillet 2024.

[19] Vidéo conservée dans les dossiers du Groupe d'experts.

En prévision du début des opérations de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, le contrôle des communes du sud du département de l'Ouest permet aux gangs de s'assurer des bases arrière et des couloirs vers d'autres départements (voir l'annexe 12)[20].

35. La cellule de Grand Ravine à Mariani – installée dans la commune de Carrefour fin 2023 (voir S/2024/253) – a reçu le renfort du groupe 103 Zombie, dirigé par Charlemagne Dorin (alias « Ti Bebe Bougoy »), pour étendre le contrôle de Grand Ravine sur la commune voisine de Gressier[21]. D'autres péages illégaux ont été mis en place et les gangs ont exercé une violence sauvage en mai 2024. Au moins 25 civils ont été tués entre le 28 juin et le 1er juillet 2024[22], et la police a perdu le contrôle du commissariat de Gressier le 7 juillet 2024.

36. Les communes méridionales de Léogane, Grand-Goâve et Petit-Goâve sont actuellement menacées par des incursions de gangs. Le 20 juillet, le groupe 103 Zombie a publié une vidéo montrant qu'il était entré à Laferronay, une localité de la commune de Léogane, limitrophe de la commune de Gressier. Son terrain montagneux pourrait servir de base arrière stratégique pour les membres des gangs, car la police ne peut accéder à ces zones qu'en utilisant des moyens aériens. Face à cette situation, la population de la commune de Léogane a érigé des barricades pour empêcher d'autres infiltrations.

37. Depuis février 2024, le gang Ti Bwa, dirigé par Christ-Roi Chery (alias « Chrisla »), contrôle la commune de Carrefour. Il n'y a plus de présence policière dans la région depuis la mi-mai 2024 et les attaques dirigées contre deux commissariats de police.

38. En raison de la violence des gangs qui sévit dans les communes de Carrefour et de Gressier, au moins 233 personnes, membres de gangs et civils compris, ont été tuées ou blessées entre avril et juin 2024[23].

3. Département de l'Artibonite : la violence des gangs persiste

39. Les gangs Gran Grif, dirigé par Luckson Elan, et Kokorat San Ras, dirigé par Ferdens Tilus (alias « Meyer »)[24], continuent de semer la violence dans le département de l'Artibonite, y compris dans les communes du nord, jusqu'alors épargnées par la violence (voir les annexes 13 à 15)[25]. Afin d'étendre leur contrôle territorial, Kokorat San Ras a attaqué pour la première fois la commune de Terre-Neuve à la mi-juin 2024, tuant 11 civils. Le gang a créé une nouvelle cellule à Mapou Lagond, dans la commune de L'Estère, en janvier 2024.

40. Ces gangs sont étroitement liés aux gangs de l'alliance *Viv Ansanm* qui opèrent dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment le G-Pèp. Au cours de la période considérée, ils ont tué sans discrimination, incendié des maisons et attaqué des commissariats de police. Par exemple, le 11 janvier 2024, un homme a été assassiné et amputé de ses membres après avoir résisté aux assauts du gang Gran Grif. Par ailleurs, les enlèvements atteignent des niveaux alarmants (voir l'annexe 33).

---

[20] Rapport confidentiel de l'ONU et entretiens avec des analystes de gangs et des agents de la Police nationale d'Haïti, mai, juin et juillet 2024.

[21] Document confidentiel de l'ONU et entretiens avec des analystes de gangs et des agents de la Police nationale d'Haïti, juillet 2024.

[22] Données de l'ONU, mai et juillet 2024.

[23] Rapport trimestriel du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti sur la situation des droits humains en Haïti (avril-juin 2024).

[24] Ces personnes sont depuis peu visées par des sanctions au Canada. Voir Affaires mondiales Canada, « Le Canada impose des sanctions contre des chefs de gangs haïtiens », 21 juin 2024.

[25] Rapport trimestriel du BINUH sur la situation des droits humains en Haïti.

Le 18 février, le gang Kokorat San Ras a enlevé 20 passagers voyageant dans la commune de Gros-Morne, exigeant le versement d'une somme de 3 500 dollars des États-Unis en échange de l'autobus en plus de la rançon pour les passagers. Les otages sont souvent torturés et tués si la rançon n'est pas versée. En outre, les gangs se livrent régulièrement au pillage de terres agricoles et au vol de bétail. Face à cette situation, les groupes d'autodéfense ont continué à exécuter des individus prétendument associés aux gangs ou soupçonnés de crimes de droit commun[26].

41. Bien qu'un mandat d'amener ait été émis en janvier 2024 contre Youri Latortue pour complicité d'assassinat, association de malfaiteurs et faux et usage de faux, celui-ci continue d'utiliser les gangs Raboteau et Kokorat San Ras pour exercer son contrôle sur Les Gonaïves et la région de l'Artibonite en toute impunité. Youri Latortue utilise sa société de sécurité privée National Security pour acquérir des armes à feu et fournit du matériel à des membres de gangs[27].

42. Les locaux et le personnel de police et de justice de l'Artibonite restent exposés aux menaces des gangs et de ceux qui les soutiennent (voir S/2023/674). Début février, lors de manifestations antigouvernementales en soutien à Guy Philippe, des membres des gangs Raboteau et Kokorat San Ras ont mis à sac le tribunal civil. Des membres des deux gangs ont rencontré Guy Philippe, accompagné d'agents armés de la Brigade de surveillance des aires protégées, avant les manifestations qui se sont déroulées aux Gonaïves. À cette occasion, un certain nombre d'armes ont été distribuées sous le couvert de recrutement d'agents de la Brigade[28]. Il est à noter que certains agents – qui doivent posséder une arme à feu – ont participé activement à des manifestations antigouvernementales en faveur de Guy Philippe (voir l'annexe 26).

4. Stratégie face aux opérations de la Mission multinationale d'appui à la sécurité

43. Les gangs axent en grande partie leurs efforts sur une protection renforcée de leur territoire, de manière à empêcher les forces de sécurité d'y pénétrer. Ainsi, ils creusent des tranchées et érigent des barricades le long des accès à leurs bastions et utilisent des éclaireurs et des drones pour suivre les mouvements de la police. À l'intérieur de leur territoire, ils placent des bonbonnes de gaz et préparent des cocktails Molotov qu'ils peuvent utiliser en cas d'opération de police. Pour intimider les forces de sécurité, les gangs diffusent des vidéos sur les armes et les munitions qu'ils ont récemment acquises (voir l'annexe 16)[29].

44. Certains membres de gangs ont fui Port-au-Prince ou se sont installés dans des zones difficiles d'accès afin de créer de nouvelles bases et d'augmenter leurs revenus d'activités criminelles. Tandis que le gang Grand Ravine s'étend vers les communes du sud du département de l'Ouest (voir la section II.A.2), le gang 400 Mawozo mène des attaques brutales dans la commune de Ganthier, située dans l'est du département[30]. Après la diffusion d'une vidéo dans laquelle Lanmo San Jou (HTi.004) se vantait de

[26] Rapports confidentiels de l'ONU, 2024, et entretiens avec des représentants de la société civile, juin et juillet 2024.

[27] Informations communiquées par un État Membre et entretiens avec des sources confidentielles, 2024.

[28] Entretiens avec des sources confidentielles, janvier et février 2024.

[29] Entretiens avec des analystes de gangs internationaux et nationaux, un agent de la Police nationale d'Haïti, un représentant du Gouvernement travaillant dans les opérations de lutte antigangs et une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, 2024.

[30] Le 400 Mawozo a commencé à lancer des attaques sur les quartiers voisins de la commune de Croix-des-Bouquets, qu'il contrôle, afin d'étendre son territoire et d'augmenter ses revenus. Après s'être emparé de ces quartiers et de certaines sections de la commune de Thomazeau, au début du mois d'octobre 2023, il a commencé à gagner du terrain sur la commune de Ganthier, notamment en lançant une attaque meurtrière fin novembre 2023, et il a intensifié ses offensives à partir de janvier 2024.

sa nouvelle acquisition d'armes et de munitions (voir l'annexe 17), le gang s'est emparé de la ville de Ganthier le 21 juillet, après une attaque d'envergure. Plusieurs bâtiments ont été incendiés, dont le commissariat de police de la ville, qui a encore subi des destructions le 25 juillet. Une nouvelle cellule du gang a été mise en place et, le 28 juillet, Lanmo San Jou a annoncé que Fonds Parisien, une section communale de Ganthier, serait la prochaine cible du gang[31]. L'objectif est de contrôler totalement la route nationale RN8 pour extorquer de l'argent aux chauffeurs circulant entre Croix-des-Bouquets et Malpasse, à la frontière avec la République dominicaine, et pour faciliter la contrebande d'armes, de munitions et d'autres produits illégitimes à travers la frontière d'Haïti, particulièrement poreuse (voir la section II.D.3)[32]. Notons qu'avec *Viv Ansanm*, les péages illégaux se sont multipliés non seulement le long des routes principales reliant Port-au-Prince à d'autres régions, mais aussi sur les routes secondaires et dans les rues de plusieurs quartiers de la zone métropolitaine[33]. Dans le nord de la capitale, les gangs 5 Segond et Cannan ont tué au moins 10 personnes et incendié plusieurs maisons lors d'attaques perpétrées dans les communes d'Arcahaie et de Cabaret le 6 août, l'objectif étant d'élargir leur emprise le long de la baie de Port-au-Prince, vraisemblablement pour faciliter la circulation des drogues et l'accès à d'autres zones.

45. La crainte de voir les gangs étendre leur emprise territoriale s'est traduite par la diffusion, sur les réseaux sociaux, de messages encourageant la population à acheter des machettes pour se livrer à des actes de justice populaire contre les membres de *Viv Ansanm* (voir l'annexe 18). Les lynchages risquent de se multiplier et par-là même d'exacerber la violence de proximité[34].

46. Les chefs de gangs utilisent la population comme « bouclier humain », notamment en prévision d'éventuelles opérations antigangs (voir la section II.C.3). Ils organisent des distributions d'argent pour s'assurer que les résidents restent[35], interdisent à la population de partir, et forcent même les résidents à rester dans les maisons qu'ils occupent, afin de se fondre dans la population[36]. Des femmes et des enfants sont installés à l'entrée de territoires de gangs, où ils servent de tampons de protection en cas d'opération de police[37]. Le 24 juillet 2024, des gangs de la commune de Cité-Soleil, tels que Belekou, Boston et Brooklyn, ont annoncé un engagement en faveur de la paix et démantelé les barrières séparant les zones qu'ils contrôlaient respectivement, qui restreignaient les déplacements de la population (voir l'annexe 18). Cette décision aurait pour objectif de permettre à leurs membres d'échapper aux opérations de police en se faisant passer pour des civils.

47. Les gangs ont également étoffé leurs rangs – estimés à 5 500 membres (voir l'annexe 4) – principalement avec des enfants, afin de tirer parti de tout incident dont ceux-ci pourraient être les victimes pour fragiliser la Mission multinationale d'appui à la sécurité[38]. Des enfants ont pris part aux attaques, notamment en effectuant des

---

[31] Vidéo conservée dans les dossiers du Groupe d'experts.

[32] Entretien avec un analyste de gangs, juillet 2024. Voir également Jacqueline Charles, « What a gang attack in a rural Haiti town says about the Kenya-led security mission », *Miami Herald*, 26 juillet 2024.

[33] Entretien avec un représentant du secteur des transports, juillet 2024.

[34] Rapport confidentiel de l'ONU, juin 2024, et entretiens avec des analystes de gangs internationaux et nationaux et une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, 2024.

[35] Entretien avec un analyste politique, juillet 2024.

[36] Entretiens avec des analystes de gangs et une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, mai 2024.

[37] Rapport confidentiel de l'ONU, mai 2024, et entretien avec une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, juillet 2024.

[38] Entretiens avec des représentants du Gouvernement, des agents de la Police nationale d'Haïti, des analystes de gangs nationaux et internationaux et une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, 2024.

missions d'éclaireurs ou de transport d'armes et de munitions, et même en participant aux combats[39]. Il convient de noter que les chefs actuels de Grand Ravine à Mariani (Bout Ba) et Gressier (Ti Bebe Bougoy) ont été recrutés enfants, il y a une dizaine d'années, ce qui indique que les recrues d'aujourd'hui sont susceptibles de devenir les chefs de gang de demain[40].

48. En outre, des évasions massives ont eu lieu récemment, et les évadés en question ont apporté de nouvelles compétences aux gangs qu'ils ont rejoints. Par exemple, Dimitri Hérard s'est réfugié dans le territoire du gang 5 Segond et a aidé à organiser, former et conseiller les membres du gang sur des stratégies d'attaques coordonnées. Il a facilité l'acquisition des armes à feu exhibées dans la vidéo de propagande du groupe qui se fait appeler « Unité Village de Dieu » (voir l'annexe 24)[41]. Outre son implication dans le trafic de drogue, il aiderait également Izo à entrer en contact avec les grandes organisations criminelles de la région[42].

49. Malgré la hausse de la criminalité et des atteintes aux droits humains, les gangs de *Viv Ansanm* multiplient les appels au dialogue et leurs apparitions médiatiques, probablement afin d'améliorer leur image publique et de brosser un tableau subjectif de la réalité sociale et politique qui justifierait leur violence. Le Gouvernement ayant annoncé vouloir agir fermement pour reprendre la main sur les zones contrôlées par les gangs, et compte tenu des changements à la tête de la Police nationale d'Haïti et du déploiement de la Mission, les gangs sont motivés par la possibilité d'une amnistie, faute de véritables aspirations politiques[43].

50. *Viv Ansanm* n'ayant pas réussi à installer Guy Philippe à la tête de la transition malgré les attaques récurrentes contre le Palais national, les espoirs d'amnistie ont été réduits à néant (voir la section II.A.1)[44]. C'est dans ce contexte que, le 25 juin, le jour même de l'arrivée des troupes kényanes à Port-au-Prince, Barbecue (HTi.001), prenant la parole au nom de *Viv Ansanm*, a appelé à des pourparlers avec le Premier Ministre, ce qui constituerait selon lui une première étape en vue de restaurer la paix dans le pays. Le 28 juin, le Premier Ministre par intérim a enjoint aux gangs de cesser leurs activités criminelles, de déposer les armes et de reconnaître l'autorité de l'État avant tout autre arrangement[45].

51. Malgré leur appel au dialogue, les gangs poursuivent leurs activités criminelles et la violence atteint un niveau record. Le 28 juin, Barbecue s'est affiché entouré d'hommes armés, se déclarant prêt à combattre la Mission[46]. Izo (HTi.002) a également publié sur les médias sociaux des images, prises au moyen de drones

---

[39] Entretien avec une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, juin 2024. Voir aussi Jérôme Wendy Norestyl, « Ma vie comme enfant membre de 5 Segonn au Village de Dieu », 16 juin 2024.

[40] Entretiens avec un analyste de gangs et une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang, juin et juillet 2024.

[41] Entretiens avec des sources confidentielles, 2024.

[42] Entretiens avec des analystes de gangs, des agents de la Police nationale d'Haïti, une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang et un représentant d'État Membre. Voir également Maria Abi-Abib, « Haiti's gangs grow stronger as Kenyan-led force prepares to deploy », *New York Times*, 21 mai 2024.

[43] Entretiens avec des analystes de gangs internationaux et nationaux, des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, un agent de la Police nationale d'Haïti et un représentant d'État Membre, 2024.

[44] Entretiens avec des analystes de gangs, des personnes vivant dans des zones contrôlées par des gangs, des agents de la Police nationale d'Haïti et des représentants du Gouvernement travaillant sur les problématiques des gangs, 2024. Voir également Stephen Eisenhammer, « Exclusive: Haiti ex-coup leader Guy Philippe demands PM resign, wants presidency », *Reuters*, 8 mai 2024.

[45] Documents confidentiels de l'ONU, juin 2024.

[46] Vidéo conservée dans les dossiers du Groupe d'experts.

aériens, des patrouilles de la Mission qui ont débuté en juillet, manifestement à des fins d'intimidation (voir l'annexe 16).

52. L'activation de la coalition *Viv Ansanm* démontre une évolution de la capacité des gangs à définir, coordonner et exécuter des stratégies en fonction de leurs priorités. Le rôle clé qu'ils ont joué dans l'éviction de M. Henry en est l'illustration. Enjeu de taille pour le nouveau Gouvernement appuyé par la Mission multinationale d'appui à la sécurité, la reconquête des zones tenues par les gangs n'en sera pas moins une étape nécessaire dans la perspective d'élections.

B. Dynamique de la criminalité transnationale organisée

1. Violations de l'embargo sur les armes et trafic d'armes dans le pays

53. Le trafic d'armes ne faiblit pas, comme en témoignent les niveaux élevés de violence armée dans le pays et le nouveau matériel dont les gangs font étalage. En raison du vide sécuritaire, plusieurs arrangements informels en matière de sécurité alimentent également la demande d'armes. Ainsi, les civils cherchent de plus en plus souvent à assurer leur propre sécurité, y compris en ayant recours à des sociétés de sécurité privées, et les unités de la Brigade de surveillance des aires protégées – qui ne relèvent pas du Gouvernement – se multiplient dans tout le pays (voir ci-dessous).

54. Le Groupe d'experts a enquêté sur de nombreux cas de trafic en provenance des États-Unis d'Amérique, de la République dominicaine et de l'Amérique du Sud, les États-Unis demeurant la principale source d'armes et de munitions illicites en Haïti (voir S/2023/674).

a) Évolution du trafic transnational

i) Trafic en provenance des États-Unis

a. Contrebande maritime

55. Le trafic entre les États-Unis et Haïti n'est pas particulièrement sophistiqué. Les réseaux de petits trafiquants sont nombreux et sont souvent construits autour des liens familiaux et sociaux. Le Groupe d'experts a enquêté sur des cas dans lesquels des chefs de gangs s'étaient appuyés sur des complices basés aux États-Unis ou avaient fait pression sur des Haïtiens originaires de leur quartier et vivant aujourd'hui aux États-Unis pour qu'ils facilitent l'acquisition et le transfert de matériel.

56. Les trafiquants recourent généralement à des méthodes telles que l'achat d'armes à feu par des prête-noms et la dissimulation de quantités limitées de matériel – de sorte qu'il ne soit pas détecté –, et notamment des armes à feu démontées, dans des amoncellements de marchandises empilées dans des conteneurs surchargés ou des cargos de fret (voir S/2023/674, annexe 29). En avril, 26 armes à feu et 999 munitions ont été saisies au Cap-Haïtien, dans le département du Nord. Il s'agit de la plus importante saisie d'armes à feu interceptée dans un port d'entrée en Haïti depuis l'instauration de l'embargo sur les armes (voir l'annexe 21). Bien que les quantités transportées soient très petites, cet incessant « trafic de fourmis » a vite pris d'énormes proportions et le pays s'est retrouvé inondé d'armes.

57. Les itinéraires de la contrebande en provenance des États-Unis se sont modifiés au cours de la période considérée, car les activités des principaux ports maritimes ont été quasiment mises à l'arrêt à partir du début du mois de mars 2024, et c'est exclusivement au Cap-Haïtien qu'ont été effectuées les saisies. Si Miami était le port de départ de la plupart des saisies précédemment signalées par le Groupe d'experts, toutes celles effectuées au cours de la période considérée avaient pour provenance Port Everglades, en Floride, d'où certaines compagnies maritimes assurent une liaison

avec le Cap-Haïtien. Le Groupe d'experts s'est rendu à Miami et à Port Everglades en juin 2024 et s'est entretenu avec un éventail d'acteurs afin de mieux comprendre l'évolution des trafics.

58. Aucune saisie n'a été signalée dans la Miami River au cours de la période considérée (voir S/2023/674, annexe 29, pour les saisies antérieures), ce qui pourrait s'expliquer par l'intensification des contrôles à Miami et par le fait que seul un très petit nombre de terminaux de commerce maritime sont actuellement en activité sur le fleuve.

b. Contrebande aérienne

59. Les preuves de contrebande aérienne en provenance des États-Unis sont rares (voir annexe 21), mais le Groupe d'experts continue de s'intéresser à plusieurs pistes. En mai 2022, les autorités états-uniennes ont saisi des munitions dans un avion privé reliant la Floride à Haïti[47]. Le Groupe d'experts a demandé plus d'informations à cet égard.

60. La présence d'un grand nombre de pistes d'atterrissage informelles ou clandestines en Haïti offre énormément de possibilités aux trafiquants, or ces pistes et les vols assurés par des appareils privés devraient être surveillés de près (voir S/2024/79, par. 18 et 19). Cependant, étant donné que les agences de sécurité haïtiennes disposent de moyens de surveillance aérienne et de capacités limités, les autorités ne sont pas en mesure de suivre la situation comme il se doit.

c. Saisies au départ des États-Unis

61. Le Groupe d'experts a déjà mis en évidence certaines des principales failles exploitées par les trafiquants dans son précédent rapport final (S/2023/674). Comme l'ont expliqué des experts en maîtrise des armements au Groupe d'experts, l'acquisition et la possession d'armes à feu étant peu contrôlées aux États-Unis, l'achat d'armes par des acteurs malveillants, y compris des prête-noms, est très difficile à prévenir ou à détecter. Les poursuites en justice contre les trafiquants et la prévention des exportations illicites constituent donc les fondements de la lutte contre le trafic transnational d'armes.

62. En ce qui concerne les contrôles à l'exportation, bien que les moyens consacrés aux fouilles des conteneurs et des cargos de fret voyageant depuis le sud de la Floride vers Haïti aient été renforcés[48], très peu de saisies ont été effectuées entre juin 2023 et juillet 2024, à savoir quelques armes de poing et plusieurs fusils, ainsi que des quantités limitées de munitions[49] (voir annexe 21). La grande majorité des 200 conteneurs qui partent chaque semaine du sud de la Floride vers Haïti ne sont pas inspectés et le trafic persiste. En outre, le recours à des transitaires pour le transport maritime permet aux trafiquants de tirer parti d'une activité peu réglementée (voir S/2023/674, annexe 29). Il est essentiel de renforcer les contrôles sur les cargaisons à destination d'Haïti pour que l'embargo sur les armes soit plus efficace.

[47] Données fournies par le Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis, 2024.

[48] Entretiens avec une compagnie maritime, un transitaire et un agent des services de détection et de répression, Floride, juin 2024.

[49] Entretiens avec un agent des services de détection et de répression et une source confidentielle, juin et juillet 2024, et données obtenues comme suite à une demande adressée au Bureau des douanes et de la protection des frontières des États-Unis au titre de la loi sur la liberté d'information.

d. Saisies en Haïti de marchandises en provenance des États-Unis

Tableau 1
Saisies en Haïti de marchandises en provenance des États-Unis

Date	*Lieu de saisie/provenance*	*Mode de transport*	*Matériel*
2 décembre 2023	Aéroport Toussaint-Louverture, en provenance de New York	Avion de ligne	265 cartouches
22 décembre 2023	Cap-Haïtien, en provenance de Port Everglades	Navire marchand	1 arme de poing, 9 mm 1 fusil, 5,56 × 45 mm 179 cartouches
5 avril 2024	Cap-Haïtien, en provenance de Port Everglades	Navire marchand	9 fusils, 5,56 × 45 mm 3 fusils, 7,62 × 39 mm 14 armes de poing 999 cartouches (7,62 × 39 mm, 5,56 × 45 mm, .40 S&W, 9 × 19 mm)
29 avril 2024	Cap-Haïtien, en provenance de Port Everglades	Navire marchand	2 armes de poing 13 cartouches
11 juin 2024	Cap-Haïtien, en provenance de Port Everglades	Navire marchand	Kit de conversion 150 cartouches

63. Le Groupe d'experts mène l'enquête sur les différents cas énumérés ci-dessus (voir les annexes 22 et 23). Dans le cadre de ses investigations, il a interrogé des agents des services de détection et de répression, des agents des services des douanes, des fonctionnaires de justice et des représentants de compagnies maritimes et de transitaires. Depuis janvier, il a adressé 49 demandes de traçage aux autorités états-uniennes pour obtenir des informations sur les armes à feu saisies soit sur des membres de gangs, soit aux points d'entrée en Haïti, afin de mieux comprendre les chaînes de traçabilité et de mettre au jour les réseaux de trafiquants impliqués. Au moment de l'établissement du présent rapport, aucune réponse ne lui était encore parvenue. En juillet, en vertu de la loi sur la liberté de l'information, le Groupe d'experts a également adressé au Bureau of Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives (administration des États-Unis chargée du contrôle des alcools, du tabac, des armes à feu et des explosifs) une demande d'information sur les traces d'armes à feu récupérées en Haïti. La demande n'a pas été accordée.

64. Bien que les saisies de matériel aident à mieux comprendre le profil et le mode opératoire de certains trafiquants, leur faible nombre n'est à la mesure ni des niveaux d'armes et de munitions illicites entrant en Haïti en violation de l'embargo sur les armes, ni de la diversité des filières par lesquelles les trafiquants introduisent des armes en Haïti. Il ressort d'échanges tenus avec des responsables de haut niveau des douanes et de la police haïtiennes qu'une meilleure application de l'embargo sur les armes dans le pays passe par une amélioration de la situation en matière de sécurité, qui permettrait de déployer des unités dans tous les points d'entrée, d'accroître les

capacités de détection et d'enquête et de lutter contre la corruption au sein des services de contrôle aux frontières.

ii) Trafic en provenance de la République dominicaine

65. Les gangs, ainsi que des civils et des agents de la Brigade de surveillance des aires protégées (voir l'annexe 26), continuent d'acheter de façon illicite des armes à feu, mais surtout des munitions, provenant de République dominicaine (voir l'annexe 22 pour le détail des saisies et la section II.D.3), en dépit du travail mené par les autorités dominicaines pour endiguer le trafic d'armes dans leur pays. De novembre 2023 à juin 2024, 94 armes à feu et 571 798 munitions ont été saisies aux points d'entrée dominicains, dont 97,8 % en provenance des États-Unis et 2,2 % en provenance d'Europe et des Caraïbes[50].

66. S'il a été démontré que, dans certains cas, des quantités limitées de matériel étaient transbordées directement en République dominicaine pour des utilisateurs finaux en Haïti (voir S/2023/674), il ressort de la plupart des cas étudiés par le Groupe d'experts que les réseaux haïtiens se procurent leur matériel à partir des stocks déjà illégalement en circulation en République dominicaine.

iii) Trafic en provenance de l'Amérique du Sud

67. Le 30 avril, le Président colombien a annoncé dans une déclaration publique que d'importantes quantités de munitions avaient été détournées des stocks de l'armée colombienne, faisant savoir qu'il était probable qu'une partie des articles manquants aient été envoyés en Haïti[51]. En mai, le Groupe d'experts a adressé une demande d'information aux autorités colombiennes, qui ont répondu qu'au terme de leurs enquêtes, elles n'étaient pas en mesure de corroborer l'éventuel détournement d'armes et de munitions vers Haïti[52].

68. En 2023, on a fait remonter l'origine de plusieurs fusils de type AK retrouvés en Haïti à la République bolivarienne du Venezuela[53]. Ces fusils ont été introduits en Haïti avec de la drogue ou ont fait l'objet d'un trafic à partir de la République dominicaine, où de récentes saisies ont permis de découvrir des armes provenant de la République bolivarienne du Venezuela[54]. Le Groupe d'experts a adressé une demande de complément d'information aux autorités vénézuéliennes, qui n'y ont pour l'heure pas donné suite.

69. Le Groupe d'experts enquête actuellement sur d'autres cas signalés de trafic en provenance d'Amérique latine.

iv) Trafic en provenance d'Haïti et à destination de la Jamaïque

70. Lors de la visite du Groupe d'experts en Jamaïque en mai 2024, les autorités ont expliqué qu'Haïti était une source importante d'armes à feu illicites pour les groupes criminels opérant dans le pays. Il existe un système bien établi d'échange de cannabis en provenance de la Jamaïque contre des armes de petit calibre en provenance d'Haïti,

---

[50] Données communiquées par les autorités dominicaines, juillet 2024.

[51] Voir www.orfetv.com/2024/05/02/luego-de-inspeccion-en-tolemaida-y-la-guajira-se-encontro-que-hay-mas-de-un-millon-de-municiones-explosivos-y-armas-de-las-fuerzas-militares-perdidos-presidente-petro/.

[52] Réponse officielle de la Colombie (16 juillet 2024), conservée dans les dossiers du Groupe d'experts (traduite par le Groupe d'experts).

[53] Entretien avec un agent travaillant pour les services de renseignement d'un État Membre de la région, 2023.

[54] Entretien avec un agent travaillant pour les services de renseignement d'un État Membre de la région, 2023. Entretien avec un attaché de sécurité basé dans la région, 2023.

avec plus de 25 gangs très actifs se livrant à un trafic d'« armes contre herbe » en Jamaïque (voir section II.B.2.1). Bien que les cours restent inchangés par rapport aux précédentes constatations du Groupes d'experts (18 kilogrammes de marijuana pour un pistolet et 40 kilogrammes pour un fusil semi-automatique), la rareté des biens de première nécessité en Haïti fait que les armes sont aussi de plus en plus échangées contre de la nourriture, notamment de la viande, ou du charbon de bois.

71. Même s'il est pratiquement impossible de faire la distinction entre les armes à feu transférées illicitement depuis les États-Unis directement vers la Jamaïque de celles qui ont transité par Haïti, des saisies d'armes à feu portant des marques de la Police nationale d'Haïti indiquent clairement que des armes en provenance d'Haïti continuent d'alimenter la violence armée en Jamaïque. En effet, 47 armes à feu portant de telles marques ont été retrouvées en Jamaïque à ce jour, pour la plupart des armes de poing. Les armes, retrouvées sur des scènes de crime, ont été utilisées dans 13 meurtres au total. Ainsi, un fusil Galil et deux armes de poing Taurus provenant des stocks de la Police nationale d'Haïti ont été saisis par les autorités jamaïcaines en février 2024[55].

b) Trafic d'armes et acteurs armés non étatiques

i) Gangs

72. Grâce aux entretiens menés avec des témoins oculaires et à l'examen d'images et de vidéos mises en ligne par les gangs, il apparaît que ceux-ci se procurent de plus en plus d'armes de plus gros calibre, notamment des 7,62 × 39 mm et, dans une moindre mesure, des 7,62 × 51 mm et des 12,7 × 99 mm, qui causent des dégâts plus importants et des blessures plus graves, font un plus grand nombre de victimes[56] et compliquent la tâche de la police et de la Mission. Grand Ravine, 400 Mawowo et 5 Segond restent les gangs les plus aptes à se procurer du matériel, 5 Segond ayant notamment bénéficié du soutien de Dimitri Hérard (voir la section II.A et l'annexe 24). De plus en plus souvent, les gangs recourent à des systèmes d'aéronefs sans pilote (drones) disponibles dans le commerce pour mener des opérations de reconnaissance, repérer des cibles et coordonner des attaques. Voir les annexes 24 et 25 pour plus de détails sur le nouveau matériel utilisé par les gangs.

73. Malgré la quantité importante d'armes à feu en circulation dans le pays, la demande continue de croître et les prix restent très élevés, ce qui donne la mesure du niveau de liquidités dont disposent les gangs. Les prix sont plus élevés à Port-au-Prince que dans le reste du pays, car la demande y est plus forte et la logistique nécessaire à l'acheminement du matériel dans la capitale fait augmenter les coûts.

Tableau 2
Prix du matériel à Port-au-Prince et dans d'autres régions d'Haïti
(En dollars des États-Unis)

Type de matériel	*Port-au-Prince*	*Zone frontalière terrestre/ nord d'Haïti*
Armes à feu		
Arme de poing, 9 mm	2 500 à 4 000 dollars	2 000 dollars
Fusil d'assaut semi-automatique (5,56 × 45 mm)	7 000 à 10 000 dollars	3 000 à 4 000 dollars
Fusil de type AK (7,62 × 39 mm)	10 000 à 12 000 dollars	5 000 à 6 000 dollars

[55] Entretiens avec des représentants des autorités jamaïcaines, mai 2024.
[56] Entretiens avec du personnel médical travaillant à Port-au-Prince, juillet 2024.

Type de matériel	*Port-au-Prince*	*Zone frontalière terrestre/ nord d'Haïti*
Munitions		
Munition de 9 mm	2 à 3 dollars	2 à 3 dollars
Munition de 5,56 × 45 mm	5 dollars	
Munition de 7,62 × 39 mm	6 dollars	

Sources : Estimations établies à partir d'entretiens avec des entreprises de sécurité privée, des policiers et des agents de la Brigade de surveillance des aires protégées, juin et juillet 2024.

ii) Sociétés de sécurité privées

74. Malgré l'embargo sur les armes, certaines sociétés de sécurité privées opérant en Haïti continuent d'acheter des armes et des munitions[57]. Une grande partie du matériel utilisé par ces sociétés est acquis de manière illicite et n'est pas enregistré dans les bases de données nationales[58]. Comme pour les civils, les sociétés qui souhaitent enregistrer leurs armes auprès de la police et obtenir une licence officielle – même rétroactivement – le font facilement et sans être questionnées sur la provenance du matériel[59]. Au cours de ses enquêtes, le Groupe d'experts a remarqué que, pour contourner les restrictions sur les transferts d'armes vers Haïti imposées par les États-Unis, certaines sociétés tendaient à acheter du matériel directement auprès de producteurs d'armes à feu basés en Asie.

75. Une source qui a suivi l'évolution des stocks d'armes de plusieurs sociétés de sécurité privées dans le cadre de ses fonctions officielles a indiqué au Groupe d'experts que les stocks étaient mal gérés, que ces sociétés étaient couramment en possession d'armes non enregistrées, y compris des fusils semi-automatiques, alors que l'enregistrement était obligatoire et la possession de ce type de fusils illégale en Haïti, et que le nombre d'armes à feu dépassait les limites autorisées.

76. Le Groupe d'experts, par son travail de traçage, a permis de déterminer que des armes enregistrées auprès de sociétés de sécurité privées se retrouvaient régulièrement entre les mains de criminels, ce qui confirme que ces sociétés contribuent à mettre en circulation du matériel illicite. Si les stocks d'armes des sociétés de sécurité privée sont détournés principalement dans le cadre de pertes et de vols, les personnalités qui possèdent ces entreprises peuvent également utiliser leurs propres stocks non réglementés pour armer les gangs.

c) Trafic d'armes et entités gouvernementales

i) Détournement des stocks d'armes de la Police nationale d'Haïti

77. Au cours des quatre dernières années, près d'un millier d'armes à feu ont été détournées des stocks relativement limités de la Police nationale d'Haïti[60]. Dans ses rapports précédents, le Groupe d'experts s'est inquiété du manque de contrôle des armes et des munitions appartenant à la police et des détournements réguliers qui

[57] Entretiens avec des clients de plusieurs grandes sociétés de sécurité privées, 2024.
[58] Entretiens avec un agent de la Police nationale d'Haïti, le directeur d'une société de sécurité privée et un ancien fonctionnaire, 2023.
[59] Entretiens avec des clients de plusieurs sociétés de sécurité privées, 2023 et 2024, et entretiens avec des agents de la Police nationale d'Haïti, 2024.
[60] Source confidentielle, 2024.

alimentaient la violence armée (voir S/2023/674, annexe 33). Il a également mis en évidence les problèmes liés à la gestion du matériel saisi[61].

78. Le système de gestion des munitions de la Police nationale d'Haïti est déficient. Si la principale installation de stockage de Port-au-Prince tient des registres, les dispositifs de contrôle sont insuffisants en aval de la chaîne de distribution. Des sources policières et d'autres témoins de première main ont fait savoir au Groupe d'experts que certains fonctionnaires de police vendaient leurs munitions sur le marché illicite[62].

ii) Détournement des stocks d'armes du Palais national et abus de pouvoir à des fins de trafic illicite

79. Plusieurs unités de police sont déployées au Palais national pour protéger le Président et le Palais[63]. Officiellement, ces unités relèvent de la Direction centrale de la police administrative, mais, en réalité, elles sont très autonomes et très peu contrôlées par la hiérarchie de la police[64]. Cette autonomie s'incarne également dans la gestion des armes et des munitions au Palais, où la hiérarchie de la Police nationale d'Haïti est dans l'incapacité de contrôler les stocks depuis plusieurs années. Les stocks du Palais ont été une source de détournement dans le passé et le manque de contrôles continue de représenter un risque.

80. Au total, 54 fusils automatiques Galil appartenant à la Police nationale d'Haïti ont été détournés des stocks du Palais entre 2013 et 2016, à l'époque où Pierre-Léon Junior Saint Rémy, un proche de l'épouse du Président Michel Joseph Martelly, était responsable de la sécurité au Palais et supervisait la gestion du stock d'armes de celui-ci. Selon les informations communiquées au Groupe d'experts, ces armes ont été transférées à des individus – y compris des membres de gangs – en échange de leur soutien au Président. Les fusils, dont certains ont depuis été retrouvés sur des scènes de crime ou saisis chez des membres de gangs en Haïti et à l'étranger, continuent d'alimenter la violence[65].

81. Plus récemment, en novembre 2020, Laguel Civil, qui était alors coordonnateur chargé de la sécurité au Palais national, et Dimitri Hérard, ancien chef de l'Unité de sécurité générale du Palais national, ont importé plus de 200 armes à feu d'un producteur basé en Asie, dont des fusils de 5,56 × 45 mm et des pistolets de 9 × 19 mm, sans aucun contrôle des pouvoirs publics[66]. Bien qu'un petit nombre de fusils ait été livré à la Police nationale d'Haïti en 2020, le reste est passé aux mains d'utilisateurs finaux inconnus, probablement en échange d'une rétribution financière, ce qui a contribué à alimenter la prolifération des armes illicites dans le pays[67].

82. D'après les informations communiquées au Groupe d'experts, M. Hérard serait toujours impliqué dans le trafic d'armes, alors même qu'il est en fuite (voir la section II.A). Outre l'acquisition de nouvelles armes à feu qu'il a facilitée pour Izo (voir les annexes 24 et 25), il se serait rendu coupable de collusions avec des réseaux de trafiquants d'Amérique latine, sur lesquelles le Groupe d'experts poursuit l'enquête.

---

[61] Entre novembre 2023 et juin 2024, la Police nationale d'Haïti et les douanes haïtiennes ont saisi en tout 168 armes à feu, dont 83 pistolets et 41 fusils. Données de la police des Nations Unies.

[62] Entretiens avec des agents de la Police nationale d'Haïti, 2023 et 2024.

[63] Unité de sécurité présidentielle et Unité contre-embuscade.

[64] Entretiens avec de hauts responsables de la Police nationale d'Haïti et des employés actuels et d'anciens employés du Palais, 2023 et 2024.

[65] Entretiens avec des sources confidentielles et rapports confidentiels, 2023 et 2024.

[66] Entretiens avec des sources confidentielles, 2024.

[67] Entretiens avec deux hauts responsables de la Police nationale d'Haïti, juin et juillet 2024.

iii) Brigade de surveillance des aires protégées

83. Sous la conduite de Jeantel Joseph, Directeur de l'Agence nationale des aires protégées de 2017 à 2024, la Brigade de surveillance des aires protégées est devenue une puissante entité armée échappant au contrôle de l'État (voir S/2024/253). Selon de hauts responsables de la Brigade, celle-ci compte actuellement environ 6 000 « membres » dans tout le pays, dont 95 % ne touchent officiellement aucun traitement de l'État[68]. La chaîne de commandement n'est pas claire, les chefs de brigade dont les secteurs se chevauchent entretenant d'âpres rivalités, chacun revendiquant sa légitimité (voir annexe 26)[69].

84. Bien que l'Agence soit censée être au service des réserves naturelles du pays, des unités de la Brigade sont présentes dans de nombreuses villes, où, souvent, elles effectuent des activités de police de facto et se livrent à toutes sortes d'activités criminelles, comme le prélèvement illicite de taxes sur les routes et le trafic transfrontalier. Les agents sont armés de différentes armes à feu, dont des fusils de 5,56 × 45 mm et de 7,62 × 39 mm acquis illicitement. Si la possession d'une arme à feu fait partie des critères d'adhésion à la Brigade, certaines armes ont également été fournies par des personnalités locales, et d'autres ont été achetées par des chefs d'unité au moyen de fonds obtenus en échange de protection ou provenant d'activités illicites.

85. Au cours de la période considérée, Jeantel Joseph a utilisé des agents armés de la Brigade pour aider Guy Philippe (voir la section II.A) à assurer sa protection personnelle et pour fomenter des manifestations violentes contre le pouvoir. Malgré son retrait de l'Agence en 2024, Joseph continue de tenir fermement les rênes de plusieurs unités de la Brigade[70]. Si les unités de la Brigade comblent souvent un vide sécuritaire important, elles agissent néanmoins en dehors du contrôle de l'État, et de nombreux Haïtiens les considèrent comme une menace de premier plan pour la stabilité du pays.

2. Trafic de drogues

86. Le trafic de drogues est largement considéré comme l'une des principales causes de la forte criminalité et des niveaux élevés de violence dans le pays[71]. Loin d'être de simples groupes criminels locaux, les gangs sont liés à des réseaux de trafic illicite plus vastes dirigés par des trafiquants de drogues à grande échelle. Selon les informations obtenues par le Groupe d'experts, des hommes d'affaires haïtiens travaillant dans l'import-export ainsi que des fonctionnaires et d'anciens sénateurs sont impliqués dans le trafic de drogues[72]. Compte tenu de la complexité des réseaux concernés et des niveaux élevés d'insécurité sur le terrain, il est impossible de documenter toute l'étendue des activités liées au trafic de drogues en Haïti. En témoigne également le petit nombre de saisies effectuées au cours de la période

[68] Entretiens avec de hauts responsables de la Brigade de surveillance des aires protégées, juin et juillet 2024.

[69] Entretiens avec des agents de la Brigade de surveillance des aires protégées et des représentants des autorités locales de trois départements, juin et juillet 2024.

[70] Entretiens avec des représentants gouvernementaux et des agents de la Brigade de surveillance des aires protégées, juin et juillet 2024. La Commission de restructuration de l'Agence nationale des aires protégées, créée en janvier 2024 par les autorités haïtiennes, n'est toujours pas opérationnelle.

[71] Entretiens avec un agent de la Police nationale d'Haïti, des représentants des autorités régionales et un analyste politique, 2024.

[72] Entretiens avec un agent de la Police nationale d'Haïti, un responsable gouvernemental travaillant sur la problématique des gangs, une personnalité politique, des analystes des gangs, des analystes politiques, une personne vivant dans une zone contrôlée par un gang et des représentants de la société civile, janvier 2023 à juillet 2024.

considérée : entre novembre 2023 et juillet 2024, les autorités nationales ont signalé la saisie de 262,2 kilogrammes de cannabis et de 10,42 kilogrammes de cocaïne en Haïti[73].

a) Cannabis

87. Haïti n'est pas un producteur important de drogues illicites destinées à l'exportation, même si les zones de production de cannabis destiné à la consommation locale se multiplient, en particulier dans la région de l'Artibonite et dans certaines zones de haute altitude situées à l'extrême nord et à l'extrême sud du pays. Beaucoup de ces zones ont néanmoins été détruites par le Bureau de lutte contre le trafic de stupéfiants[74]. Haïti demeure une voie de transit importante pour le cannabis en provenance de la Jamaïque, lequel est principalement destiné à la République dominicaine, où il est majoritairement consommé par des touristes[75].

i) Jamaïque

88. La majeure partie du cannabis qui entre en Haïti est acheminée dans le sud du pays par voie maritime depuis la Jamaïque[76]. En dépit des opérations menées par les forces de l'ordre, les échanges d'armes contre drogues qui existent entre Haïti et la Jamaïque depuis plus de 20 ans continuent de se développer[77].

89. Ces échanges sont assurés principalement par des groupes criminels organisés transnationaux et des gangs établis dans les deux pays. En Jamaïque, environ 244 gangs sont en activité, ainsi que plus de 45 groupes criminels pratiquant le trafic d'armes contre drogues, dont au moins 20 étaient particulièrement actifs en 2023. Les groupes de trafiquants organisés en Jamaïque font au moins deux voyages par mois en Haïti avec du cannabis produit localement comme monnaie d'échange contre des armes à feu. Bien que les pêcheurs jouent un rôle de premier plan dans ce modèle de troc, les gangs sont de moins en moins dépendants d'eux pour leurs transactions[78].

90. Le commerce d'armes en échange de drogues est rentable. La valeur du cannabis peut être multipliée par 10 en Haïti. Selon la qualité et l'origine géographique de la production, en Jamaïque, une livre de cannabis ordinaire coûte entre 1 500 et 2 000 dollars jamaïcains (environ 9,65 à 12,87 dollars des États-Unis), tandis qu'en Haïti, la même quantité coûte entre 80 et 100 dollars des États-Unis. En Haïti, un pistolet (9 mm) peut être échangé contre 40 livres de cannabis et coûter 265 000 dollars jamaïcains (environ 1 520 dollars des États-Unis) en Jamaïque. Un fusil passé en contrebande depuis Haïti peut être échangé contre 80 à 90 livres de cannabis et rapporter 500 000 dollars jamaïcains (3 420 dollars des États-Unis) en Jamaïque[79].

91. La crise en Haïti contribue à renforcer les réseaux criminels transnationaux entre les deux pays, compte tenu de leur proximité géographique et de la porosité de leurs frontières. En Jamaïque, par exemple, 184 ports non contrôlés peuvent être utilisés par les trafiquants tout autour de l'île, dont 51 % seraient actifs. Selon des sources confidentielles, certaines armes à feu transférées d'Haïti à la Jamaïque se sont

---

[73] Données de la Police nationale d'Haïti.

[74] Entretien avec un agent de la Police nationale d'Haïti, août 2024.

[75] Voir S/2024/79 et entretiens avec des représentants des autorités régionales, 2024.

[76] Entretiens avec des agents régionaux de la lutte contre le trafic de stupéfiants, mai 2024 ; S/2024/79, 2023. Voir aussi Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), « Haiti's criminal markets: mapping trends in firearms and drug trafficking », 2023.

[77] Rapport confidentiel d'un État Membre, juillet 2024.

[78] Ibid.

[79] Entretien avec des sources de sécurité régionales, mai 2024, et rapport confidentiel, juillet 2024.

retrouvées dans des États d'Amérique centrale, où elles ont été échangées contre de la cocaïne[80].

ii) République dominicaine

92. Le cannabis jamaïcain qui entre en Haïti est principalement transporté vers la République dominicaine par de petits groupes criminels bien organisés, dont certains sont dirigés par des Haïtiens[81], qui constituent le plus grand groupe de personnes incarcérées pour des crimes liés à la drogue en République dominicaine après les Dominicains eux-mêmes. En 2023, environ 3 600 Haïtiens ont été arrêtés[82] pour avoir distribué, vendu ou possédé de petites quantités de cannabis, dont la valeur marchande dans le pays varie entre 5 000 et 6 000 pesos dominicains la livre (environ 85 à 100 dollars des États-Unis)[83].

93. Le cannabis est principalement acheminé par la frontière terrestre avec Haïti, qui s'étend sur plus de 390 kilomètres. Si les points de passage officiels sont au nombre de quatre (Dajabón, Elías Piña, Pedernales et Ouanaminthe), la frontière compte jusqu'à 90 points de passage illégaux. Les opérations menées par les autorités dominicaines entre le 4 septembre 2023 et le 31 avril 2024 ont permis de saisir environ 614,16 kilogrammes de cannabis dans les provinces frontalières d'Elías Piña (172,17 kilogrammes) et de Pedernales (441,48 kilogrammes) ; on trouvera à l'annexe 27 le détail des autres saisies.

94. Le cannabis est souvent transporté en République dominicaine par camions, dissimulé au milieu d'autres produits (voir la section II.D.3)[84]. Par exemple, le 27 décembre 2023, 167,18 kilogrammes de cannabis ont été saisis dans des caisses de citrons à l'intérieur d'un camion au poste-frontière d'Elías Piña[85]. De petites quantités d'armes et de drogues sont également susceptibles d'être passées en contrebande avec d'autres marchandises, telles que des cigarettes, de l'alcool et des denrées alimentaires, qui font de plus en plus souvent l'objet d'un trafic transfrontalier[86].

b) Cocaïne

95. Le nombre de saisies de cocaïne liées à Haïti a augmenté depuis la mi-2023. Le Groupe d'experts a mené des enquêtes de suivi sur une importante saisie de cocaïne effectuée le 29 septembre par les autorités belges, qui ont trouvé 308,7 kilogrammes de drogue dans le port d'Anvers (Belgique). La cocaïne était dissimulée dans des sacs de sport à l'intérieur d'un conteneur maritime qui avait été chargé à Port-au-Prince le 29 août et transbordé à Kingston du 4 au 7 septembre. Le Groupe d'experts s'est rendu à Anvers et en Jamaïque pour rencontrer des agents des forces de l'ordre chargés de l'affaire. Les autorités belges et jamaïcaines lui ont fait savoir que la drogue avait pu être chargée soit à Port-au-Prince, soit à Kingston, soit même à Anvers, et que les enquêtes se poursuivaient. Le Groupe d'experts communiquera des mises à jour sur cette affaire ultérieurement.

---

[80] Ibid.

[81] Entretiens avec des agents régionaux de la lutte contre le trafic de stupéfiants, janvier et mai 2024.

[82] République dominicaine, Consejo Nacional de Drogas, « Observatorio Dominicano de drogas: informe estadístico anual 2023 », 2024.

[83] Entretien avec un représentant des autorités régionales, mai 2024.

[84] Ibid.

[85] Voir République dominicaine, Ministerio de Defensa, « CESFronT Y DNCD incautan 368 libras de marihuana en Elías Piña », 27 décembre 2023.

[86] Entretien avec des fonctionnaires de justice, mai 2024.

96. Le 7 juin, les autorités dominicaines ont saisi 268 paquets de cocaïne sur la côte de Pedernales[87] et arrêté deux personnes. S'il n'y aurait aucun lien confirmé avec Haïti, les autorités ont indiqué au Groupe d'experts que la précarité de la situation sécuritaire et l'inefficacité des contrôles frontaliers en Haïti attiraient souvent les trafiquants, qui voulaient éviter les contrôles en République dominicaine, plus rigoureux. Ainsi, les trafiquants transportaient la cocaïne de la frontière sud-est d'Haïti vers la République dominicaine, notamment la province de Pedernales. Les autorités ont également fait état d'avions et de navires en provenance d'Amérique du Sud qui s'étaient détournés vers Haïti avant de se diriger vers l'Amérique du Nord[88].

97. Les autorités haïtiennes ont également signalé deux saisies le long de la côte sud-est, confirmant ainsi que les départements du sud étaient des points d'entrée stratégiques de la drogue. Le 2 juillet, à Bel-Anse (département du Sud-Est), les autorités ont intercepté 2,2 kilogrammes de cocaïne faisant partie d'une cargaison de 12 kilogrammes, ce qui signifie qu'environ 10 kilogrammes sont encore en circulation. Le 10 juillet, à Jacmel, sur la côte sud-est, un individu a été arrêté en possession d'environ 1 kilogramme de cocaïne. Les dates et les lieux des saisies étant très rapprochés, il est probable que les drogues découvertes dans les deux cas proviennent de la même cargaison distribuée dans ce secteur.

98. Par ailleurs, le 4 juillet 2024, dans la commune de Mirebalais (département du Centre), les autorités ont saisi 7,9 kilogrammes de cocaïne, soit l'une des plus grandes quantités jamais interceptées dans la région. Deux personnes, dont une femme, ont été arrêtées[89]. La femme a indiqué qu'un ancien policier était l'un des principaux fournisseurs de drogues.

99. Le Groupe d'experts a également été informé à de ne nombreuses reprises de la présence de personnes originaires des Caraïbes et d'Amérique latine dans les rangs des gangs haïtiens ou dans les zones contrôlées par les gangs en Haïti, certaines d'entre elles étant soupçonnées d'être mêlées au trafic de drogues[90]. Le 21 octobre 2023, quatre Colombiens et un Haïtien ont été arrêtés par la Police nationale d'Haïti dans la commune de Belladère (département du Centre). Ces personnes sont soupçonnées d'être liées à la présence d'un avion découvert le 19 octobre à Ducis, dans la commune des Cayes (département du Sud), qui aurait été utilisé pour le trafic de drogues[91].

3. Trafic illicite de migrants[92]

100. La migration est un droit humain qui devrait pouvoir être exercé dans la sécurité, l'ordre et la dignité[93], ce qui n'est pas le cas pour la plupart des migrants haïtiens.

101. Les critères de désignation concernant les sanctions définis aux paragraphes 15 et 16 de la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité s'appliquent aux personnes et entités responsables ou complices d'activités faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité en Haïti, ou comme ayant pris part, directement ou indirectement, à de telles activités. Ces activités peuvent comprendre, sans s'y limiter, le fait de prendre part, directement ou indirectement, à des activités criminelles

[87] Voir Hoy, « ¡268 paquetes de cocaína y una lancha rápida incautados! Operativo antidrogas en Pedernales », 7 juin 2024.
[88] Entretien avec des agents de renseignement régionaux, janvier 2024.
[89] Entretien avec un agent de la Police nationale d'Haïti, juillet 2024.
[90] Entretiens avec des agents de renseignement régionaux, juin 2024.
[91] Entretiens avec des représentants des autorités haïtiennes, dominicaines et colombiennes, 2024.
[92] Le Groupe d'experts s'aligne sur la définition de la traite des personnes et du trafic de migrants figurant dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, et le Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer.
[93] Voir https://rosanjose.iom.int/en/blogs/six-essential-elements-make-migration-safe-orderly-and-regular.

impliquant des réseaux criminels qui encouragent la violence, notamment la traite des personnes et le trafic de migrants, ou de soutenir ces activités.

102. Le trafic illicite de migrants est un crime multidimensionnel complexe. Il fait intervenir un entrelacs d'acteurs, à savoir notamment des meneurs, des faussaires, des transporteurs terrestres, maritimes et aériens, des trafiquants transfrontaliers[94] et des fonctionnaires corrompus, entre autres, qui opèrent souvent dans plusieurs territoires différents.

L'affaire du « pont aérien » de contrebande de 2023

103. Le Groupe d'experts a enquêté sur le « pont aérien » de cinq mois (de juin à octobre 2023), au cours duquel plus de 47 000 migrants haïtiens ont été transportés en avion vers le Nicaragua avant de poursuivre leur voyage illégal vers l'Amérique du Nord (voir l'annexe 28).

104. Le Groupe d'experts a enquêté sur plusieurs types d'acteurs prenant part au trafic, notamment les individus qui en gèrent les opérations, ainsi que les exploitants de vols affrétés impliqués.

105. L'un des réseaux est constitué de deux Haïtiens, Jean Michel Dorcenat et Kenny Beaubrun, qui mènent des activités de trafic de migrants à grande échelle à Saint-Domingue et à Port-au-Prince, en relation avec des criminels locaux répartis dans toute la région[95].

106. Selon des témoins oculaires et un organisme de sécurité d'un État Membre, entre août et octobre 2023, ces individus, agissant ensemble ou seuls, ont aidé à transporter plus de 3 500 personnes à bord de 52 vols affrétés entre Haïti et le Nicaragua, d'où elles ont été acheminées clandestinement vers le Mexique et les États-Unis.

107. En plus d'affréter des vols, MM. Dorcenat et Beaubrun s'appuient sur un réseau d'agences de voyages officielles et informelles de la région (voir l'annexe 29)[96]. Ils fournissent également aux migrants de faux passeports et de faux visas pour ceux qui en ont besoin, notamment en soudoyant des fonctionnaires[97].

---

[94] Communément appelés coyotes ou polleros ou, dans le contexte de la République dominicaine et d'Haïti, « poteas » ou « potias ».

[95] Les passeurs de la région collaborent souvent avec des réseaux criminels locaux et internationaux pour faciliter les mouvements transfrontaliers. Ces organisations criminelles ont diversifié leurs activités et se livrent au trafic de drogues, à la traite des êtres humains et au trafic de migrants, entre autres activités illicites. Par exemple, l'organisation criminelle Mara Salvatrucha (MS-13) est active en El Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et aux États-Unis, et est impliquée dans le trafic de migrants dans l'État du Chiapas (Mexique). De petits groupes de passeurs mettent souvent les migrants en contact avec des cartels plus importants, comme le Cartel del Golfo et le Cartel del Noreste, qui contrôlent les itinéraires de passage du Chiapas vers l'État de Tamaulipas (Mexique) puis vers les États-Unis. Entretiens avec des organisations humanitaires, des agents des forces de l'ordre et des services de sécurité, avril, mars et novembre 2023, et février, mars, avril et juin 2024. Informations confidentielles communiquées par un État Membre, juillet 2024. Voir également Estela Aragón, Monica Barrantes et Larissa Álvarez, *Perfiles y Modos de Operación de Personas Facilitadoras del Tráfico Ilícito de Migrantes en América Central, México y la República Dominicana* (San José, Costa Rica, Organisation internationale pour les migrations (OIM) et ONUDC, 2023).

[96] Une promotion active de ce genre de voyages est faite par les agences de voyages et sur les réseaux sociaux. Ces publicités ne se limitent pas aux billets d'avion ; nombre d'entre elles proposent des formules complètes comprenant visas et passeports, puis l'acheminement vers le Mexique et les États-Unis. La plupart de ces entités étaient frauduleuses, entravant les efforts de traçage. En outre, les transactions financières ont souvent été effectuées hors système bancaire, sous la forme de petits paiements en espèces non traçables. Sources confidentielles, octobre et novembre 2023 et avril et juin 2024.

[97] Entretiens avec des sources confidentielles, avril 2024.

108. Le Groupe d'experts a obtenu des éléments prouvant que, s'ils ont facilité le déplacement des migrants, les intermédiaires ont également escroqué les agences de voyages et les migrants eux-mêmes en ne tenant pas leurs promesses[98].

109. De l'avis du Groupe d'experts, les exploitants de vols affrétés (voir l'annexe 30) ont joué un rôle déterminant dans le trafic de migrants haïtiens vers l'Amérique centrale, avec pour but ultime l'Amérique du Nord (voir l'annexe 31)[99].

110. Le Groupe d'experts a identifié deux exploitants de vols affrétés ayant participé au transport de nationaux haïtiens dans le cadre du « pont aérien »[100]. Selon des sources confidentielles, ces compagnies travaillaient en étroite collaboration avec des particuliers et des agences de voyages à des fins de trafic et savaient qu'elles étaient employées pour transporter des migrants devant ensuite être introduits clandestinement en Amérique du Nord. Le Groupe d'experts a contacté les deux compagnies, mais n'avait reçu aucune réponse au moment de la rédaction du présent rapport.

111. Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme invitent les États à prendre les mesures appropriées pour empêcher les atteintes aux droits humains, et lorsqu'elles se produisent, enquêter à leur sujet, en punir les auteurs, et les réparer par le biais de politiques, de lois, de règles et de procédures judiciaires, tandis que les entreprises doivent respecter les droits humains dans toutes leurs activités et être particulièrement attentives dans les zones touchées par un conflit, en raison du risque accru de violations caractérisées des droits humains.

112. Il existe une grande quantité d'informations sur la crise multidimensionnelle que connaît Haïti et les niveaux extrêmes de violence, ainsi que sur le nombre sans précédent de migrants traversant l'Amérique centrale ces dernières années. Le Groupe d'experts estime qu'une procédure de diligence raisonnable de base (voir A/73/163, par. 16) aurait mis en évidence le risque élevé de trafic de migrants, or rien ne semble prouver que la diligence raisonnable ait été appliquée par l'une ou l'autre des compagnies de transport aérien ayant acheminé des personnes en aller simple d'Haïti vers le Nicaragua.

113. Le désir des Haïtiens de quitter le pays en raison de la violence est exploité à différents niveaux. Le Groupe d'experts a par exemple obtenu des documents indiquant que des personnes organisant des vols affrétés étaient soumises à des pratiques d'extorsion de la part de certains représentants de l'autorité haïtienne de l'aviation civile[101]. Les informations obtenues permettent de mettre en lumière un système basé sur la taille de l'avion, les sommes versées allant de 15 000 à 35 000 dollars des États-Unis par vol. Le Groupe d'experts a également obtenu des rapports faisant état de pratiques d'extorsion analogues de la part de certaines sociétés de services d'escale, exigeant des frais allant de 10 000 à 15 000 dollars pour assurer les services des vols affrétés[102]. Les enquêtes sont en cours.

---

[98] Entretiens avec des sources confidentielles, y compris des agences de voyages, mai, juin et juillet 2024.

[99] De l'avis du Groupe d'experts, le secteur aérien pâtit d'un déficit de réglementation relative à la prévention du trafic de migrants, qui pourrait être comblé par les organisations internationales compétentes et les partenaires intéressés.

[100] Voir, par exemple, l'historique des vols de l'avion de la compagnie FLYMEX immatriculé XA-VBC, entre Port-au-Prince, Haïti et Managua, d'août à octobre 2023 (annexe 30).

[101] Entretiens avec un analyste, novembre 2023 et mai 2024. Source confidentielle, juillet 2024.

[102] Entretien avec une source confidentielle, juillet 2024.

C. Actes contraires au droit international des droits humains ou constituant des atteintes à ces droits[103]

114. Haïti reste en proie à des violations généralisées des droits humains, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et dans la région de l'Artibonite. Entre janvier et juin, 3 638 homicides ont été recensés[104] (3 241 hommes, dont 51 garçons, et 397 femmes, dont 13 filles). En outre, 2 211 personnes ont été blessées et 1 162 ont été enlevées[105]. Le Groupe d'experts a relevé plusieurs cas d'enlèvements de masse[106] commis par le gang Kokorat San Ras, dirigé par Meyer, et le gang Gran Grif, dirigé par Luckson Elan (voir l'annexe 33).

115. Selon le rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire de mai 2024, environ la moitié de la population haïtienne (5 millions de personnes) est en situation d'insécurité alimentaire de niveau 3 (crise), et 1,6 million en situation d'insécurité alimentaire de niveau 4 (urgence)[107]. La commune de Cité-Soleil, à Port-au-Prince, reste l'une des zones les plus touchées. Un enfant haïtien sur deux est actuellement en situation d'insécurité alimentaire aiguë[108]. La réouverture de l'aéroport international en mai et l'arrivée de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en juin ont amélioré l'accès et l'aide humanitaires, y compris les distributions de vivres, même si de nombreux problèmes persistent[109].

116. En juillet, le nombre de groupes d'autodéfense était passé à environ 60, contre 30 en janvier[110]. En juin, le mouvement *Bwa Kale* et divers groupes d'autodéfense avaient tué au moins 182 personnes (voir S/2024/508).

117. Selon la Police nationale d'Haïti, au 30 juin, la force était composée de 12 931 agents, dont 1 571 femmes, soit 1,09 agent de police pour 1 000 habitants. Depuis janvier, 23 agents ont été tués et 48 blessés. En outre, l'institution a perdu environ un millier d'agents pour cause de désertion, de démission ou d'émigration. Par ailleurs, sur les 412 installations de police que compte le pays, environ 74 sont restées non opérationnelles à cause de la violence des gangs[111].

118. Au 24 juillet, avec 7 542 détenus, dont 418 femmes et 246 mineurs, la surpopulation carcérale demeurait problématique en Haïti. Environ 83 % des détenus étaient en détention provisoire, chacun d'entre eux disposant d'un espace de 0,33 m^2. Les conditions d'incarcération déplorables ont entraîné la mort de plus de 111 détenus depuis janvier, en raison d'anémie, de maladies gastro-intestinales, de tuberculose et d'autres maladies infectieuses[112].

119. En juin, on comptait 578 074 personnes déplacées en Haïti, soit une augmentation de près de 60 % par rapport à mars 2024 (362 551)[113]. Ce chiffre représente plus du double de celui de 2022, ce qui fait d'Haïti le pays ayant le plus

---

[103] Voir également l'annexe 32 sur les violations des droits humains.

[104] Il s'agit du nombre le plus élevé depuis que l'ONU comptabilise les homicides volontaires en Haïti. Données de la police des Nations Unies, juillet 2024.

[105] Ce nombre comprend 724 hommes, 14 garçons, 409 femmes et 15 filles, soit une diminution de 20 % selon les données de la police des Nations Unies, juillet 2024.

[106] Aux fins du rapport du Groupe d'experts, on entend par « enlèvements de masse » les cas où 10 personnes ou plus sont enlevées en même temps.

[107] Programme alimentaire mondial, « WFP Haiti: country brief », mai 2024.

[108] Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, « Haïti: IPC acute food insecurity snapshot », mars-juin 2024.

[109] Entretiens avec des organismes des Nations Unies et des acteurs humanitaires, juillet 2024.

[110] Entretiens avec un analyste de gangs et un spécialiste de l'action humanitaire, juillet 2024.

[111] Données de la police des Nations Unies, juillet 2024.

[112] Dans 27 cas, la cause du décès était inconnue. Données de la police des Nations Unies, juillet 2024.

[113] OIM, « Displacement situation in Haiti: round 7 », juin 2024 (consulté en juin 2024).

grand nombre de personnes déplacées au monde à cause de violences liées à la criminalité (voir l'annexe 34)[114].

120. Les Haïtiens continuent d'être victimes des passeurs, qui empruntent des itinéraires dangereux par voie terrestre, maritime ou aérienne. Ces voyages périlleux se soldent souvent par une tragédie. Le 17 juillet, un bateau transportant 80 migrants haïtiens vers les Îles Turques et Caïques a pris feu, faisant 40 morts et de nombreux blessés[115]. Cet événement met en relief le fait que le trafic de migrants par des itinéraires maritimes risqués est un commerce florissant (voir S/2023/674 et l'annexe 35).

1. Violence sexuelle et violence fondée sur le genre

121. Les femmes et les filles demeurent extrêmement vulnérables face aux violences sexuelles et aux violences fondées sur le genre[116]. L'explosion du nombre de personnes déplacées et leurs conditions de vie désastreuses exacerbent ce risque, rendant ces personnes particulièrement vulnérables face aux agressions et à l'exploitation sexuelles[117]. Par exemple, le 29 mars, des membres du gang 5 Segond se sont introduits dans un gymnase de Port-au-Prince reconverti en centre d'accueil de personnes déplacées et ont violé deux filles âgées de 3 et 12 ans[118].

122. Au cours de la période considérée, le Groupe d'experts a interrogé de nombreuses victimes de viols et d'autres violences sexuelles, y compris des membres de la communauté LGBTQI+. Il a recueilli le témoignage d'une jeune fille de 17 ans qui a indiqué que, le 15 janvier, alors qu'elle marchait près de chez elle à Delmas (Port-au-Prince), deux membres du gang Delmas 95 l'ont emmenée dans un bâtiment abandonné, où ils l'ont violée. Elle est tombée enceinte, mais s'est ensuite fait avorter. Craignant d'être à nouveau attaquée, elle a décidé de se réfugier en République dominicaine[119].

123. Le Groupe d'experts a interrogé deux personnes de la communauté LGBTQI+ qui ont déclaré avoir subi des violences sexuelles de la part de gangs à Port-au-Prince. Un homme de 21 ans a indiqué qu'il était constamment harcelé en raison de son orientation sexuelle par un gang ayant à sa tête une personne visée par des sanctions de l'ONU. Les actes de harcèlement se sont étendus à sa famille, qui a poussé le jeune homme à quitter le domicile par crainte de nouvelles violences. Après une brève période où il était à la rue, puis ayant temporairement trouvé refuge dans un site pour personnes déplacées, il a pu quitter Haïti avec l'aide d'amis et de parents[120]. Un homme de 25 ans a raconté qu'il vivait avec son compagnon près de l'aéroport de Port-au-Prince. Ils étaient constamment soumis à des actes de harcèlement et d'extorsion de la part de membres de gangs. Lorsque la victime s'est retrouvée au chômage et dans l'incapacité de satisfaire les demandes d'extorsion, des membres du

---

[114] Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), « Haïti : Un nombre croissant de personnes déplacées a désespérément besoin d'une protection et d'une aide prioritaires, exhortent les experts de l'ONU », 20 juin 2024 (consulté en juin 2024). On trouvera à l'annexe 34 des données sur les personnes déplacées, les personnes expulsées/rapatriées – y compris les interceptions en mer – et les réfugiés.

[115] OIM, « Tragic boat fire claims 40 migrant lives off Haiti's coast », 19 juillet 2024.

[116] Selon certaines sources, entre avril et juin 2024, jusqu'à 40 cas de viols ont été signalés chaque jour dans certains quartiers de Port-au-Prince. Voir le rapport trimestriel du BINUH sur la situation des droits humains en Haïti.

[117] HCDH, « Les femmes et les filles : premières victimes de la crise qui ravage Haïti, disent les experts de l'ONU », 6 mai 2024 ; ONU Info, « Haiti: Displaced women face 'unprecedented' level of insecurity and sexual violence », 17 juillet 2024.

[118] Données de l'ONU et entretiens avec des acteurs humanitaires, avril 2024.

[119] Entretien avec une source confidentielle, mai 2024.

[120] Entretien avec une victime, source confidentielle, mai 2024.

gang se sont introduits dans leur maison et ont violenté son partenaire. Craignant pour leur vie, les deux hommes ont fui Haïti[121].

124. D'autres faits donnent un aperçu de la prévalence de la violence sexuelle en Haïti. Par exemple, le 30 novembre, une femme de 22 ans a été tuée de deux balles dans le vagin pour avoir refusé d'avoir des relations sexuelles avec le chef du gang Gran Grif, Luckson Elan, à Petite-Rivière-de-l'Artibonite. Le 8 décembre, à Drouillard (Cité-Soleil), des membres du gang Terre Noire, dirigé par Jonel Catel, ont arrêté une camionnette pleine de passagers qui se rendaient dans le quartier de Brooklyn. Sous le regard des autres passagers, les membres du gang ont collectivement violé trois femmes avant de les tuer[122].

125. En outre, le Groupe d'experts a recueilli des informations concernant des violences sexuelles perpétrées contre des mineurs. Par exemple, le 15 janvier, à Fontamara (commune de Carrefour), une fillette de 7 ans a été violée par un membre du gang Ti Bwa âgé de 16 ans. Le 18 février, une fille de 15 ans souffrant d'un handicap mental a été violée par deux membres du gang Ti Bwa dans le même secteur. Le 26 janvier, à Drouillard (Cité-Soleil), une fille de 17 ans a été violée et tuée par des membres du gang Terre Noire alors qu'elle quittait le secteur de Brooklyn pour se rendre à l'école. Le 24 juillet, 23 femmes qui avaient été enlevées séparément et violées par des membres de gangs non identifiés ont été secourues par la police dans la commune de Gressier. Plusieurs ravisseurs impliqués dans ces affaires (le nombre exact n'a pas été communiqué) ont été soit tués par la police, soit lynchés par la population locale[123].

126. Le Groupe d'experts a également recensé des cas de viols commis par des membres des gangs 5 Segond, Gran Grif, Canaan, Kraze Barye et 400 Mawozo, entre autres[124]. Les enquêtes sont en cours.

2. Enrôlement d'enfants

127. Au cours de la période considérée, l'enrôlement d'enfants âgés parfois de seulement 10 ans par les gangs a considérablement augmenté (voir S/2024/384), et les enfants pourraient désormais représenter jusqu'à 50 % de l'ensemble des membres des gangs[125]. Du fait de la situation désastreuse que connaît Haïti, les enfants ont plus de risques de se faire enrôler par des gangs et, à cause du manque d'accès à l'éducation, à l'emploi et aux produits de première nécessité, entrer dans un gang est considéré comme le seul moyen viable de survie. Par ailleurs, les gangs appâtent les enfants en leur donnant de l'argent, un téléphone portable, une moto ou d'autres biens, ou en leur promettant d'autres avantages économiques et peut-être aussi une certaine forme de reconnaissance sociale s'ils rejoignent le gang. Si ces tactiques échouent,

[121] Entretien avec une victime, source confidentielle, mai 2024. La victime n'a pas souhaité identifier ses agresseurs.

[122] Entretiens avec des membres d'organisations non gouvernementales (ONG) et des défenseurs des droits humains, juin et juillet 2024, et données de l'ONU, juin 2024.

[123] Entretiens avec des représentants d'organismes des Nations Unies, des membres d'ONG et des défenseurs des droits humains, mai, juin et juillet 2024, et données de l'ONU, novembre 2023 à juin 2024.

[124] Entretiens avec des défenseurs des droits humains, des représentants d'ONG et des responsables d'organismes humanitaires des Nations Unies, et données de l'ONU.

[125] Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « Violence en Haïti : les enfants constituent désormais jusqu'à la moitié des effectifs des groupes armés du pays – UNICEF », 31 mai 2024.

les gangs menacent de mort les enfants ou leur famille, ne laissant aux mineurs d'autre choix que de les rejoindre (voir l'annexe 32.3)[126].

128. Parmi les gangs qui ont le plus recours à l'enrôlement d'enfants, citons Brooklyn, Grand Ravine, 5 Segond, Gran Grif, 400 Mawozo, Belekou[127], Ti Bwa et 103 Zombie[128].

129. L'enrôlement d'enfants dépend également de la somme d'argent qu'un gang peut donner à un enfant. Cependant, les enfants ne peuvent pas choisir le gang pour lequel ils souhaitent travailler, car les gangs sont très territoriaux et toute tentative de quitter leur territoire est considérée comme une trahison. Toute défection, tout refus de rejoindre un gang est puni de mort. En outre, les enfants qui proviennent de l'extérieur d'une zone contrôlée par un gang sont considérés avec suspicion et risquent d'être vus comme des espions et donc d'être tués.

130. Un enfant peut toucher entre 10 000 et 15 000 gourdes (70 à 110 dollars des États-Unis) par quinzaine, en fonction de ses compétences et des tâches effectuées. Par exemple, les enfants qui gardent un poste de contrôle peuvent gagner 15 000 gourdes (110 dollars des États-Unis) par quinzaine, tandis qu'un enfant qui participe à des affrontements peut gagner 25 000 gourdes (180 dollars des États-Unis) par quinzaine[129]. La rémunération dépend également de la capacité du gang à gagner de l'argent[130].

131. Les enfants sont affectés à différentes tâches en fonction de leur âge, de leur sexe et de leurs compétences. Par exemple, les filles participent généralement aux tâches ménagères et servent d'espionnes chargées de recueillir des informations auprès de personnes dont l'enlèvement est envisagé, ou pour surveiller les mouvements de la police ou d'autres gangs. Toutefois, il a été signalé que des filles portaient des armes et participaient probablement à des affrontements[131]. Selon des informations obtenues par le Groupe d'experts, des mineurs participeraient à des attaques perpétrées par *Viv Ansanm* à Port-au-Prince et géreraient des postes de contrôle[132].

132. Le Groupe d'experts a également été informé qu'on donne aux enfants des drogues et de l'alcool lorsqu'ils participent à des affrontements[133]. Selon un rapport particulièrement inquiétant, Dimitri Hérard a formé des enfants membres du 5 Segond au maniement d'armes et à des tactiques militaires[134].

133. Par ailleurs, il arrive que des mineurs soient à la tête de cellules de gangs et contrôlent des territoires. Ainsi, Ti Bebe Bougoy était mineur lorsqu'il a pris la tête de 103 Zombie en 2022. Bon nombre de chefs de gangs sont de jeunes adultes d'une vingtaine d'années qui exercent de ce fait une attraction sur les enfants. Non contents de cela, ils préfèrent les recruter, car ils peuvent les contrôler plus facilement[135].

---

[126] Compte tenu du niveau actuel de violence contre les enfants, il est possible de conclure que les six violations graves des droits de l'enfant continuent d'être commises en Haïti. Voir également S/2023/674.

[127] Données de la police des Nations Unies, juillet 2024. Voir également S/2024/508.

[128] Entretiens avec un analyste de gangs et deux agents humanitaires, juillet 2024.

[129] Entretien avec un agent humanitaire, juillet 2024. Taux de change établi par www.xe.com/ (consulté en juillet 2024).

[130] Entretien avec un agent humanitaire, juillet 2024.

[131] Entretiens avec des défenseurs des droits humains et des membres d'ONG, mai et juin 2024.

[132] Entretiens avec un analyste de gangs, des représentants d'organismes des Nations Unies, des membres d'ONG et des défenseurs des droits humains, mai, juin et juillet 2024.

[133] Entretiens avec des défenseurs des droits humains, mai 2024.

[134] Entretiens avec un analyste de gangs, des représentants d'organismes des Nations Unies et des défenseurs des droits humains, mai, juin et juillet 2024.

[135] Entretien avec deux agents humanitaires, juillet 2024.

134. À cet égard, si la signature, par le Gouvernement et les Nations Unies en octobre 2023, d'un protocole relatif au transfert, à l'accueil et à la prise en charge des enfants associés aux gangs armés rencontrés lors d'opérations de sécurisation du territoire est une étape positive, l'arrivée de la Mission multinationale d'appui à la sécurité souligne que ce protocole doit être urgemment mis en œuvre.

135. Un mineur a livré au Groupe d'experts un témoignage dans lequel il a raconté les épreuves qu'il a subies avant de réussir à se soustraire au recrutement par le gang Grand Ravine, et sa fuite contrainte en République dominicaine pour éviter d'être tué par le gang[136]. Dans un autre témoignage, une fille de 16 ans a expliqué au Groupe d'experts que cinq membres du gang 5 Segond avaient fait pression sur son frère de 17 ans pour qu'il rejoigne le gang. Dans un premier temps, ils l'avaient invité à boire de l'alcool et à faire la fête, mais il avait refusé en raison de ses convictions religieuses. Ce refus a irrité les membres du gang, qui ont commencé à lui extorquer de l'argent chaque fois qu'il quittait son domicile. Le jeune homme a fini par avoir peur de sortir. Le gang a ensuite commencé à interroger sa famille pour savoir où il se trouvait et à réclamer de l'argent. Les membres de cette famille ont décidé de quitter le quartier de Village de Dieu un par un, mais, alors qu'il tentait de s'enfuir, le jeune homme a été intercepté par le gang et abattu sur place. La jeune fille a réussi à s'enfuir avec un parent et a quitté le pays, mais elle ignore où se trouve sa mère[137].

3. Utilisation de boucliers humains[138]

136. Depuis le début de 2024, le Groupe d'experts a constaté que de nombreux gangs utilisaient la population comme boucliers humains. Cette nouvelle tactique consiste notamment à empêcher les civils de partir se mettre en sécurité, à les piéger dans leurs maisons et à exécuter sommairement ceux qui tentent de s'échapper. Les gangs demandent également aux habitants de rentrer chez eux en leur assurant que les quartiers ont été sécurisés (voir également la section II.A). L'utilisation de boucliers humains constitue une violation grave des droits humains.

137. Cette stratégie pourrait permettre aux gangs de se fondre parmi les civils lors d'opérations de la Police nationale d'Haïti et éventuellement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, augmentant ainsi le risque de pertes civiles, en particulier dans les zones densément peuplées.

138. Par exemple, à Carrefour-Feuilles, le gang Grand Ravine occupe plusieurs maisons encore habitées, interdisant aux habitants de sortir de chez eux[139].

4. Destruction et déprédation injustifiées de biens publics et de biens privés[140]

139. Entre février et mai, *Viv Ansanm* a adopté comme tactique la destruction et la déprédation injustifiées d'infrastructures et de biens publics ou privés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (voir la section II.A).

140. Les quartiers bordant le Palais national ont été particulièrement touchés. Cette zone d'importance stratégique comprend des sites critiques, notamment l'hôpital

---

[136] Entretien avec une source confidentielle, mai 2024.

[137] Entretien avec une source confidentielle, mai 2024.

[138] Dans le présent rapport, le Groupe d'experts emploie le terme « boucliers humains » dans les contextes où des civils sont utilisés délibérément par une faction combattante pour dissuader de toute attaque contre elle. L'utilisation de ce terme ne préjuge en rien d'une quelconque application du droit international humanitaire.

[139] Entretien avec un analyste de gangs, juillet 2024.

[140] Aux fins du présent rapport, le Groupe d'experts entend par « destruction injustifiée » la destruction indiscriminée de biens privés ou de biens publics par des factions combattantes. L'utilisation de ce terme ne préjuge en rien d'une quelconque application du droit international humanitaire.

général, plusieurs facultés universitaires, les locaux du journal officiel du pays, *Le Moniteur*, et ceux du plus ancien journal du pays, *Le Nouvelliste*. Environ 130 commerces, 650 véhicules, 957 maisons et plusieurs édifices gouvernementaux ont été saccagés ou incendiés. Des milliers de personnes ont été contraintes de se réinstaller ailleurs[141].

141. Le 24 mars, *Viv Ansanm* a mené une attaque indiscriminée sur un large périmètre autour du Palais national (voir l'annexe 36). Cette attaque avait pour objectif de vider le quartier de ses habitants et de causer le plus de dégâts possible. L'enquête du Groupe d'experts a permis de déterminer qu'Izo, le chef du 5 Segond, était l'un des principaux instigateurs de l'attaque[142].

D. Flux financiers illicites

1. Une économie haïtienne en difficulté

142. La violence liée aux gangs a exacerbé les flux financiers illicites, les gangs cherchant à étendre leur territoire pour accroître leurs sources de revenus avant le début des opérations conjointes de la Police nationale d'Haïti et de la Mission multinationale d'appui à la sécurité.

143. Certains acteurs économiques continuent de financer des gangs et des réseaux criminels organisés pour protéger leurs intérêts et favoriser le commerce illicite. Cette relation contribue de façon notable à alimenter la violence des gangs, comme l'ont affirmé publiquement plusieurs d'entre eux (voir l'annexe 37).

144. Au cours de la période considérée, plusieurs entreprises ont fermé leurs portes ou ont désinvesti pour limiter les risques, ce qui a entraîné une contraction progressive de l'économie nationale[143].

145. Par ailleurs, le pays demeure aux prises avec des détournements de fonds publics destinés à la satisfaction des besoins fondamentaux des Haïtiens et à la construction et au développement d'infrastructures essentielles.

2. Attaques de gangs contre des centres économiques stratégiques

146. Lorsqu'il est clairement apparu que la Mission multinationale d'appui à la sécurité allait être déployée, les gangs sont devenus plus agressifs. Ils ont cherché à tirer parti du peu de temps qu'ils avaient à leur disposition pour générer des revenus illicites supplémentaires en conquérant de nouveaux territoires (voir la section II.A) et en ciblant des pôles économiques clés, tels que des ports maritimes, des routes, des sociétés d'investissement privées et des banques.

---

[141] Entretiens avec des défenseurs des droits humains et des membres d'ONG, mai et juin 2024. Voir aussi Réseau national de défense des droits humains, « Position du RNDDH sur la situation chaotique en Haïti », 6 mars 2024, et rapport trimestriel du BINUH sur la situation des droits humains en Haïti (janvier-mars 2024).

[142] Entretiens avec des représentants d'organismes des Nations Unies, des membres d'ONG et des défenseurs des droits humains, mai, juin et juillet 2024.

[143] Entretiens avec un employé de banque, un analyste financier et un fonctionnaire chargé de la lutte contre la corruption, mai 2024. Voir aussi Département de l'agriculture des États-Unis, Grain and feed annual: Haiti, rapport nº HA2024-003, 17 avril 2024.

a) Attaques contre les ports maritimes

i) Terminal à conteneurs de la Caribbean Port Services

147. La réactivation de l'alliance *Viv Ansanm* (voir la section II.A) s'est suivie d'un assaut sans précédent sur les ports maritimes, les gangs cherchant à générer des revenus illicites le plus rapidement possible.

148. Les gangs Wharf Jérémie et La Saline se sont fait concurrence pour générer des revenus en extorquant des fonds aux camions à destination et en provenance du terminal à conteneurs de la Caribbean Port Services, situé dans le port de La Saline, à Port-au-Prince, et géré par l'Autorité portuaire nationale. Le terminal à conteneurs traite environ 80 % des marchandises arrivant à Port-au-Prince[144].

149. Selon quatre manutentionnaires et deux chauffeurs, les camions de transport logistique payaient généralement entre 200 et 300 dollars des États-Unis par conteneur quittant le port à chacun des deux gangs. Avec au minimum 200 conteneurs quittant le terminal chaque jour, les gangs ont engrangé des revenus considérables, mais, jugeant les extorsions excessives, les transporteurs ont cessé leurs activités au début du mois de mars.

150. Pour compenser la perte de revenu consécutive à la grève des camionneurs, les gangs se sont rabattus sur le pillage des conteneurs. Le port a été contraint de fermer (voir l'annexe 38)[145].

ii) Terminal de Varreux

151. Les gangs ont également multiplié les attaques contre le terminal de Varreux, le plus grand dépôt de carburant d'Haïti, adjacent à la commune de Cité-Soleil, compromettant l'approvisionnement en carburant dans le reste du pays. Environ 70 % du carburant en vrac du pays est stocké dans ce terminal[146], qui sert également de port pour des marchandises diverses[147].

152. Au cours de la période considérée, le port a subi des attaques de l'alliance *Viv Ansanm*, notamment la destruction d'infrastructures électriques et le pillage d'un navire par des membres de 5 Segond. Après plusieurs tentatives d'intrusion dans le port, le gang a attaqué en mars la centrale électrique de Varreux, exploitée par Électricité d'Haïti, plongeant Port-au-Prince dans l'obscurité[148]. L'objectif était de paralyser la centrale, puis de piller les produits pétroliers pour les revendre (voir l'annexe 39)[149]. L'intervention de la Police nationale d'Haïti a empêché les gangs d'accéder au port.

153. En avril, un navire, le *Magalie*, qui venait de décharger une partie de sa cargaison de riz au terminal de Varreux, a été attaqué par le gang dans la baie de Port-au-Prince et une partie de la cargaison restante a été pillée avant que la Police nationale d'Haïti ne vienne à sa rescousse[150]. Deux sources ayant connaissance des pillages et un commerçant de Village de Dieu, bastion de 5 Segond, ont fait savoir au

---

[144] Voir Philippe Coles, « Caribbean port services: Port-au-Prince, Haïti », Project Cargo Weekly, 4 octobre 2018.

[145] Jérémie Tillon, « La compagnie Carribean Port Service suspend toutes ses activités dans le port à la suite de l'attaque perpétrée par les gangs », 7 mars 2024.

[146] Entretiens avec un fonctionnaire des douanes et un employé de l'Autorité portuaire nationale, mars 2024. Voir aussi https://dlca.logcluster.org/211a-haiti-port-terminal-varreux.

[147] iCiHaiti, « Insécurité : le terminal pétrolier de Varreux bloqué », 23 avril 2024.

[148] Char Adams et Fredlyn Pierre Louis, « Parts of Haiti left in darkness after armed groups attack power stations », NBC News, 18 mars 2024.

[149] Entretien avec un agent de sécurité et un fonctionnaire des douanes du port de Varreux, avril 2024.

[150] Raghib Raza, « Gangs in Haiti hijack food-carrying ship in Port-au-Prince », 11 avril 2024.

Groupe d'experts que le gang avait réquisitionné des camions pour transporter le riz jusque sur son territoire, où il en a distribué une partie gratuitement aux écoles du quartier et vendu le reste sur des marchés ouverts à la moitié du prix du marché, dans un geste de « bonne volonté » visant à contenter la population locale. L'une des sources a noté que le gang se procurait les marchandises « gratuitement », de sorte que la vente à un prix dérisoire lui permettait de réaliser un « bénéfice » tout en gagnant le soutien de la population[151].

154. Entre le 22 avril et le 1er mai, des gangs de *Viv Ansanm* ont bloqué l'accès au port de Varreux et au terminal de la Caribbean Port Services, bloquant ainsi l'approvisionnement en carburant et autres produits de base dans le pays. Plus précisément, 5 Segond a détourné des camions à l'extérieur du terminal et les a utilisés pour bloquer la route, interrompant ainsi les activités portuaires (voir l'annexe 39). Cette situation a entraîné une pénurie de carburant et une hausse des prix des produits de base, au profit des revendeurs clandestins et des stations-service appartenant aux gangs[152].

155. Depuis le mois de juin, la Police nationale d'Haïti multiplie les opérations dans les environs du terminal afin de sécuriser la distribution de carburant.

b) Attaques ciblant la circulation routière et les commerces

156. Le Groupe d'experts a continué d'enquêter sur les revenus générés par les gangs de *Viv Ansanm* par le prélèvement de taxes sur les routes communales et les commerces et d'autres activités illicites. Bien que les gangs se soient regroupés sous la bannière de *Viv Ansanm*, la production de revenus continue d'être gérée au niveau de chaque gang[153]. La coopération au cours de la période considérée entre Les Argentins, dirigé par Kempes Sanon, et Delmas 6, dirigé par Jimmy Chérizier (HTi.001), en est l'illustration.

157. Depuis février, les gangs mènent des attaques concertées contre le quartier de Solino afin d'en prendre le contrôle (voir la section II.A.1). Ils s'en sont également pris ensemble aux hauteurs du quartier de Delmas et aux quartiers de Christ Roi, de Bourdon et de Nazon, qui sont considérés comme des secteurs résidentiels à revenus intermédiaires ou élevés qui sont « adaptés » à l'extorsion et aux enlèvements[154].

158. Malgré les attaques conjointes visant à étendre l'emprise territoriale, chaque gang conserve son mode de fonctionnement pour la collecte de revenus. Par exemple, Delmas 6 pille des commerces, y compris ses « clients », c'est-à-dire ceux qui lui versent une rétribution mensuelle pour leur « protection », tandis que Les Argentins pratiquent la spoliation et l'extorsion de fonds des résidents. Il n'existe pas de stratégie coordonnée de collecte de revenus, et des échauffourées entre les deux gangs ont pu survenir au sujet des limites de leur territoire économique respectif (voir l'annexe 41 et la section II.A.1)[155].

---

[151] Entretien avec un commerçant de Village de Dieu, mai 2024.

[152] Entretien avec les propriétaires de deux stations-service et un importateur de riz, juin 2024. Voir aussi iCiHaiti, « Insécurité : le terminal pétrolier de Varreux bloqué », et Crisis 24, « Haiti: gang violence, heightened security measures likely to continue through at least mid-May/update 16 », 2 mai 2024.

[153] Entretien avec un représentant d'un consortium de taxis, un analyste de gangs et deux manutentionnaires de ports maritimes, juin 2024.

[154] Entretien avec un commerçant des hauteurs du quartier de Delmas et deux chauffeurs de taxi basés à Delmas 6, mai et juin 2024.

[155] Entretien avec deux commerçants dont les kiosques ont été pillés et incendiés à Solino et avec un agent de la Police nationale d'Haïti au fait de l'affaire, mai et juin 2024.

c) Attaques ciblant le secteur bancaire

159. Le secteur bancaire haïtien fait face à des difficultés accrues, tant physiques (attaques de gangs) que financières, en raison des problèmes de conformité et des risques.

160. Les attaques portées par les membres de l'alliance *Viv Ansanm* contre des banques ont semé la panique dans le secteur bancaire, poussant les clients à retirer leurs avoirs. Par exemple, au début du mois de mars, des gangs ont attaqué et pillé des agences de la BNC, de la SOGEBANK et de l'UNIBANK dans la commune de Croix-des-Bouquets[156]. Le 18 mars, la Banque de la République d'Haïti, la Banque centrale, située dans le centre de Port-au-Prince, a été fermée temporairement après avoir subi une tentative de pillage qui a fait plusieurs victimes. Cette attaque a eu pour répercussions une pénurie de devises due à la fuite des capitaux[157]. Peu après, Citibank, qui proposait des services aux entreprises et des services par correspondance, a cessé ses activités dans le pays, et certains clients ont transféré leur argent dans des banques étrangères de la région (voir l'annexe 42).

161. Les assauts contre les banques ont suscité la panique parmi leurs clients, entraînant des retraits massifs, et certaines entreprises ont retiré leurs actifs du pays à cause de l'instabilité politique et du faible niveau de confiance des investisseurs. Certains gros clients, tels que des entreprises des secteurs de l'export et de l'hôtellerie, font partie de ceux qui ont désinvesti en raison de la contraction des marchés[158].

162. Selon un analyste du secteur bancaire, seulement 28 % environ de la population haïtienne possèdent un compte en banque, contre environ 32 % en 2017[159]. Les 72 % restants recourent à des services non bancaires, notamment les espèces en vrac. En 2023, Haïti était l'un des trois premiers pays de destination des grandes quantités d'argent en espèces saisies aux États-Unis[160]. Selon les autorités haïtiennes, une partie des espèces en vrac qui parviennent à entrer dans le pays alimente les réseaux de flux illicites, y compris le financement des activités des gangs[161].

163. Le secteur bancaire haïtien continue de subir une perte de sa main-d'œuvre qualifiée, principalement en raison de l'insécurité liée aux gangs[162]. Le Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti a observé qu'environ 250 cadres qualifiés avaient quitté le secteur bancaire et Haïti en 2023, en grande partie à cause de l'insécurité, une perte énorme qui avait porté un coup au développement économique du pays[163]. D'autres facteurs, tels que le blanchiment d'argent et les problèmes de conformité, sapent encore plus la confiance dans le secteur bancaire, alors que le pays compte déjà une grande population non bancarisée (voir l'annexe 43).

---

[156] Erold Théodore, « Attaque armée contre la mairie de Croix-des-Bouquets : des pertes considérables enregistrées », 8 mars 2024.

[157] Entretien avec un banquier et deux agents de sécurité financière, avril 2024. Voir Agence France-Presse, « Haïti : une attaque contre la Banque centrale repoussée, plusieurs assaillants tués », *Le Monde*, 19 mars 2024.

[158] Entretien avec un banquier, un ancien fonctionnaire des finances publiques et un analyste financier, avril et mai 2024.

[159] Entretien avec un analyste du secteur bancaire et un conseiller financier, mai 2024. Voir aussi Alliance for Financial Inclusion, « Haiti: digital financial services (SFD) », 2018.

[160] États-Unis, Département du Trésor, *2024 National Money Laundering Risk Assessment* (2024).

[161] Entretien avec un analyste de la lutte contre le blanchiment d'argent, un spécialiste de la criminalité financière et un analyste des risques financiers, avril 2024.

[162] Ibid.

[163] Haïti Libre, « Haïti – économie : près de 250 cadres ont quitté le secteur bancaire et Haïti en 2023 », 6 janvier 2024.

3. Flux financiers illicites transfrontaliers

164. Les liens économiques entre Haïti et la République dominicaine sont caractérisés par des échanges formels et informels. Les communautés vivant de part et d'autre de la frontière commercent en toute fluidité, les échanges informels s'articulant avec les activités illicites[164]. Certains acteurs économiques de premier plan collaborent avec les gangs dans le cadre d'activités financières transfrontalières illicites.

165. Le Groupe d'experts a constaté que le gang 400 Mawozo faisait partie d'un réseau criminel se livrant à des activités de contrebande et d'extorsion et était impliqué dans des assassinats[165]. Les activités du gang demeuraient principalement la contrebande d'armes et de munitions (voir S/2023/674, par. 104), qu'il revendait à d'autres gangs faisant partie de la grande alliance *Viv Ansanm* (voir l'annexe 16).

166. La plupart des marchés étant situés en République dominicaine, les organisations criminelles opèrent de part et d'autre de la frontière et sont bien intégrées dans les tissus transfrontaliers, ce qui complique la tâche des douanes et des autres organes chargés de l'application de la loi. L'action des forces de l'ordre tend à irriter l'écosystème criminel, comme en témoignent plusieurs escarmouches[166].

a) Financement du 400 Mawozo et des réseaux criminels organisés

167. Les informations fournies par un État Membre ont corroboré les conclusions de l'enquête du Groupe d'experts sur les activités financières illicites menées dans la zone frontalière de Belladère. Ainsi, Rony Célestin, homme d'affaires et ancien sénateur haïtien, aurait été l'un des commanditaires du gang 400 Mawozo et d'un réseau criminel appuyant ses activités de contrebande.

168. Ce réseau criminel transfrontalier est composé d'hommes d'affaires, de commerçants du secteur informel, de transporteurs, d'agents corrompus de la police des frontières et des douanes, de contrebandiers locaux et de membres de gangs.

169. Le Groupe d'experts s'est entretenu avec 18 sources confidentielles en Haïti et en République dominicaine, dont certaines faisaient partie du réseau et d'autres avaient une connaissance directe de la question. Cinq des sources ont indépendamment expliqué au Groupe d'experts par quels moyens le réseau facilitait le passage des camions de marchandises transportant les produits de contrebande de M. Célestin, y compris parfois, à son escient, des armes et des munitions dissimulées destinées au 400 Mawozo. Souvent, des membres du gang suivaient de près le moyen de transport pour s'assurer que la cargaison n'était pas inspectée[167].

170. Les sources ont ajouté que le contrôle exercé par le 400 Mawozo sur les routes menant aux points de passage frontaliers, notamment Belladère et Malpasse, avait fait du gang un important fournisseur de munitions pour d'autres gangs haïtiens. En ce qui concerne Belladère, ils ont expliqué en détail que de petits lots de 100 à 500 munitions et deux ou trois fusils ou pistolets étaient parfois dissimulés dans des produits de contrebande et des denrées alimentaires en vrac importés par les entreprises de M. Célestin. Une fois la cargaison entrée en Haïti, le 400 Mawozo se

---

[164] Center for Strategic and International Studies, « Cross-border trade and corruption along the Haiti-Dominican Republic border », mars 2019.

[165] Entretien avec un agent de la police des frontières haïtienne, un fonctionnaire des douanes et un agent de la Police nationale d'Haïti, juin 2024.

[166] Ibid.

[167] Entretiens avec cinq sources confidentielles en Haïti et trois en République dominicaine, mai et juin 2024, respectivement.

coordonnait avec ses contacts pour qu'elle soit livrée en toute sécurité (voir l'annexe 44)[168].

171. Cinq sources ont ajouté que le réseau de contrebande qu'entretenait M. Célestin avec le 400 Mawozo comprenait des agents chargés du contrôle aux frontières corrompus qui, contre rémunération, facilitaient le passage de travailleurs migrants, y compris parfois des enfants, à destination du marché du travail informel en République dominicaine. Elles ont ajouté savoir également que les camions de M. Célestin transportaient parfois de la drogue, notamment du cannabis, dans des compartiments dissimulés lorsqu'ils repartaient en République dominicaine.

i) Fraude fiscale, fausses factures et entente sur les prix

172. Le Groupe d'experts a constaté que les entreprises dont M. Célestin et son épouse étaient les bénéficiaires effectifs généraient des revenus illicites par l'importation de marchandises de contrebande. Ils se soustrayaient au versement des droits en recourant à des pratiques commerciales frauduleuses, y compris la fraude à la facturation et la corruption de fonctionnaires des douanes. Des sources de République dominicaine et d'Haïti ayant une connaissance directe de l'affaire ont expliqué au Groupe d'experts que M. Célestin s'était bâti un réseau de fonctionnaires des douanes chargés de veiller à ce que ses envois échappent au paiement des droits d'importation et des taxes connexes. M. Célestin utilisait des hommes armés pour faire pression sur les douaniers et les agents des forces de l'ordre afin qu'ils agissent en sa faveur[169].

173. Grâce à l'avantage financier que lui procurent l'importation de grandes quantités de marchandises et l'évasion fiscale, M. Célestin peut vendre ses produits à un prix moindre, ce qui pousse ses concurrents à fermer boutique. Il sait aussi parfois se faire bien voir des populations locales en menant des activités philanthropiques.

ii) Blanchiment des produits issus de flux financiers illicites

174. Des sources ont expliqué au Groupe d'experts que M. Célestin, gros importateur de ciment et de fer[170], et son épouse étaient les bénéficiaires effectifs d'au moins huit sociétés commerciales connues du Groupe d'experts, qu'ils utilisaient pour blanchir de l'argent.

175. M. Célestin blanchit le produit de ses activités transfrontalières illicites en investissant dans des activités légitimes visant à polir son image. Il exploite son influence commerciale pour obtenir des faveurs et notamment remporter des appels d'offres pour la fourniture de matériaux de construction – principalement du ciment et de la tôle de contrebande – à des institutions gouvernementales, même si, à plusieurs reprises, il a été payé sans s'être acquitté de ses engagements[171].

176. M. Célestin est visé par des sanctions dans un État Membre pour crimes et délits économiques, notamment la corruption[172]. Le Groupe d'experts a obtenu des

---

[168] Entretien avec quatre sources confidentielles, trois chauffeurs de camion travaillant entre Saint-Domingue et Port-au-Prince et deux chauffeurs de bus assurant la liaison entre Saint-Domingue et Port-au-Prince, juin 2024.

[169] Source confidentielle, juin 2024.

[170] Gazette Haïti, « Affaires Rony Célestin : Ensemble Contre la Corruption (ECC) recommande la formation d'une commission mixte et un audit financier de la questure de la 49 et 50ème législature », 25 février 2021.

[171] Selon un ancien fonctionnaire et un agent chargé de la lutte contre la corruption, 2024.

[172] Rony Célestin est visé par des sanctions au Canada en vertu de la Loi sur les mesures économiques spéciales et de la Loi sur les Nations Unies, en réponse aux activités des gangs criminels et de ceux qui les soutiennent pour fomenter la violence et l'insécurité. Voir https://www.international.gc.ca/campaign-campagne/haiti-sanction/index.aspx?lang=fra, et

informations sur son patrimoine et constaté qu'il était titulaire de plusieurs comptes en devises[173]. Par exemple, il détenait 1 000 825,54 dollars des États-Unis sur l'un des comptes communs qu'il partageait avec son épouse en 2017, et 75 315,50 dollars sur un autre en 2018. En 2021, le couple a également acheté au Canada une maison d'une valeur de 4,25 millions de dollars canadiens (3,1 millions de dollars des États-Unis)[174] au moyen de fonds d'origine inconnue qui, selon les enquêteurs financiers, auraient été acquis de manière illicite[175]. Enfin, lorsque les autorités haïtiennes lui ont demandé en 2020 de déclarer sa fortune, M. Célestin n'a pas divulgué la valeur nette réelle de son patrimoine.

4. Détournement de fonds publics et mesures de réglementation disponibles

177. Les fonds publics destinés à la fourniture de services de base continuent d'être détournés vers des réseaux illicites au profit d'individus chargés de l'exécution de politiques nationales. Cette pratique continue d'affaiblir la gouvernance et d'ébranler la confiance du public dans l'État.

178. Dans son rapport d'évaluation mutuelle de 2019 sur les méthodes de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, le Groupe d'action financière des Caraïbes a relevé un certain nombre de défaillances concernant Haïti. Ces lacunes ont également été pointées du doigt dans le quatrième rapport de suivi renforcé et réévaluation de la conformité technique, publié par le Groupe d'action financière en juillet 2024[176].

179. Haïti figure sur la liste grise du Groupe d'action financière des Caraïbes en raison de défaillances stratégiques dans ses régimes de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération[177]. Ces aspects présentent un risque pour le système financier international. Compte tenu des problèmes que connaît le pays, le Groupe d'action financière a laissé à Haïti la latitude de rendre compte des progrès accomplis à son propre rythme[178].

180. Dans son rapport d'évaluation mutuelle de 2024, le Groupe d'action financière prend toutefois acte des efforts déployés par le Bureau des affaires financières et économiques, l'Unité de lutte contre la corruption et l'Unité centrale de renseignements financiers pour obtenir des renseignements financiers et les exploiter.

181. Au moment de la rédaction du présent rapport, l'Unité de lutte contre la corruption avait monté 11 dossiers de haut niveau en vue de poursuites pénales pour des détournements de fonds publics d'un montant total de plusieurs millions de dollars des États-Unis. Malgré les difficultés, Haïti serait en passe d'imposer des obligations réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, telles que le signalement des activités suspectes, l'identification des clients, le devoir de vigilance relatif à la clientèle et la tenue de registres des bénéficiaires effectifs[179].

Affaires mondiales Canada, « Le Canada impose des sanctions supplémentaires à des membres de l'élite politique haïtienne », 19 novembre 2024.

[173] Rapport confidentiel sur les flux financiers illicites, vu par le Groupe d'experts, juin 2024.

[174] Source confidentielle, 2024.

[175] Vincent Larouche, « Une villa de 4,25 millions pour la famille d'un sénateur haïtien », *La Presse*, 16 février 2021, et Hugo Joncas, « Les proches d'un sénateur haïtien investissent 6 millions $ au Québec », *Le Journal de Montréal*, 17 février 2021.

[176] Groupe d'action financière des Caraïbes, *Anti-Money Laundering and Counter-Terrorist Financing Measures: Republic of Haiti – 4th Enhanced Follow-Up Report and Technical Compliance Re-Rating* (2024).

[177] Groupe d'action financière, « Jurisdictions Under Increased Monitoring: June 2024 », 28 juin 2024.

[178] Échanges avec le secrétariat du Groupe d'action financière des Caraïbes, juillet 2024.

[179] Entretien avec deux enquêteurs financiers et un analyste des risques, juin et juillet 2024.

5. Autres conclusions

182. Au cours de ses enquêtes, le Groupe d'experts a pris connaissance de cas d'exploitation et de commerce illicites de ressources naturelles par des individus jouant un rôle dans la déstabilisation du pays. Il estime que le produit de la vente de ces ressources est utilisé pour financer les activités des gangs et des réseaux criminels.

III. Recommandations

183. Le Groupe d'experts sur Haïti adresse au Conseil de sécurité les recommandations suivantes :

a) Demander aux États Membres, en particulier ceux des régions des Caraïbes, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, de rendre compte au Comité des mesures qu'ils ont prises pour donner effet à l'embargo sur les armes imposé par le paragraphe 14 de la résolution 2699 (2023) ;

b) Rétablir le champ d'application de l'embargo sur les armes en veillant à ce que les futures résolutions du Conseil sur la question reprennent le libellé original du paragraphe 11 de la résolution 2653 (2022), à savoir « d'armements et de matériels connexes de tous types, y compris les armes et les munitions, les véhicules et les matériels militaires, les équipements paramilitaires et les pièces détachées correspondantes, ainsi que toute assistance technique ou formation et toute aide financière ou autre en rapport avec les activités militaires ou la fourniture, l'entretien ou l'utilisation de tous armements et matériels connexes », à la place de celui figurant au paragraphe 6 de la résolution 2700 (2023) du Conseil, à savoir « d'armes légères et de petit calibre et de leurs munitions » (voir l'annexe 25) ;

c) Inclure dans la liste des critères de désignation concernant les sanctions définis aux paragraphes 15 et 16 de la résolution 2653 (2022) du Conseil le fait que des personnes ou des groupes armés prennent part à des activités de nature à déstabiliser Haïti par l'exploitation ou le commerce illicites de ressources naturelles.

184. Le Groupe d'experts sur Haïti adresse au Comité les recommandations suivantes :

a) Poursuivre l'examen des exposés des motifs et des autres renseignements y relatifs soumis par le Groupe d'experts en 2023 et 2024 et mettre à jour la liste des personnes désignées en application de la résolution 2653 (2022) du Conseil de sécurité ;

b) Encourager les États Membres, en particulier ceux des régions des Caraïbes, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, à renforcer leurs dispositifs de contrôles aux frontières afin de mieux détecter et combattre la traite des personnes et le trafic de migrants ainsi que d'autres activités criminelles transnationales, et aider les autorités haïtiennes à renforcer leurs capacités générales de contrôle aux frontières, notamment en finançant les programmes de l'ONUDC en Haïti ;

c) Encourager les États Membres à collaborer avec l'Organisation de l'aviation civile internationale, aux côtés des organismes d'aide humanitaire compétents des Nations Unies et d'autres organisations le cas échéant, afin d'élaborer des normes internationales et des pratiques recommandées dans le secteur aérien pour lutter contre la traite des personnes et le trafic de migrants ;

d) Demander au Gouvernement haïtien, avec le soutien des partenaires nationaux et internationaux, de mettre pleinement en œuvre le protocole relatif au transfert, à l'accueil et à la prise en charge des enfants associés aux gangs armés

rencontrés lors d'opérations de sécurisation du territoire, signé par le Gouvernement et le système des Nations Unies en Haïti en 2023, et de renforcer les capacités de l'Institut du bien-être social et de la recherche, qui est chargé des mineurs ;

e) Exhorter les États Membres à continuer de contribuer financièrement à la Mission multinationale d'appui à la sécurité afin d'assurer son déploiement hors de Port-au-Prince, en particulier dans le département de l'Artibonite ;

f) Demander aux États Membres d'aider les autorités haïtiennes et leurs partenaires à élaborer et mettre en œuvre une approche intégrée de la lutte contre la violence des gangs. Outre la Mission multinationale d'appui à la sécurité, cette approche devrait comprendre des programmes de désarmement, de démantèlement et de réintégration et de lutte contre la violence locale, ainsi que des capacités judiciaires et pénitentiaires ;

g) Encourager les États Membres à renforcer la capacité des institutions chargées de la sécurité en Haïti à déployer des moyens tactiques, notamment aériens et maritimes, pour lutter contre les activités des gangs et le trafic d'armes et de drogue ;

h) Encourager les États Membres, en particulier ceux de la région, à accompagner le renforcement des capacités du Bureau de lutte contre le trafic de stupéfiants d'Haïti en lui fournissant du matériel, en établissant des canaux d'échange d'informations avec lui et en menant des opérations conjointes, le cas échéant ;

i) Encourager le Gouvernement haïtien, avec le soutien de ses partenaires internationaux, à entreprendre une évaluation des risques liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, et à élaborer des politiques nationales visant à atténuer ces risques, conformément à l'évaluation du Groupe d'action financière des Caraïbes, afin de lutter contre les flux financiers illicites ;

j) Prier les États Membres, notamment ceux qui prévoient de transférer des armes à feu, des munitions et du matériel connexe à la Police nationale d'Haïti dans le cadre d'une vente ou d'un don, d'aider la Police à renforcer ses capacités en matière de gestion des armes et des munitions, y compris en matière de sécurité physique et de gestion des stocks, afin d'en limiter les détournements, et de procéder à des contrôles après livraison.

Annexes

Contents

Annex 1: Methodology and communications **45**
Annex 2: Table of correspondence sent and received by the Panel from November 2023 to August 2024 ..... **46**
Annex 3: Reactivation of *Viv Ansanm* alliance **47**
Annex 4: Profiles of main gangs within the *Viv Ansanm* alliance, in the Port-au-Prince metropolitan area **49**
Annex 5: Some of the *Viv Ansanm*'s attacks **52**
Annex 6: Gang presence in the West department as of June 2024 ..... **63**
Annex 7: Fracturing of G9 and weakening of Barbeque since late September 2023 ..... **65**
Annex 8: Lanmo San Jou, leader of the 400 Mawozo gang, showing money including from extortion **66**
Annex 9: HNP warrant notices against Dimitri Herard and some gang leaders who escaped prison, on 2 March 2024 ..... **67**
Annex 10: Attacks over Solino neighborhood intensifed since February 2024 ..... **68**
Annex 11: Attack against UTAG police officers **69**
Annex 12: Expansion over southern communes of the West department **70**
Annex 13: Increased violence by Artibonite gangs **71**
Annex 14: Profile of Gangs in the Artibonite department **73**
Annex 15: Gang controlled area in the Artibonite department as of August 2024 ..... **74**
Annex 16: Gangs adapting their strategy ahead of MSS operations **75**
Annex 17: 400 Mawozo's acquisition of firearms and attacks against Ganthier commune (July 2024) **78**
Annex 18: Active campaign calling for Bwa Kale in anticipation of the MSS deployment **80**
Annex 19: Attempts by gangs to win the sympathy of the population **81**
Annex 20: Anti-MSS demonstration by Delmas 6 gang **82**
Annex 21: Seizures conducted on their way to Haiti or at Haitian ports of entry since the creation of the sanctions regime in October 2022 ..... **83**
Annex 22: Details of seizures operated on their way or at ports of entry in Haiti during the reporting period **85**
Annex 23: 5 April 2024 seizure in Cap-Haitien **89**
Annex 24: New equipment in the hands of gangs **92**
Annex 25: The use of uncrewed aerial systems by gangs **95**
Annex 26: Brigade de Surveillance des Aires Protégées (BSAP) **97**
Annex 27: Drug seizures by Dominican authorities **101**
Annex 28: Comparison of number of Haitian nationals entering Panama and Honduras between June to October 2023 ..... **103**
Annex 29: Posts of travel agencies and social media profiles actively marketing trips to Nicaragua and Mexico **105**
Annex 30: Flight history for Flymex aircraft XA-VBC, from August to October 2023 ..... **108**
Annex 31: Map showing main air and land migrant smuggling routes from Haiti to North America **112**
Annex 32: Other violations of human rights **113**
Annex 33: Mass kidnappings by Kokorat San Ras and Gran Grif gangs (October 2023 - June 2024) **124**
Annex 34: Migration, Deportees/Returnees, Refugees and IDPs **126**

Annex 35: Building of makeshift boats at Port-de-Paix, Haiti **135**

Annex 36: Wanton destruction and ransacking of public and private infrastructure by gangs in the downtown area of Port-au-Prince **137**

Annex 37: Gangs explain that they receive weapons from economic actors **140**

Annex 38: The impact of gang attacks on the CPS container terminal **142**

Annex 39: A copy of the press statement issued by Electricité D'Haiti (EDH) in March, informing the public of the attack against its facility at the Varreux Power Plant and its impact on electricity supply **143**

Annex 40: The blocking of the entrance to Varreux terminal by the 5 Segond gang using hijacked trucks (22 April 2024) **144**

Annex 41: Some of the strategies used by Les Argentins and Delmas 6 in revenue collection **145**

Annex 42: A Citibank notice for closing down of its operations in Haiti **146**

Annex 43: Banking and compliance **147**

Annex 44: Rony Celestin's way of moving contraband **148**

Annex 1: Methodology and communications

Methodology and Opportunity to Reply

The Panel adopted a decision rule of consensus, meaning that all members of the Panel were required to agree on the text, findings and recommendations of the report. However, if any member of the Panel had a difference of opinion or reservation, the report could still be adopted by a majority vote of three out of four members.

The Panel reviewed social media and other open sources, but no information was used as evidence unless it could be corroborated by multiple independent sources. This was done to ensure that the information was reliable and met the highest achievable standard of proof.

The Panel provides individuals and entities recommended for sanctioning the opportunity to reply. This gives individuals the opportunity to present an alternative narrative and to provide concrete and specific evidence in their support.

The Panel's methodology for the opportunity to reply is as follows:

1. Providing an individual with an opportunity to reply should be the norm.

2. An individual may not be given the opportunity to reply if the Panel concludes, based on their own assessment, that there is a risk that by doing so it would:

a) Result in the individual destroying evidence, tampering with a witness or moving assets if they receive advance notice of a possible recommendation for designation;

b) Restrict the Panel's further access to places or vital sources;

c) Endanger Panel sources or Panel members;

d) Jeopardise humanitarian access for humanitarian actors in the field including the United Nations or any other local or international organizations; or

e) For any reason that is clearly justified by the circumstances.

After an individual or entity is designated by the Sanctions Committee, it is possible to request a de-listing process through the mechanism established by the Sanctions Committee.[180]

[180] See https://www.un.org/securitycouncil/sanctions/2653/guidelines and see also https://main.un.org/securitycouncil/en/sanctions/2653/materials/procedures-Delisting

Annex 2: Table of correspondence sent and received by the Panel from November 2023 to August 2024

Member State	Number of letters sent	Info fully supplied	Info partially supplied	No information provided	No answer	NA/visit accepted
Bahamas	1				1	
Colombia	1			1		
Costa Rica	1				1	
Dominican Republic	5	1		1		3
Ecuador	1				1	
El Salvador	1	1				
Guatemala	2		1			1 Visit pending
Honduras	2		1			1
Jamaica	1					1
Kenya	1		1			
Mexico	2	2				
Nicaragua	1				1	
Panama	3			1		2 Visit pending
Turkiye	1		1			
United States	3		1	2	2	
Venezuela	1				1	

Company	Number of letters sent	Info fully supplied	Info partially supplied	No information provided	No answer	NA
FlyMex	1				1	
Fly-select	1			1		

Annex 3: Reactivation of *Viv Ansanm* alliance



Source: France 24

As mentioned in the Panel's periodic update of March 2024, while Prime Minister Henry was in New York to attend high-level meetings and rally support for the MSS deployment, G9 and G-Pèp gangs[181] reactivated the *Viv Ansanm* alliance, which was originally launched late September 2023.

As the Kenyan-led mission prepared to deploy, gangs intensified their offensives and adapted their strategies accordingly. From 29 February 2024, the main gangs from the two rival coalitions (G9 and G-Pèp) formed an unprecedented common front against the government, enabling coordinated attacks against State authority, and critical infrastructure in Port-au-Prince, including police stations, prisons, the main seaport, businesses, banks, as well as the international and domestic airports. Consequently, *Viv Ansanm* not only prevented the Prime Minister Ariel Henry from returning to Haiti but also played a significant role in his ousting[182].

Gangs then continued to deliberately threaten the political transition as well as the MSS, by trying to thwart police operations – e.g by undertaking punctuated attacks against police premises – and committing abuses against the population.

While *Viv Ansanm* has enabled gangs to show improved coordination and tactical operating capabilities, it cannot be disregarded that they have also become more powerful due to the backing of key influential figures, including political, economic and security actors.

Regardless of gangs becoming more autonomous – funding their operations *inter alia* through kidnap for ransoms, hijacking of trucks, illegal tolls, and extortion –, the recent crisis has highlighted connections between the actions of the gangs and that of certain individuals such as Guy Philippe and Dimitri Herard. Other actors were also reportedly tempted to mobilize the *Viv Ansanm* alliance as their 'armed wing', including businessmen involved in competition around seaports, and drug traffickers that wanted to benefit from the union of gangs to facilitate drug-smuggling operations. Moreover, the destruction of public infrastructures, such as courthouses and prisons, hampering investigations and judicial processes, also reportedly favors a range of alleged criminals, including those involved in President Moise's assassination[183].

[181] Including those led by UN sanctioned individuals: Jimmy Cherizier (alias "Barbeque" -HTi.001), Johnson André (alias "Izo" -HTi.002), Renel Destina (alias "Ti Lapli" - HTi.003), Wilson Joseph (alias "Lanmo San Jou"- HTi.004) and Vitelhomme Innocent (HTi.005).

[182] See (S/2024/253), 2024.

[183] Interviews with national and international gang analysts, HNP officers, individual living in gang-controlled area, civil society representatives, government representatives working in anti-gang operations, 2024.

Despite the apparent unity of this alliance of connivence, since April 2024, inter-gang clashes were reported in the areas of La Saline and Wharf Jérémie (leading to the withdrawal of Wharf Jérémie gang from *Viv Ansanm*) as well as in Mariani and Carrefour. Also, the increasing number of kidnappings by certain gangs – despite a previous agreement of non-kidnapping – reveals disagreements within the alliance[184]. Although each gang continues to pursue its financial interests (see Annex 41), cohesion holds within the alliance as it is mainly driven by the threats of potential MSS operations[185].

[184] UN confidential report, May 2024.
[185] Interviews with international and national gang analysts, 2024 and UN confidential report, June 2024.

Annex 4: Profiles of main gangs within the *Viv Ansanm* alliance, in the Port-au-Prince metropolitan area[186]

Viv Ansanm					
Gang / Leader		**Affiliation**	**Locality**	**Headcount**	**Criminal activity[187]**
Delmas 6 Jimmy Cherizier alias Barbeque (HTi.001) *Viv Ansanm*'s spokesperson		**G9**	Delmas (4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18, 20, 22, airport crossroad)	Around 150 members	Murder, robbery, destruction of property, hijacking of goods and trucks, extorsion.
Belekou Following the killing of Iskar Andrice, Bendji is the new leader		**G9**	Belekou	Around 200 members	Murder, robbery, extorsion, rape, hijacking of goods and trucks
Ti Bwa Christ-Roi Chery alias Chrisla		**G9**	Ti Bois, Fontamara and Carrefour (excluding Mariani). Ti Bwa has about 13 cells in Carrefour	Around 400 members	Murder, robbery, rape, hijacking of goods and trucks, extorsion, targeted assassinations, drug trafficking
La Saline	**Krache Dife** Jean Gardy alias Pece Pim Pim	**G9**	Downtown Port-au-Prince, Rues (St-Martin, Tiremasse, des Fronts Fort, des Remparts, Monseigneur Guilloux, du Quai, Pétion, du Peuple, du Centre, Montalais, St Laurent, Houille, Bonne Foi, Dr Aubry, Pavée, Macajou, Borgella, des Césars, des Miracles, des Caserne), St-Joseph, Bas Bel-Air	Around 200 members	Robbery, rape, kidnapping, murder, destruction of property, extorsion, hijacking of trucks and goods
	Gang de La Saline Bout Janjan (escaped prison on 2 March 2024)	Initially G9; **G-Pèp ally** (since 30 Janvier 2024)	La Saline, Aviation, Nan Charbon, part of Grand Rue	Around 100 members	Robbery, murder, hijacking of trucks and goods, rape
Gang de Pierre VI Wilson Pierre alias Sonson		**G9**	Duvivier, Cité Soleil	Around 150 members	Robbery, ransoming, hijacking of goods and trucks, extorsion
Simon Pelé Djouma Albert alias Djouma (escaped prison on 2 March 2024)		**G9**	Simon Pelé	Around 80 members	Murder, arson, rape, robbery, hijacking of goods and trucks
Nan Boston Mathias Sainthil		**G9**	Boston and Carrefour Drouillard	Around 100 members	Murder, arson, rape, robbery, hijacking of goods and trucks

[186] This Annex is based on interviews conducted in 2023 and 2024 with people living in gang-controlled areas, gang and political analysts, representatives of foreign intelligence agencies, HNP officers and analysts, government representatives and confidential reports.

[187] This column includes main criminal activities that each gang has committed over the years. With *Viv Ansanm*, gangs have, in addition, perpetrated attacks against State institutions and key infrastructures.

Baz Pilate Ezekiel Alexandre alias Ze (escaped prison on 2 March 2024)	**G9**	1st and 2nd Avenues, Bolosse to Cite Eternel, 2nd and 3rd ruelle Plus (in 3rd Circumscription), and part of Carrefour-Feuilles	Around 100 members	Murder, robbery, rape, hijacking of goods and trucks, ransoming, targeted assassinations, drug trafficking
Chyen Mechan Claudy Celestin alias Stevenson Pierre alias Chyen Mechan Claudy Célestin is a dismissed civil servant of the Ministry of the Interior	Initially G9 ally; Involved in **G9 inter-fighting**, (from September 2023 until *Viv Ansanm* relaunching)	Santo 1 to Santo 19, Marin, and Shadda districts in the commune of Croix-de-Mission and Butte Boyer in the commune of Tabarre. Control parts of RN1 and RN8	Around 100 members	Murder, robberies, extorsion Attack against the international airport
Fort Dimanche After Mesidye was killed, Resan is the new chief	Initially G9 ally; **G-Pèp ally**	Fort Dimanche	Few members who joined La Saline gang	Hijacking, robbery, rape, extorsion
Gang de Tokyo Chalè	**G9 ally**	Tokyo	Around 15 members	Hijacking, robbery, rape, extorsion
Terre Noire Jonel Catel (escaped prison on 2 March 2024)	**G9 ally**	Terre Noire	Around 200 members	Robbery, ransoming, hijacking of goods and trucks, extorsion, rape of Brooklyn population
Haut Belair / Argentins Kempes Sanon	**G-Pèp**	Haut Bel-Air, Fort National	Around 250 members	Kidnapping, extorsion, hijacking of goods and trucks, theft, rape, murder, violence against civilian populations
Kraze Barye Vitelhomme Innocent (HTi.005)	**G-Pèp ally**	Tabarre commune (Torcelle, Pernier and Haut Tabarre)	Around 80 members	Murder, political crimes, drug trafficking, kidnapping, rape, robbery, spoliation of land, theft and sale of houses, hijacking of vehicles, extortion, burglaries
5 Segond Johnson André alias Izo (HTi.002) Emmanuel Solomon alias Manno	**G-Pèp ally**	Bicentennaire, the area from Rue Champs de Mars up to Village-de-Dieu, and part of Martissant (from 2B, in front of the police sub-station up to Martissant 4, until the coast). The bay of Port-au-Prince (port Lafito, Cimenterie and les Moulins d'Haiti, including Source Matelas and Titanyen). Checkpoints in Downtown Port-au-Prince (Rue des Casernes, Rue Pavée, Route de la République, Bicentenaire, Portail Leogane, Route Dehoux, Rue de la Réunion, Rue Monseigneur Guilloux)	Around 1000 members	Murder, drug trafficking, kidnapping, vehicle theft, rape, armed robbery, spoliation, hijacking of trucks and goods

Grand Ravine Bougoy Killik Renel Destina alias Ti Lapli (HTi.003)	**G-Pèp ally**	From 5th Avenue Bolosse via Martissant (1, 3, 5, 7,9,11,13,15,17,19, 21,23), habitation Le Clerc, Fort-St Clair, Route des Dalles, until Grand Ravine, RN2; Mariani 2 until entry of Leogane, (Carrefour commune); Gressier commune, part of Carrefour Feuilles. Checkpoints in Dowtown Port-au-Prince (Cemetery, Carrefour-Feuille, Rue Magloire Ambroise, Rue Edmond Paul, Rue Alerte, Avenue Christophe, Rue Capois, Place Jeremie)	Around 1500 members	Murder, kidnapping, vehicle theft, rape, armed robbery, spoliation, hijacking of trucks and goods.
400 Mawozo Wilson Joseph alias Lanmo San Jou (HTi.004) Germine Joly alias Yonyon (sentenced to 35 years imprisonment in the United States)	**G-Pèp ally**	Croix-des-Bouquets (except Canaan), La Tremblay, Dargout, Cottard, Papaye, Meyer, Thomazeau, Lilavois (access to Meyer) Also operates along the RN8 that connects Port-au-Prince with the border point of Jimaní.	Around 300 members	Kidnapping, trafficking of drugs and weapons, spoliation, murder, rape, armed robbery, vehicle theft, hijacking of goods, summary executions
Canaan Jeff Larose alias Jeff	**G-Pèp ally**	Cannan, Onaville, Jerusalem, Corail, Rosemberg, Lilavois, Bon Repos	Around 600 members	Kidnapping, land appropriation, rape, home burglary, hijacking of goods and vehicles, ransoming, murder, drug trafficking

Not part of *Viv Ansanm*

Gang and leaders	Affiliation	Territory	Headcount	Criminal activity
Brooklyn Gabriel Jean-Pierre alias Ti Gabriel	G-Pèp	Brooklyn, Soleil 9, 4, 17 and 19, Ti Zile, Wharf	Around 200 members	Extorsion, destruction of property, hijacking of goods, violence against civilian populations
Wharf Jérémie Micanor Altès alias Monel Felix	G9	Wharf Jérémie, La Saline, Fort Dimanche	Around 300 members	Robbery hijacking of goods and trucks, extorsion

Annex 5: Some of the *Viv Ansanm*'s attacks

29 February: Canaan gang's attack against Bon Repos police station

Stills from videos filmed on 29 February and shared with the Panel





The manager of Bon Repos police station killed and cut by Canaan gang members

Stills from videos filmed on 29 February and shared with the Panel

Graphic images with gruesome content

Graphic images with gruesome content

2 March: National prison escapees

Stills from videos filmed on 2 March and shared with the Panel



Bodies of prisoners in front of the Penitentiary. One of those, eaten by dogs

Photo shared with the Panel on 4 March



The National prison completely empty



Stills from video shared on: https://www.france24.com/fr/vidéo/20240305-spirale-de-violences-en-haïti-l-aéroport-attaqués-par-les-gangs

2 March: Burning of the Peace Court of Croix-des-*Bouquets* commune

Photo shared with the Panel on 2 March



3 March: Burning of Cabaret police station by Canaan gang members

Stills from video shared with the Panel on 3 March

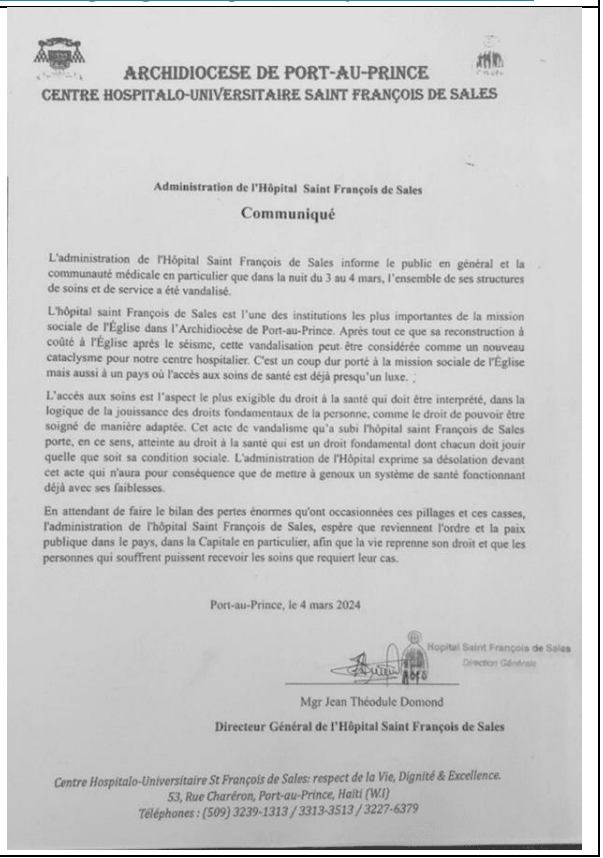




3 March: Hospital Saint François de Salle vandalized by Grand Ravine and 5 Segond

Source: https://lenouvelliste.com/article/247070/scenes-de-pillage-a-lhopital-saint-francois-de-sales





ARCHIDIOCESE DE PORT-AU-PRINCE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Administration de l'Hôpital Saint François de Sales

Communiqué

L'administration de l'Hôpital Saint François de Sales informe le public en général et la communauté médicale en particulier que dans la nuit du 3 au 4 mars, l'ensemble de ses structures de soins et de service a été vandalisé.

L'hôpital saint François de Sales est l'une des institutions les plus importantes de la mission sociale de l'Église dans l'Archidiocèse de Port-au-Prince. Après tout ce que sa reconstruction à coûté à l'Église après le séisme, cette vandalisation peut être considérée comme un nouveau cataclysme pour notre centre hospitalier. C'est un coup dur porté à la mission sociale de l'Église mais aussi à un pays où l'accès aux soins de santé est déjà presqu'un luxe.

L'accès aux soins est l'aspect le plus exigible du droit à la santé qui doit être interprété, dans la logique de la jouissance des droits fondamentaux de la personne, comme le droit de pouvoir être soigné de manière adaptée. Cet acte de vandalisme qu'a subi l'hôpital saint François de Sales porte, en ce sens, atteinte au droit à la santé qui est un droit fondamental dont chacun doit jouir quelle que soit sa condition sociale. L'administration de l'Hôpital exprime sa désolation devant cet acte qui n'aura pour conséquence que de mettre à genoux un système de santé fonctionnant déjà avec ses faiblesses.

En attendant de faire le bilan des pertes énormes qu'ont occasionnées ces pillages et ces casses, l'administration de l'hôpital Saint François de Sales, espère que reviennent l'ordre et la paix publique dans le pays, dans la Capitale en particulier, afin que la vie reprenne son droit et que les personnes qui souffrent puissent recevoir les soins que requiert leur cas.

Port-au-Prince, le 4 mars 2024

Hopital Saint François de Sales
Direction Générale

Mgr Jean Théodule Domond
Directeur Général de l'Hôpital Saint François de Sales

Centre Hospitalo-Universitaire St François de Sales: respect de la Vie, Dignité & Excellence.
53, Rue Charéron, Port-au-Prince, Haïti (WI)
Téléphones : (509) 3239-1313 / 3313-3513 / 3227-6379

4 March: gang members attack Port-au-Prince international airport

Stills from video shared on: https://www.france24.com/fr/vidéo/20240305-spirale-de-violences-en-haïti-l-aéroport-attaqués-par-les-gangs





6 March: Grand Ravine's attack against Marché Salomon police station

Stills from video shared with the Panel on 7 March





7 March: Looting of containers by gangs and civilians at CPS container terminal

Stills from video shared with the Panel on 7 March





9 March: 400 Mawozo leader at the Croix-des-bouquets police station, mocking former Prime Minister Ariel Henry

Stills from video shared with the Panel on 10 March



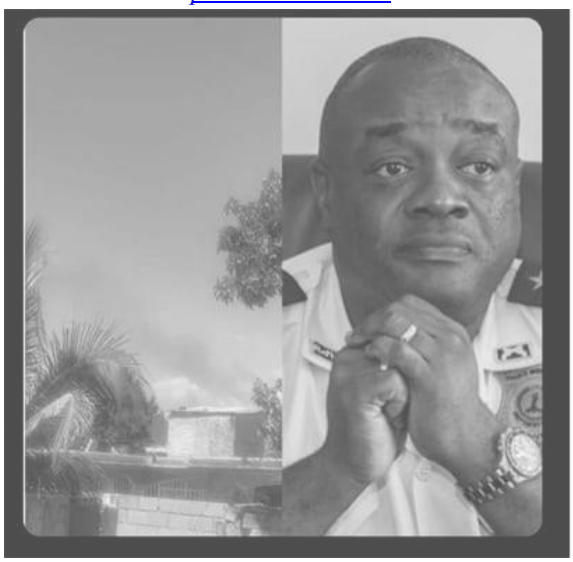
14 March: Shootings on the international airport surroundings and against the building of HNP Direction

Source: HNP facebook page



14 March: Attack against the house of the former HNP General Director (inset) in Croix-des-Bouquets commune

Source: UNPOL, March 2024. See also: https://lenouvelliste.com/article/247244/la-residence-du-chef-de-la-police-pillee-et-incendiee



16 March: Looting of containers at the CPS terminal

Still from video posted on social media on 16 March



17 March: Residences burnt by Bel-Air gang *Still from video shared with the Panel on 17 March*	**17 March : A 15-year-old girl killed by a stray bullet in Delmas 8 by Delmas 6 gang** *Still from video shared with the Panel on 17 March*
	Graphic images with gruesome content

26 and 27 March: looting of Health centers in Delmas 18 and Saint Martin 1

Still from video shared with the Panel on 27 March, showing Delmas 18 Hospital totally destroyed



4 April: Canaan gang destroyed Bon Repos police station using heavy equipment

Still from video shared with the Panel on 27 March



18 May 2024: demolition of the Cabaret civilian prison by Canaan gang

Still from video shared with the Panel on 18 March





17 May 2024: Demolition of the Croix-des-Bouquets police station by 400 Mawozo *Still from video shared with the Panel on 17 March*	**21 May 2024: 5 Segond demolishing the La Saline sub-station** *Still from video shared with the Panel on 22 March*
	

21 May 2024: 5 Segond destroying and setting fire to Martissant sub-police station
Photograph and still from video shared with the Panel on 22 March

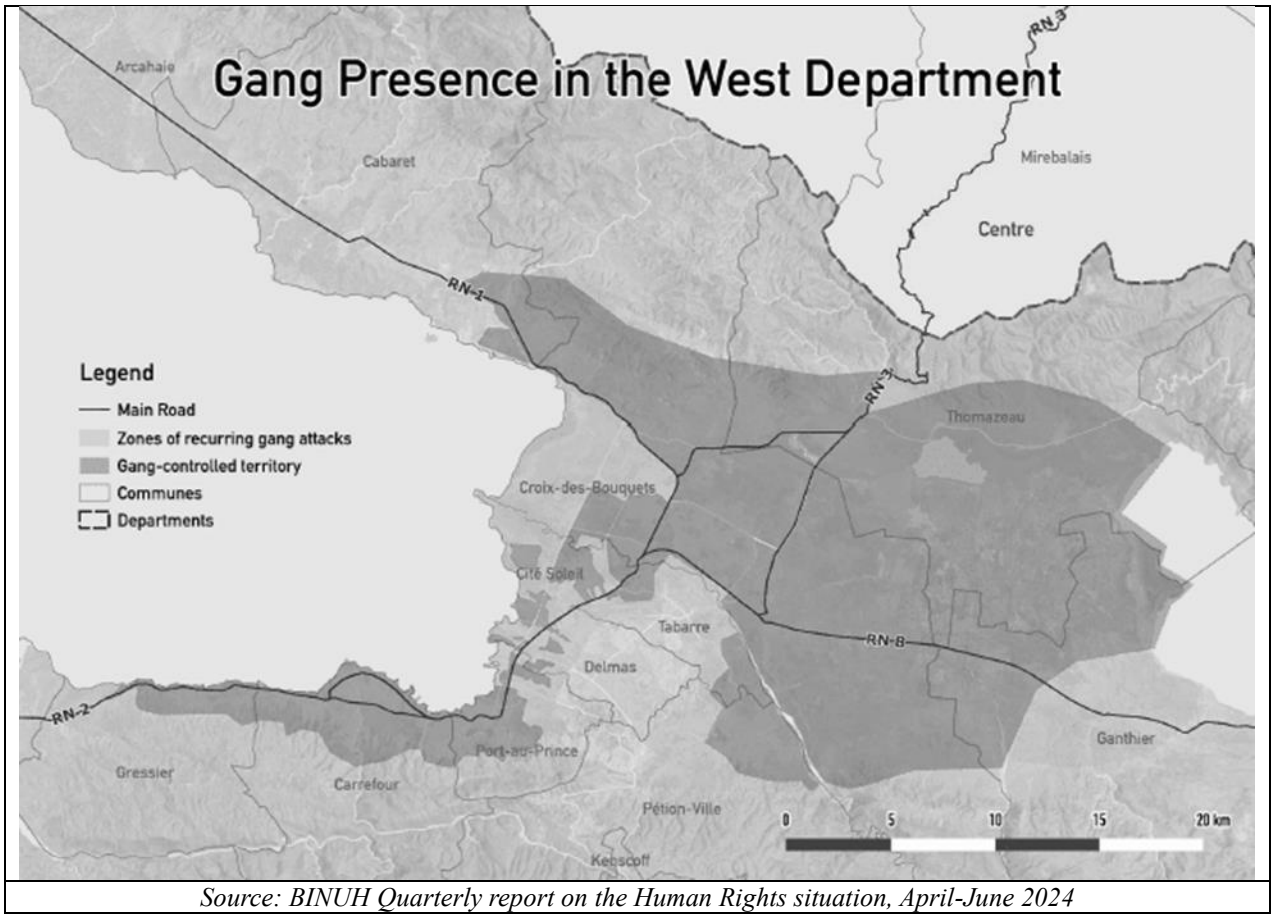




13 August 2024: Cabaret police station destroyed by Canaan and 5 Sgond gangs
Still from video shared with the Panel on 14 August 2024

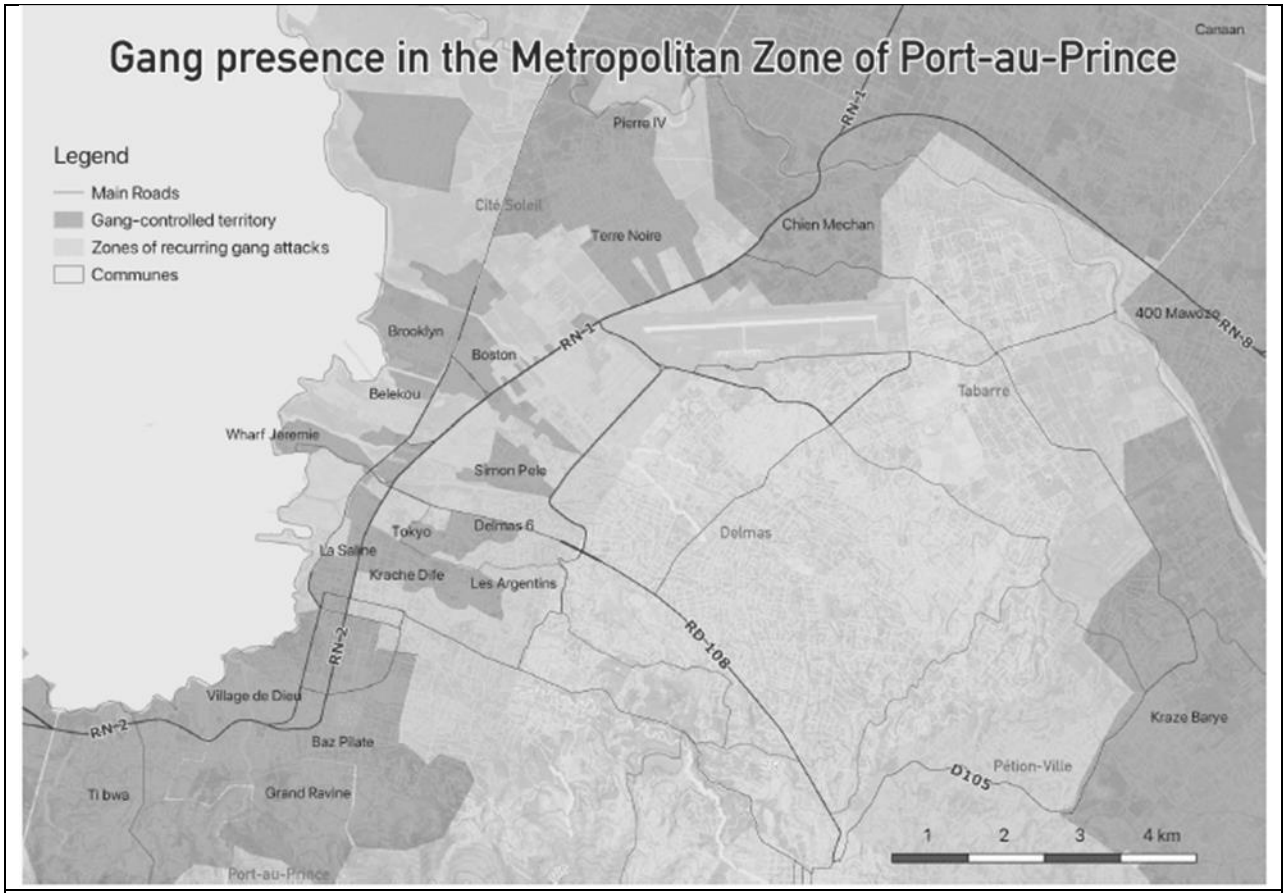


Annex 6: Gang presence in the West department as of June 2024



Source: BINUH Quarterly report on the Human Rights situation, April-June 2024

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.



Source: BINUH Quarterly report on the Human Rights situation, April-June 2024

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 7: Fracturing of G9 and weakening of Barbeque since late September 2023

According to the Panel's interim report (S/24/253), late 2023 - before the re-launching of *Viv Ansanm* in February 2024- , severe fighting both within and between gangs marked not only the fracturing of the G9 coalition, led by Barbeque, but also the aggressive expansion of G-Pèp, including over the main gateways of the capital, in addition to consolidating alliances with Artibonite gangs[12].

As a recall, a key trigger for the growing ruptures within G9 was the death of G9 gang leaders, such as of Tysson, the then G9-affiliated Carrefour Drouillard (punitively executed by G9 for ignoring instructions of G9), and the accidental death of Iskar Andrice[13] (alias "Iskar"), leader of the Belekou gang and co-founder of G9. These deaths triggered territorial disputes among G9-affiliated gangs and between G9 and G-Pèp. Moreover, G9 gangs also engaged in renewed fighting in La Saline area of the Port-au-Prince commune[188].

Whenever he is weakened, Barbeque strategically either calls for an alliance with other groups, so as not to be attacked, and/or uses a political narrative (such as calling for dialogue) to try to escape police operations[189]. Therefore, facing the fragmentation of G9 and the growing threat by G-Pèp to the territory he controls, Barbeque was already increasing his political narrative against the government. In January 2024, Barbeque published videos calling for a revolution to change the existing political system for the benefit of all Haitians[17]. At the same time, he instigated the re-launching of *Viv Ansanm*, on 29 February 2024[190]. In consequence, G9 and G-Pèp gangs then ceased their inter-fighting.

Currently, Barbeque is weakened by the ongoing police operations over his gang-held area, and the loss of economic resources. Mid-March 2024, after gangs looted and set fire to the vacant private home of former HNP Director-General, in the Cul-de-Sac plain, HNP operations were launched in lower Delmas area, Barbeque's stronghold. Gang members were killed and injured, and Barbeque's residence was burnt. Since then, he has been mobile, seeking refuge with *Viv Ansanm*'s gangs, including 5 Segond area, in Village-de-Dieu[191].

[188] See S/2-24/253.
[189] Interviews with national and international gang analysts, June and July 2024.
[190] Barbeque was one of the instigators of the alliance. Interview with gang analysts, July 2024.
[191] UNPOL report, March 2024.

Annex 8: Lanmo San Jou, leader of the 400 Mawozo gang, showing money including from extortion

Still from video shared with the Panel on 17 June 2024

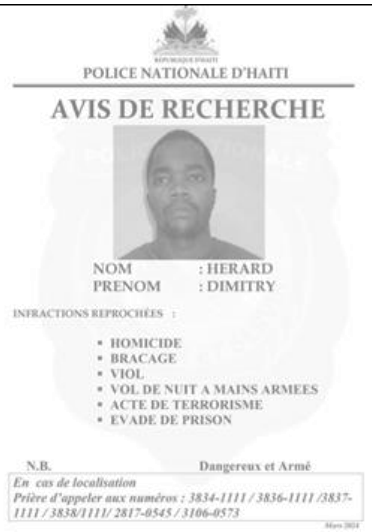




Annex 9: HNP warrant notices against Dimitri Herard and some gang leaders who escaped prison, on 2 March 2024

Source: HNP Facebook page

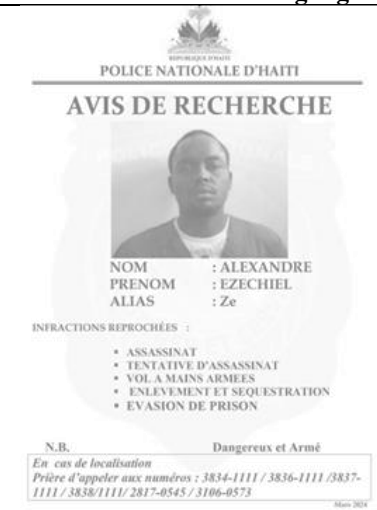
Dimitri Herard



Leader of Simon Pele gang



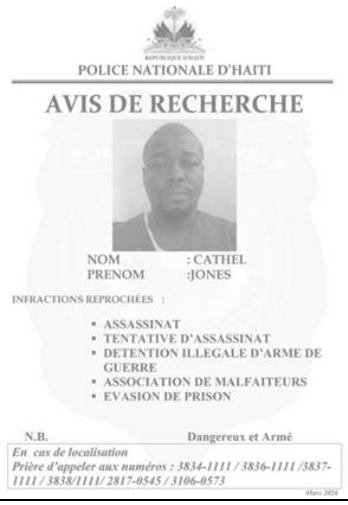
Leader of Baz Pilate gang



Leader of Gang Galil



Leader of Terre Noire gang



Annex 10: Attacks over Solino neighborhood intensifed since February 2024

As a former policeman, Barbeque had close relationships with other HNP officers, including certain he accused on social media of trafficking weapons with him. Some policemen residing in Solino neighborhood were his allies in the fight against gangs, notably base 117, in Delmas 2, as well as Krache Dife and Les Argentins (also known as Bel-Air)[192].

When Barbeque became the leader of the G9 coalition and of Delmas 6 gang, he still enjoyed some sort of arrangements with certain police officers. For instance, at the time Barbeque was facing the fracturing of G9, he reportedly requested certain police officers to prevent the Chyen Mechan gang of attacking other G9 gangs, such as Terre Noire and Pierre VI. In addition, policemen and the Solino self-defense group were supported by Barbeque in the fight against Kempes, who wanted to take over Solino neighborhood in order to access other territories[193].

With *Viv Ansanm* reactivation and the recurrent gang attacks against police premises, the relationship between Barbeque and these police officers strained. Barbeque, together with Krache Dife and Simon Pelé gangs, then joined hands with his once-time rival, Kempes, to attack Solino and Delmas 24 neighborhoods, in view of opening access to the middle-class neighborhoods of Bourdon, Chris Roi, Haut Delmas and Nazon. The aim is to bring in more income from kidnappings and extortion of businesses in this wealthy area[194].

As a result, high levels of violence have been recorded in Solino, with raids intensifying since February 2024, and at least 128 people, including 13 children, killed or injured, since March 2024. More than 5,100 people were displaced to other areas. Several victims were shot while inside their residences or in the streets[195].

The Solino self-defense group, which is particularly well organized with different commissions (logistics, kitchen, security)[196], has barricaded the key arteries surrounding the neighborhood to prevent incursions from the gangs.

[192] Interviews with government official working on gang-related issues and national and international gang analysts, 2024.
[193] Idem.
[194] BINUH Quarterly report on the human rights situation in Haiti, April-June 2024 and interview with gang analysts and government representative working in anti-gang operations, 2024.
[195] *Idem.*
[196] Interview with international gang analyst, June 2024.

Annex 11: Attack against UTAG police officers

Weapons recovered from police officers by Barbeque *Still from video filmed on 8 June 2024*	**Armored vehicle burnt** *Still from video filmed on 8 June 2024*
	
Corpses of two police officers *Photos shared with the Panel on 9 June 2024*	
Graphic images with gruesome content	Graphic images with gruesome content

Annex 12: Expansion over southern communes of the West department

Partial destruction of Gressier police station by Grand Ravine before the finally takeover on 7 July 2024
Stills from video shared on 2 July 2024



Driver burnt by Grand Ravine gang members in Gressier
Still from video shared on 1 July 2024



103 Zombie group of Grand Ravine invaded Leogane commune, on 20 July 2024
Still from video shared on 20 July 2024

Graphic images with gruesome content



103 Zombie leader, Ti Bébé Bougòy



Annex 13: Increased violence by Artibonite gangs

<table>
<tr><td colspan="2">Vehicle burnt by Gran Grif at RN1
Still from video shared on 15 July 2024</td><td colspan="2">‘Show of force’ by Gran Grif in Moreau Paye, Petite Rivière de l'Artibonite commune
Still form video diffused on 12 July 2024</td></tr>
<tr><td colspan="2">
</td><td colspan="2">
</td></tr>
<tr><td colspan="4">Farmers killed by Gran Grif in Moreau Drouet locality, Liancourt commune, on 5 April 2024
Stills from video and photos shared on 5 April 2024</td></tr>
<tr><td>Graphic image with gruesome content</td><td>Graphic image with gruesome content</td><td>Graphic image with gruesome content</td><td>Graphic image with gruesome content</td></tr>
</table>

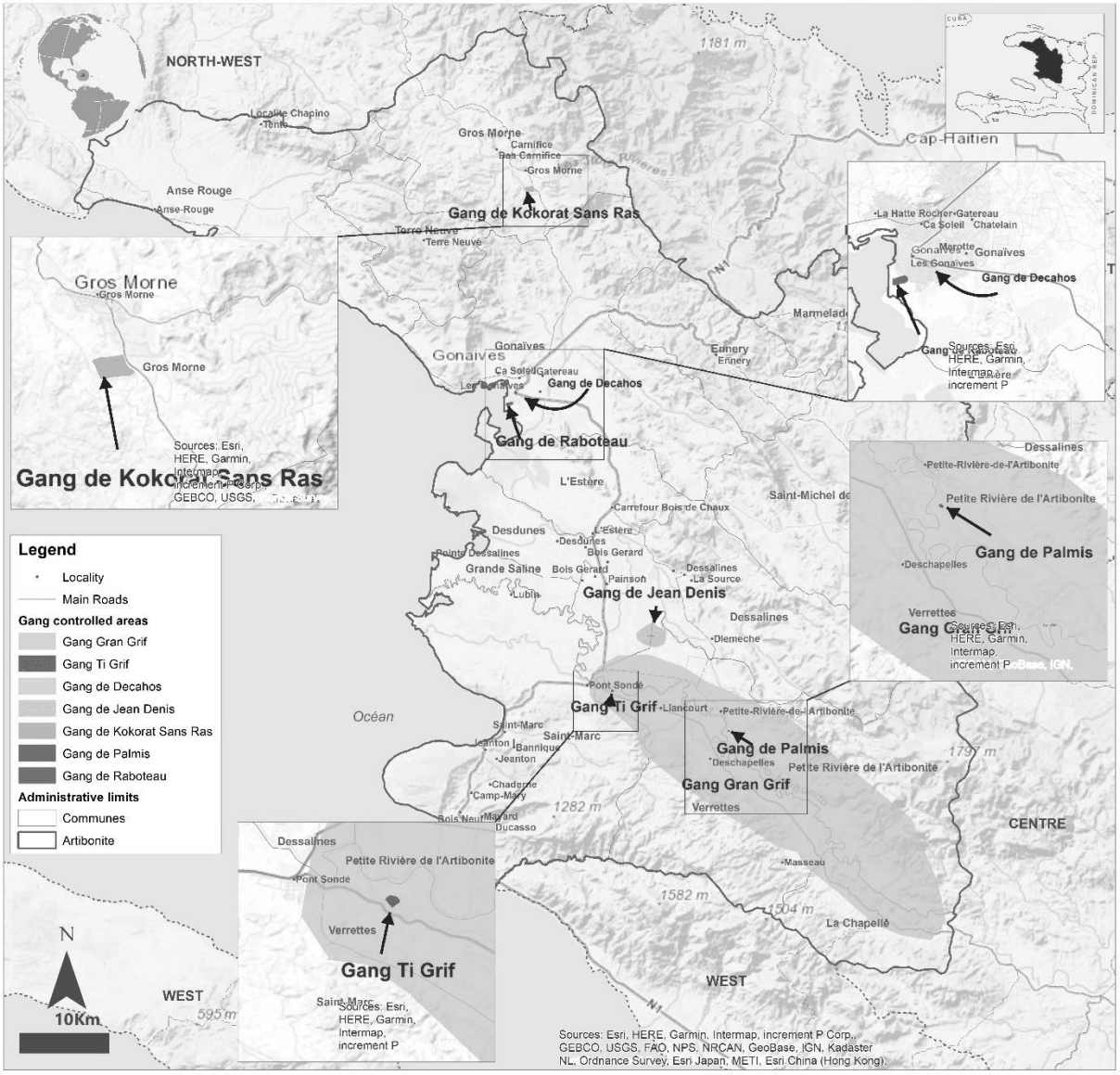
Residents massacred in the commune of Terre Neuve by the Kokorat San Ras gang, on 15 June 2024 *Photos shared with the Panel on 16 June 2024*	
Graphic image with gruesome content showing an injured baby	Graphic image with gruesome content showing a dead woman
Graphic image with gruesome content showing a dead woman	Graphic image with gruesome content showing a dead man
07 April 2024: Kokorat San Ras members killed a member of a self-defence group in Joanis locality	
Graphic image with gruesome content showing man cut in pieces and killed	Graphic image with gruesome content showing man cut in pieces and killed

Annex 14: Profile of Gangs in the Artibonite department[197]

Gang and Leaders	Locality	Strength	Main criminal activity
Gran Grif (Savien gang) Luckson Elan alias General Luckson	Petite Rivière de l'Artibonite, Savien, Liancourt, Pont Sondé, Carrefour Paye, Moreau Drouet, Hatte, Patchwal Controls part of RN1, and the secondary road 11, from Pont Sondé to Mirebalais, on Morne Pierre Paul and Chandelle, Liancourt commune	About 300 members	Murder, rape, robbery, destruction of property, hijacking of trucks and goods, violence against civilian population, kidnapping
Kokorat San Ras Ferdens Tilus alias Meyer	La Croix Périsse, Commune de l'Estère, Ti Bwadom, Gros Morne Controls parts of the RN1 and of the RN5, linking the Bassin-Bleu and Gros-Morne communes	Around 100 members	Murder, robbery, rape kidnapping, hijacking of trucks and goods
Coalition des Révolutionnaires pour Sauver l'Artibonite (Jean Denis coalition) Ti-Mepris	Jean Denis	Around 100 members	Violence against gang members and civilian population from gang member areas, murder, destruction of property
Raboteau Wilford Ferdinand alias Ti-Will	Gonaïves	Around 50 members	Murder, extortion, street blocking, drug trafficking, destruction of property
Ti Grif Izolan	Palmis	Around 40 members	Murder, rape, robbery, destruction of property, hijacking of trucks and goods, violence against civilian populations, kidnapping
Decahos Paulda	Gonaives	Around 50 members	Robbery and drug trafficking

[197] This Annex is based on interviews conducted between February 2023 and July 2024 with people living in gang-controlled areas, gang analysts, HNP analysts, government representatives and confidential reports.

Annex 15: Gang controlled area in the Artibonite department as of August 2024



Source: Map elaborated based on confidential data

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 16: Gangs adapting their strategy ahead of MSS operations

Blockade of the main road leading to the city center of Croix-des-Bouquets by the 400 Mawozo gang
Photo shared on social media on 8 July 2024



The construction of a wharf by Izo in Village de Dieu neigborhood to facilitate maritime movements
Source: Ayibopost

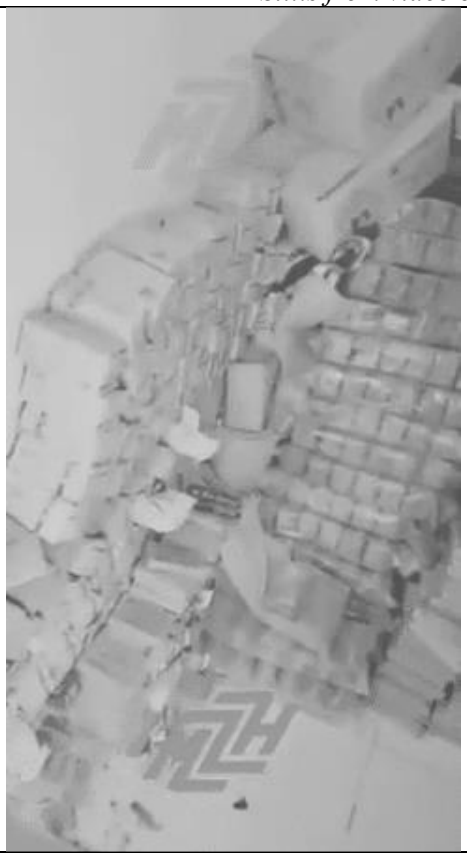


Image of Izo's drone tracking MSS operations, in June 2024
Stills from video shared in June 2024



400 Mawozo displaying recently acquired arms and ammunition

Stills from video broadcasted on 31 July 2024





Stills from video broadcasted on 5 August 2024





Annex 17: 400 Mawozo's acquisition of firearms and attacks against Ganthier commune (July 2024)

New acquisition of weapons and ammunition by 400 Mawozo
Stills from video shared on 18 July 2024





Ganthier police station burnt by 400 Mawozo
Stills from video shared on 20 July 2024





400 Mawozo demolished the Ganthier police station, on 25 July 2024
Stills from video diffused on 25 July 2024





Members of the 400 Mawozo gang set fire to the Ganthier customs office on 04 August 2024

Photo and stills from video broadcasted on 04 August 2024



Lamo San Jou with gang members, including minors, that participated in the attack

Stills from video broadcasted on 04 August 2024



Annex 18: Active campaign calling for Bwa Kale in anticipation of the MSS deployment

Messages from social media shared with the Panel on 28 May 2024

	Translation : Donne la main à ton voisin et demande-lui s'il a déjà acheté sa machette ! Dis-lui, c'est Bwa Kale qu'il faut privilégier en ce moment. *Give your neighbor a hand and ask him if he has already bought his machete!* *Tell him, it's Bwa Kale who should be the priority at the moment*
	Translation : Que tous les Haïtiens crient : Vive Bwa Kale. A tous ceux qui se mettent dans une posture d'intellectuel et qui disent qu'on ne doit pas agir comme les bandits, on doit les dire la violence contre la violence n'est pas une violence. On n'a jamais acheté du thé pour les personnes souffrant du cancer. Aux grands maux, les grands remèdes. *Let all Haitians shout: Long live Bwa Kale. To all those who put themselves in the position of an intellectual and who say that we must not act like bandits, we must tell them that violence against violence is not violence. We have never bought tea for people suffering from cancer. Big problems require big solutions.*

Annex 19: Attempts by gangs to win the sympathy of the population

Canaan gang, led by Jeff, gives presents to women on mothers' day
Stills from video shared with the Panel on 28 May 2024

Cash handouts by gang members









Residents of Cité Soleil go out after the destruction of protective walls separating gang-held areas, following a peace pleadge by gangs in the area (24 July 2024)





Annex 20: Anti-MSS demonstration by Delmas 6 gang

26 June 2024: Members of the Delmas 6 gang demonstrated while singing that they were ready to defend themselves against Kenyan police officers

Stills from video diffused on 26 June 2024



Annex 21: Seizures conducted on their way to Haiti or at Haitian ports of entry since the creation of the sanctions regime in October 2022

Table: Seizures conducted at Haiti's ports of entry or on their way to Haiti between the adoption of resolution 2356 on 22 October 2022 and 1st July 2024.

Date	Location/authorities	Firearms	Ammunition	Other materiel	Information
25 October 2022	Miami Airport USA	9mm handgun		1 magazine	The pistol was discovered in a parcel being shipped to Haiti
8 November 2022	Elias Pina, Dominican Republic		12,000 rounds of 7.62x39mm 10,160 rounds of 5.56x45mm		Two Haitian women were arrested while attempting to cross the border into Haiti in a private vehicle.
31 December 2022	Cap Haitien Haiti		989 rounds of 9x19mm		Seizure from a container coming from the US. One individual was arrested in Haiti.
11 January 2023	Miami port USA	One revolver	41 rounds		The revolver was concealed in a sofa
24 April 2023	Cap Haïtien Haiti	One 9mm handgun	Eight 9mm rounds 4 boxes of 12-gauge cartridges (100 in total)	2 knives	Found in a container transported by the Sara Express coming from the Miami River (Antillean Marine Shipping).
7 June 2023	CPS container park– Port au Prince Haiti	PA-15 5.56mm rifle	340 rounds of 5.56x45mm 115 rounds of 9mm	5 magazines 1 helmet	Container coming from Miami. Some materiel concealed in a popcorn machine. The rifle was purchased for the first time in the US in 2017. Two individuals arrested in Haiti.
2023 (Unknown date between January and June)	Miami USA	2 pistols		1 magazine	
2023 (Unknown date between January and June)	Miami USA			23 vests	
18 October 2023	Dajabon Dominican Republic		1,850 rounds of 9mm		A minor was intercepted while trying to exit the DR
1 November 2023	USA Miami	1 revolver 357 Magnum	5 rounds of S&W .40 cal 36 rounds of 9x19mm		Commercial Vessel

Unknown date	USA South Florida	Several handguns 1 automatic rifle Several semi-automatic rifles	Unknown quantity of ammunition		
30 November 2023	USA Miami			‘35 cannon L-1 37mm’ [the Panel was not able to identify what exact item it is]	Commercial aircraft
2 December 2023	International Airport Haiti		50 rounds of .45 40 rounds of 5.56x45mm 150 rounds of 9x19mm 25 of 12 gauge cartridges	19,390 USD in cash Six radios One video surveillance system One flak jacket	Passenger arriving from NY on commercial aircraft
22 December 2023	Cap Haitien Haiti	9mm handgun 5.56x45mm rifle	92 rounds of 9mm 9 rounds of .45 78 rounds of 5.56x45mm	3 flak jackets 1 helmet 7 magazines	Seizure from container from Florida Serial number of the handgun was erased
05 April 2024	Cap Haitien Haiti	Nine 5.56x45mm rifles Three 7.62x39mm rifles 14 handguns	999 rounds of ammunition (7.62x39mm, 5.56x45mm, .40 S&W, 9mm, .25 ACP)	34 magazines	Seizures from container, commercial vessel, from Port Everglades
29 April 2024	Cap Haitien Haiti	One .40 handgun One 9x19mm handgun	13 rounds of 9x19mm	2 magazines	
11 June 2024	Cap Haitien Haiti		150 rounds of ammunition	Conversion kit (handgun to rifle)	
TOTAL		>23 handguns >14 semi-automatic rifle	>26, 238 rounds of various calibers		

Table elaborated by the Panel based on data provided by Haitian, Dominican and US law enforcement agencies, 2023 and 2024.

Annex 22: Details of seizures operated on their way or at ports of entry in Haiti during the reporting period.

Seizures from the US

Case 1: On 2 December 2023, the Haitian authorities seized 265 rounds of ammunition of various calibers, six radios, one flak jacket, and a video surveillance system, as well as a 19,390 USD in cash from a US citizen travelling on a commercial flight from New York to Haiti[198].



Source: VBI, 2023

Case 2 : on 22 December 2023, in Cap-Haitien, the Haitian authorities seized a 9mm handgun, a 5.56x45mm semi-automatic rifle, and 179 rounds of ammunition found in a container coming from Port Everglades, as well as one helmet and three flak jackets[199]. The Panel has sent a tracing request to the US.



Source: Confidential

Case 3: on 5 April 2024, in Cap-Haitien, Haitian Customs seized 26 firearms and 999 rounds ammunition found in a container originating from Florida[200]. This is the largest seizure of firearms intercepted at any port of entry in Haiti since the establishment of the sanctions regime. The Panel interviewed Haitian Police and Customs officers, sent a tracing request to the US, and interviewed the freight forwarder and the shipping broker. The results of its inquiries have facilitated a mapping of the criminal network involved. See Annex 23.

[198] Interviews with representative of Customs, December 2023, and with a HNP investigator, February 2024.
[199] Confidential report, 2023 and interview with HNP officer, January 2024.
[200] Interviews with Customs and HNP officers, 2024.



Source: HNP, 2024

Case 4: on 29 April 2024, two handguns with two magazines and 13 rounds of 9x19mm ammunition were discovered in a container that arrived into Cap-Haitien from Port Everglades[201]. The firearms had been sent by a Haitian national (who had recently settled in the US) to his wife in Haiti[202]. A tracing request was sent to the US.



Source: HNP Facebook page, 30.04.24

Case 5: on 11 June 2024, in Cap-Haitien, a conversion kit (used to transform a handgun into a rifle) and a 9mm high capacity magazine – both unusual items for Haiti – as well as 150 rounds of ammunition (100 x 9x19mm and 50 x .38) were discovered in container KOSU-496-108-8 arriving from Port Everglades.

[201] Interview with a Customs officer, 2024.
[202] Interview with a judicial source, July 2024.

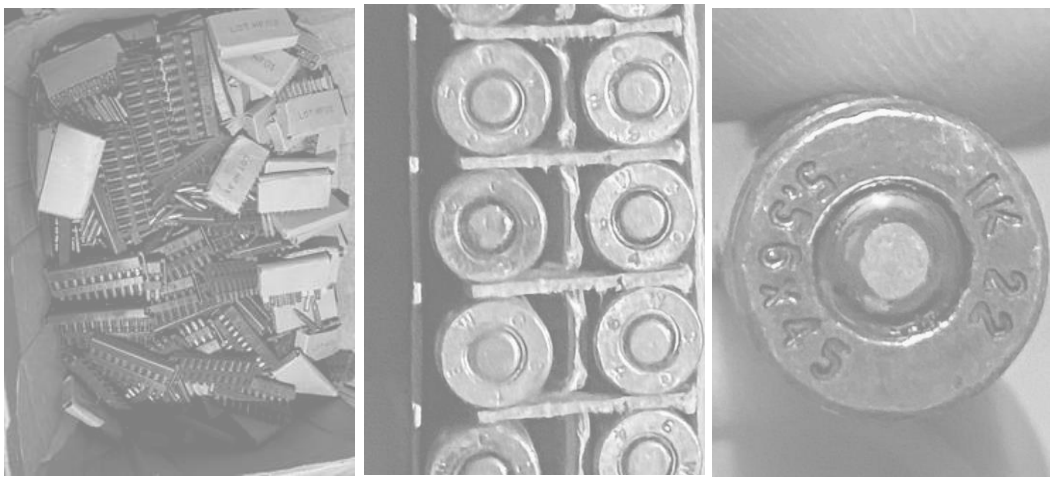


Source: Confidential

Seizures in/from the Dominican Republic

The Dominican authorities have made some seizures during the reporting period with two small seizures of 9mm ammunition between September 2023 and April 2024 in Dajabon and Elias Pina, and a larger one of 1,850 rounds of 9mm ammunition in Dajabon, in October 2023, from a minor attempting to cross the border into Haiti[203].

In Haiti, in December 2023, the HNP arrested three individuals in Mirebalais (Centre department) transporting 9.960 rounds of ammunition. Based on the Panel's physical inspection of the seizure, it included 5.56x45mm ammunition produced by various manufacturers in the US and Europe, some as recently as 2022. The ammunition was sent across the border from the Dominican Republic and collected by accomplices on the Haitian side[204].



Source: Panel of Experts.

In July 2024, 5000 rounds of 5.56x45mm ammunition were seized by the Police in Mirebalais, Centre department, after the rider of a motorcycle was shot by a self-defense group[205]. A second motorcyclist escaped. According to the Haitian

[203] Information provided by the Dominican authorities, June 2024.
[204] Interviews with one senior HNP officer and one HNP investigator, January 2024. Interview with Mirebalais local authority, February 2024.
[205] Interview with Mirebalais local authorities, August 2024.

authorities, the ammunition crossed over from the Dominican Republic. The ammunition was produced by Fiocchi Munizione (Italy) – the Panel sent a tracing request to the Italian authorities in August 2024.



Source: confidential

Annex 23: 5 April 2024 seizure in Cap-Haitien

On 5 April 2024, the Haitian authorities seized 26 firearms as well as ammunition found in a container (no. KOSU4514876) that had arrived into Cap-Haitien from Port Everglades, Florida, on 27 March. The container was being transported by the vessel 'Rainer D' operated by Ocean King which routinely serves this route. The seizure is the largest one since the establishment of the sanctions regime in October 2022.

The Panel presents the evidence it has gathered on this case below; however, the Panel withholds the names of individuals and companies involved – either knowingly or unknowingly – as national investigations are ongoing.

This case illustrates the types of networks involved in arms trafficking from the United States, their *modus operandi*, and the challenges associated with effectively enforcing the United Nations arms embargo on Haiti.

Detection

The materiel was brought into Haiti concealed in two separate boxes both bearing the number '75', packed in amongst many other boxes and different kinds of packages. The first box had earlier been picked up by a senior Customs officer, who had put it into his vehicle with the intention of removing it from the port undetected. When the second box was opened during the search of the container and weapons were discovered, the Customs officer removed the box from his vehicle and promptly left the port; he was arrested several days later and was removed from his position in Customs.



Source: Confidential



Source: Confidential

Materiel seized

Full details of the weapons recovered during the seizure are provided below. Specifically, the search yielded 12 rifles, including 5.56x45mm and 7.62x39mm, 14 pistols, and 999 rounds of ammunition (278 x 9x19mm, 36 x .40, 633 x 5.56X45mm, 52 x 7.62x39mm) as well as 34 magazines.

On 15 April 2024, the Panel sent a tracing request to the US authorities in order to identify the chain of custody of the materiel. The Panel also requested the US authorities to share information about the sender and the ship that had transported the materiel, including any related documentary evidence and any information about the network(s) and the intended end-user(s). A response is still pending.

Trafficking network

Senders from the United States

Three Haitian brothers have been identified as being among the primary actors involved in the trafficking ring responsible for bringing these weapons into Haiti, including a former HNP officer who is the leader of the group. While two of the brothers are based in the US and used straw buyers to purchase the materiel, one is based in Haiti and is in charge of selling it on. This was not their first illicit transfer to Haiti.

Corrupt Customs officers facilitating entry of materiel into Haiti.

In Cap-Haitien, Customs officers were paid to facilitate the passage of the illicit goods. Although only one Customs officer was arrested, more officers are implicated and investigations continue[206].

Following this seizure, the Customs authorities established a commission to travel from Port-au-Prince to look into the work of the Cap-Haitien office. In addition to the Customs officer who had attempted to remove the materiel from the port and was subsequently fired, one other Customs officer was suspended for four months and two others received cautions[207].

[206] Confidential source, June 2024.
[207] Confidential source, June 2024.

Distribution

Enquiries indicate that the clearing agent who fled the port when he saw that the boxes had been searched acts as an intermediary with one of the three brothers in charge of selling materiel to end-users. The ring seems to sell to anyone and is not attached to any specific gang or other armed actor.

Transportation to Haiti

Freight forwarder

The leader of the network used a freight forwarder who himself used a broker to ship the container to Haiti. The Panel interviewed both the freight forwarder and the shipping broker during a fact-finding mission to Florida in June 2024. The Panel interviewed the freight forwarder who denied being involved and explained that he was not aware of the content of the boxes in which the weapons and ammunition had been found.

As the Panel has already reported in Annex 29 of S/2023/674, there are many Haitian nationals or individuals of Haitian descent who work as freight forwarders in South Florida. The freight forwarder is a US citizen of Haitian origin. As is common practice among freight forwarders, he rented a yard in a warehouse in Port Everglade and rented a container from the shipping broker. His job consists of filling the container with personal effects or relatively small quantities of goods from a range of individuals. The container in question for instance included goods from more than 100 individuals and included food, oil, clothes, and family items.

Freight forwarding is loosely regulated and freight forwarders do not control the merchandise they fill in containers. The freight forwarder explained that, typically, clients arrive at the yard to hand over goods that are already packaged and sealed. He went on to say that the person who had dropped the two boxes was not previously known to him, so he asked him to send a copy of his ID by WhatsApp. This was subsequently deleted from the conversation as a result of which the forwarder said he was not able to recover it. The sender had paid 150 USD cash.

With regards to organizing the shipment and distributions of packages, the freight forwarder uses number codes on parcels and attributed the number ‘75’ to the boxes transporting the arms and ammunition. The consignee who collects the parcels at the port, may not be the final end user and may just be an additional step in the chain of custody.

Shipping broker

The shipping company is charged with renting a container out to a freight forwarder, to bring it to the yard and take it back to the shipping line once it is ready to be shipped. Based on our enquiries, it is unlikely that the shipping company was aware of the transportation of the firearms.

Annex 24: New equipment in the hands of gangs

The Panel has noticed that a number of gangs have acquired new types materiel and larger calibers, particularly the two most powerful gangs, 5 Segond and Grand Ravine which, along with 400 Mawozo, continue to be the most prolific in terms of their ability to procure materiel and to supply allied gangs with weapons and ammunition.

7.62x39mm

Although gangs continue to exclusively use small arms, the Panel has noticed a gradual shift towards higher calibers since its first mandate. Historically, gangs have typically used craft weapons, handguns, 12-gauge shotguns, and later 5.56x45mm semi-automatic (AR-type) rifles. Over the past two years, they have increasingly been trying to procure 7.62x39mm semi-automatic, as well as some automatic (AK-type) rifles. Although the caliber of these rifles is not significantly larger than the AR-type, they have more stopping power and result in more damage. While AK-type rifles and/or their ammunition coming from the US and the Dominican Republic have featured in seizures conducted in Haiti (see Annex 21), a very limited number were traced back to Venezuela and the Panel has also received information of transfers from other countries in South America which it is looking into. 7.62x39mm rifles and their ammunition are currently more expensive than the AR-variants and 5.56x45mm ammunition (or .223).

7.62x51mm

During its last mandate, the Panel had already identified that some gangs were in possession of limited amounts of 7.62x51mm rifles (see S/2023/674). Most cases involved firearms diverted from HNP stockpiles including some general-purpose machine guns. This higher caliber materiel remains rare in Haiti, though a quantity of the ammunition was seized previously (see Eglise Episcopale case, S/2023/674) and some has also featured this year in seizures made during Police operations[208].

Recent exchanges with HNP officers involved in anti-gang operations indicate that they are seeing increasing amounts of this materiel during operations. Indeed, a video[209] posted in March 2024 mimicking the codes of the “special forces” units of Latin American drug cartels shows members of the ‘Unité Village de Dieu’ (UVD) – presented as the ‘tactical corps’ of the 5 Segond gang headed by Izo – wearing military uniforms with UVD patches, standing alongside refurbished camouflaged vehicles and carrying newly-procured weapons, including FAL-pattern (7.62x51mm) rifles (see images below).

Confidential sources explained that these rifles along with the uniforms, were retrieved by Dimitri Herard after he escaped prison and took refuge in Village de Dieu. However, the original source of the rifles remains unclear. Originally produced by FN Herstal in Belgium, FAL rifles are among the most common in the world, manufactured in multiple countries (both legally through licenses sold by FN Herstal and reproduced illegally in several locations), including in South America, and are in service in more than 80 states across the globe (the Forces Armées d’Haiti (FADH) have also procured FALs in the past) [210].

12.7x99mm (.50 cal)

In the previous mandate, the Panel reported on the concerning attempts by gangs to procure 12.7x99mm ammunition, a caliber used for heavy machine guns and anti-materiel rifles. The Panel is aware that Ti Bwa and Grand Ravine have this type of ammunition and that attempts to import .50 cal rifles have been made (one was seized in Miami in 2022 on its way to Haiti and 400 Mawozo also managed to acquire one in the US – See S/2023/674). More recently, interviews with HNP officers from operational units indicate that 12.7x99mm was used in the downtown area of Port-au-Prince in July. One senior anti-gang officer told the Panel that four or five of these weapons are currently owned by gangs, with Izo and Jeff Canaan both having one each[211]. .50cal represent a significant risk for HNP officers and their partners during operations.

---

[208] See for instance, HNP official Facebook page, 9 February 2024

[209] https://www.youtube.com/watch?v=Qx-5DY6lLqo

[210] Interview with a FAL expert, June 2024.

[211] Interview with a senior representative of an HNP operational unit, July 2024.

Unité Village de Dieu











Annex 25: The use of uncrewed aerial systems by gangs

Although uncrewed aerial systems (UAS), more commonly referred as drones, are not covered by the UN arms embargo (resolutions 2699 and 2700 - 2023), their acquisition has had a significant impact on the fighting capacity of gangs. The Panel believes that it is important to monitor their transfers and that, in addition to small arms and light weapons and their ammunition, the embargo should cover spare parts, and any other type of military materiel, as well as training, financial and technical assistance as mentioned in the original embargo (see paragraph 11 of S/RES/2653 – 2022) – see Recommendations. The Panel believes that the provision of drones to gangs, even commercial ones, constitutes an assistance to criminal groups and therefore meets designation criteria - see criteria d), paragraph 16 of resolution 2653 (2022).

Gang leaders, including Chrisla, Izo, Jeff Canaan, and Vitelhomme, have increasingly been deploying UAS[212] which – though they do not yet appear to have been weaponised – have contributed to significantly enhancing their fighting capability.

Evidence collected by the Panel shows, for instance, that both Izo and Vitelhomme have been using UAS since at least early 2023 to conduct reconnaissance, identify targets and coordinate attacks:

- On 2 March 2024, Izo remotely coordinated an attack against the national penitentiary leading to the escape of thousands of prisoners, including gang members, drug traffickers and arms traffickers (see photo below).
- In early 2023, Vitelhomme used a drone in a battle with the HNP swat team (see photo below)

UAS identified by the Panel include ‘quadcopters’ produced by one of the largest manufacturers of commercially available UAS. Exports or imports of these into Haiti are not restricted and are therefore very difficult to control; furthermore, given the general obsolete state of arms control legislation in the country, the use of UAS is not controlled or restricted in Haiti.



Photo: Izo coordinating the attack against the national penitentiary through drone footage, April 2024 (source: Tik Tok)

[212] Interview with a senior representative of an HNP operational unit, July 2024.

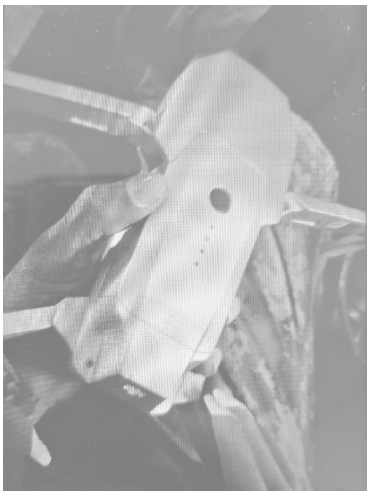


Photo: UAS belonging to Vitelhomme downed by the HNP during an operation in April 2023 (source: confidential)

Annex 26: Brigade de Surveillance des Aires Protégées (BSAP)

The BSAP was created by the Agence Nationale des Aires Protégées (National Agency for Protected Areas - ANAP) whose official mandate is to protect biodiversity and manage the National System of Protected Areas – see 2024 Interim Report S/2024/253 [213]. With the absence of a legal order establishing the Brigade it is difficult to identify its date of creation. Reportedly, the ANAP has had a small group of poorly equipped armed agents composed of former members of the Defence Forces since its creation in 2006. The group's headcounts and scope of tasks developed significantly from 2014 and then from 2017 when the ANAP became a General Directorate of the Ministry of Environment and the appointment of Jeantel Joseph, the former secretary of state for public security under President Jovenel Moise, as the Director of the ANAP[214].

While the legal grounds for the creation of the brigade are highly contested – the Haitian constitution mentions that the Police and Army are the only armed bodies that can exist on the national territory[215] – the Brigade is not under the control of the government and some units largely respond to the orders of its (now dismissed) leader, Jeantel Joseph. He has a close relationship with Guy Philippe as they both belonged to the same political entity in 2015. In 2024, Jeantel Joseph, as the coordinator of the *Reveil National pour la Souveraineté d'Haiti (RNSH)* political coalition openly backed Guy Philippe. On 17 January 2024, Jeantel Joseph was also mentioned in a judicial order in relation to the assassination of President Moise in 2021 for having provided the necessary logistics to the mercenaries who killed the president[216].

BSAP agents are mostly based in rural and border areas but have increasingly been seen carrying weapons in urban areas where they often carry out police-like work in the absence of effective State security. Local authorities in a range of departments have relationships on various levels with local BSAP units, with some commending their security work and confirming that there is a degree of ongoing collaboration. Interviews with confidential sources indicate that some local authorities and local stakeholders pay BSAP agents to provide security.

Civil society organizations and local authorities have also raised concerns about members of the BSAP committing crimes, including blocking roads and demanding payment for safe passage[217]. Some BSAP members – some of whom are deployed along the border with the Dominican Republic and southern departments – are reported to be involved in cross-border smuggling of goods, including drugs[218]. Some members of the BSAP have also been involved in kidnappings, gang activities and the illicit trafficking and possession of firearms [219]. Finally, several confidential sources mentioned that some BSAP units are working for local politicians and businessmen, including Rony Célestin in Hinche.

Recent developments

The BSAP recently rose to prominence during the tensions around the construction of the canal off the Massacre River - near the border with the Dominican Republic. Construction of the canal became a question of national pride for many Haitians which BSAP exploited to win the hearts of many through its provision of 'security' to the site[220] with little reaction from the Government. BSAP boosted its ranks at the time of this event.

After his return to the country in November 2023, Guy Philippe was protected by agents of the BSAP who have also participated in anti-government protests he initiated. This led to more volunteers joining the Brigade. Several of the senior members are former acolytes of Guy Philippe from the 2004 coup.

---

[213] Accueil - ANAP
[214] Confidential report, February 2024.
[215] See article 263.1 of the Haitian Constitution.
[216] République d'Haiti. Ordonnance du 17 Janvier 2024. Assassinat du Président Jovenel Moise.
[217] Interviews with local authorities of Plateau Central, February 2024.
[218] Interview with senior HNP officer, February 2024.
[219] Confidential report, 2021. Interview with human rights defender, January 2024.
[220] See for instance, Daudier, Valery. 2023. Canal sur la riviere Massacre : des agents de la BSAP et des membres de la population en protection des travaux. Le Nouvelliste.

Despite very few reactions from political actors throughout the country, civil society organizations and some law enforcement and Army representatives raised concerns at the time, including about the potential for deadly clashes involving the Brigade while the country was experiencing severe anti-government protests[221].

Jeantel Joseph did not comply with the order from the government to provide a list of agents and their firearms. On 23 January 2024, Joseph was officially dismissed as Director of ANAP by an *arrete* in the Moniteur (Official journal of Haiti) which also created a Technical Restructuring Committee in charge of assessing the ANAP and providing recommendations to improve its management[222]. The following day, BSAP agents and other actors attacked the Customs office in Ouanaminthe in reprisal[223]. At the date of drafting, the Committee is still not operational.

On 29 January 2024, the government issued a communique requiring people affiliated with the ANAP to report in and register at the closest Ministry of Environment office and banning any armed BSAP agent from operating within urban areas[224]. While some members of the BSAP complied, others did not, and have continued to recognize Joseph as their leader and to carry firearms in urban areas. During the peak of demonstrations on 5, 6 and 7 February 2024, BSAP agents participated in anti-government protests fomented by Guy Philippe in several cities, including Port-au-Prince, Mirebalais[225], and Gonaives[226]. Several armed incidents took place in Port-au-Prince on 7 February where clashes with the HNP resulted in the deaths of five BSAP agents and the arrests of three others[227], while BSAP agents killed two civilians and injured two more in Mirebalais[228]. National investigations are ongoing.

Composition and Structure

The composition and structure of the BSAP remains very vague as most agents and units across the country are not registered. Interviews with senior BSAP agents indicate that the Brigade counts around 6000 members[229], the vast majority of whom are 'volunteers' given that only 56 individuals are formally appointed by the government (civil servant status) and 82 have a contractual status. Most official BSAP positions were distributed by Jeantel Joseph. The BSAP is mostly composed of men between 20 and 70 years old.

Interviews with BSAP agents and local authorities indicate that volunteers have to join with their firearms and also have to purchase their uniform. Reasons for joining include search for revenues, local prestige and authority, support the community and regularisation of firearms (see below).

Administratively, the BSAP is headed up by a national coordinator who sits in Port-au-Prince and who is a civil servant of the ANAP. However, while some units do respond to this individual, others refuse to recognize his legitimacy[230].

There are currently seven departmental directorates (Central, Ouest, North, North West, North East, South East and South) and another is currently being created in the Nippes. During its interviews with local authorities across the country, the Panel was told that BSAP units continue to multiply across the country, including outside of the departments mentioned above. For instance, most recently a commander requested the local authorities in Petit-Goave to establish a BSAP unit there. Typically, a senior member of an existing BSAP unit would leave the unit to set up a new cell elsewhere.

A commander the Panel spoke to directly said that he recruits locally, has registered the volunteers and has information on each of them. He, and other BSAP agents, explained that units across the country vary from a few dozen men to over 1000.

---

[221] For instance, on 6 February 2024, the Military Association of Haiti released a communique warning of potential armed clashes between BSAP, the HNP, the Army and gangs. Association Militaire d'Haiti. Note. 6 February 2024.
[222] See le Moniteur, 23 January 2024.
[223] Interview with senior Customs officer, February 2024.
[224] Communiqué de Presse – Communication Haïti
[225] Interview with representative of Mirebalais local authorities, February 2024.
[226] Interview with representative of Gonaives local authorities, February 2024.
[227] Information provided by UNPOL
[228] Interview with representative of Mirebalais local authorities, February 2024.
[229] Although this number was cited by several senior BSAP agents, the Panel believes that it may be underestimated.
[230] Interviews with BSAP agents, June and July 2024.

There are serious rivalries within the BSAP with unit commanders in the same area vying for legitimacy. This will likely be a significant challenge for any effort aiming at managing the Brigade and put it under State control.

Illicit firearms

Analysis of firearms displayed by members of BSAP indicates that they have a range of small arms, including craft weapons, handguns, shotguns and semi-automatic rifles (see image) that they have sourced illicitly. From discussions with BSAP agents and ANAP personnel, firearms are procured from various sources (details below).

In 2017, a limited number of 12 gauge rifles (30-40) were donated to the BSAP headquarter by the Police. In addition, former demobilized members of the Forces Armées d'Haiti (FADH) joined the BSAP and brought their firearms with them. Owning a firearm is often a prerequisite for joining BSAP; some units have also purchased weapons with money they received from local authorities or in exchange services provided to the local population. A BSAP agent also explained that some local business operators join the BSAP with their weapons as they believe the registration process will legalize it.

Two BSAP agents told the Panel that a large part of the materiel used by BSAP agents is illicitly imported from the Dominican Republic.



Source: still from video interview with head of BSAP unit of Lascahobas, posted on social media, 2024.

BSAP agents interviewed by the Panel explained that they want recognition and to be officially integrated into the BSAP with a formal status and salary. Discussions with civil society organizations and Haitian security specialists indicate that it is critical that the authorities launch the work of the Restructuring Committee to document agents, vet them and provide them with a formal contract, as well as register firearms and confiscate those that are not required for official forestry work. Some interlocutors suggested that a DDR-type programme could be a solution.

Conclusion

The Panel is of the view that most BSAP units are acting outside the mandate of ANAP and do not protect the environment. They act out of governmental control, are increasing in headcount and actually outnumber gang members in the country. The requirement of registering with a firearm fuels arms trafficking further and potential arms embargo violations.

The Panel is concerned about the likely use of autonomous BSAP units by political actors, particularly during elections, to the detriment of the peace, security and stability of Haiti as well as by criminal networks trafficking arms and drugs. The Panel continues to monitor the involvement of BSAP agents in activities meeting designation criteria, including arms

trafficking. Finally, the lack of environmental control exposes natural resources of the country to illicit exploitation and trade, further destabilising Haiti.

Annex 27: Drug seizures by Dominican authorities

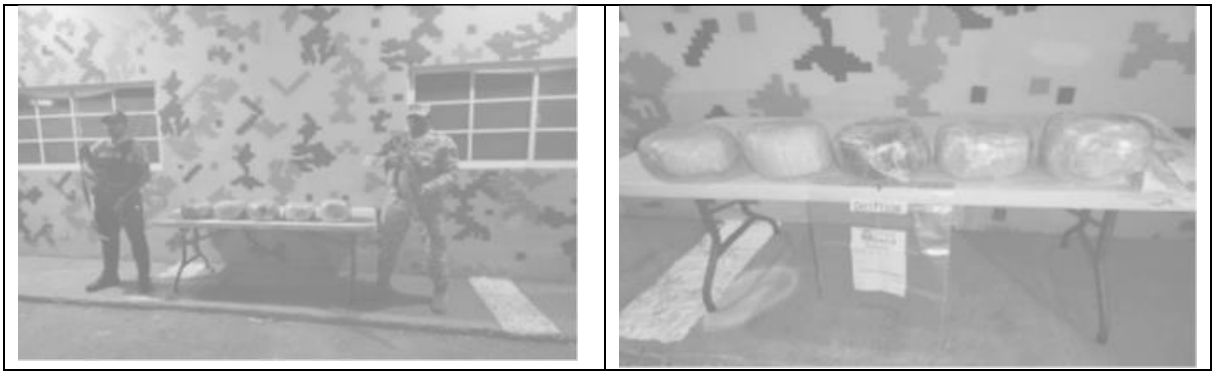
On 24 May 2024, four sacks containing 39 packages of cannabis, with approximately 384 pounds, were seized in Elias Piña, coming from Haiti. The sacks were abandoned by four individuals who escaped after noticing the presence of Dominican authorities[231].



Source: Confidential report, July 2024

On 16 March 2024, Dominican authorities informed that two individuals were arrested, and 49.5 pounds of cannabis were seized in a vehicle in Puerto Llano, Elias Piña[232].

On 24 January 2024, Dominican authorities seized five packages of cannabis, with an approximate weight of 26.3 pounds, in Pedernales. The individuals involved fled to Haiti[233].



Source: Confidential report, July 2024

[231] Confidential report, July 2024. See also: https://www.dncd.gob.do/index.php/noticias1/noticias/item/2080-cesfront-y-dncd-incautan-384-libras-de-marihuana-en-elias-pina

[232] Confidential report, July 2024. See also: https://www.dncd.gob.do/index.php/noticias1/noticias/item/2006-arrestan-dos-hombres-y-ocupan-49-libras-de-marihuana-en-elias-pina

[233] Confidential report, July 2024. See also: https://prensaygente.com/cesfront-y-dncd-ocupan-26-libras-de-marihuana-en-pedernales/

On 27 December 2023, 368.59 pounds of cannabis were seized hidden inside boxes of lemons in a red truck, in Elias Piña[234].



Source: Confidential report, July 2024

[234] Confidential report, July 2024. See also: https://mide.gob.do/cesfront-y-dncd-incautan-368-libras-de-marihuana-en-elias-pina/

Annex 28: Comparison of number of Haitian nationals entering Panama and Honduras between June to October 2023

The Panel identified a significant discrepancy between the number of Haitian migrants registered by Panama upon crossing the Darien Gap and the number registered by Honduras entering from Nicaragua. This difference amounts to approximately 47,345 individuals.

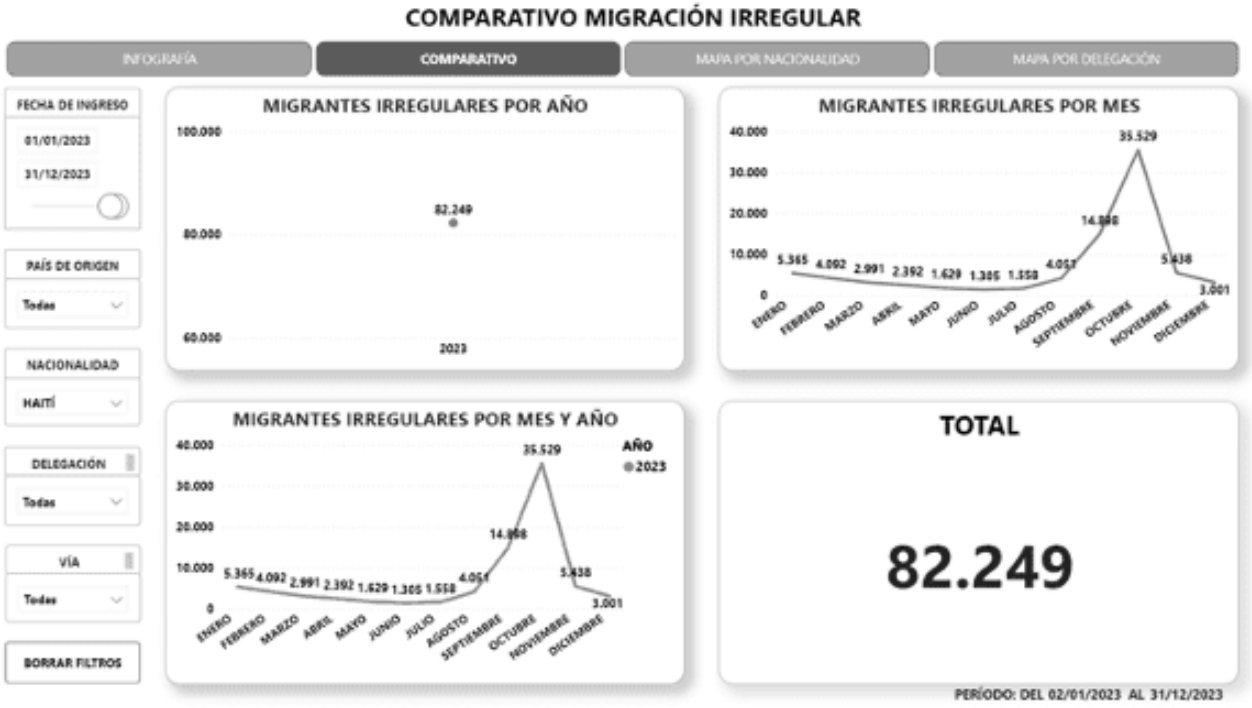
The high volume of charter flights transporting Haitian nationals to Nicaragua during the period in question suggests this discrepancy is linked to smuggling activities via those flights that arrived in Managua. It is important to note that these figures only reflect registered migrants in Panama and Honduras. The true number of Haitian nationals transiting Central America is likely much higher.

Country	June	July	August	Sept.	October	Total
Honduras	1,305	1,558	4,051	14,898	35,529	57, 341
Panama	1,446	1,226	1,559	2,563	3,202	9,996

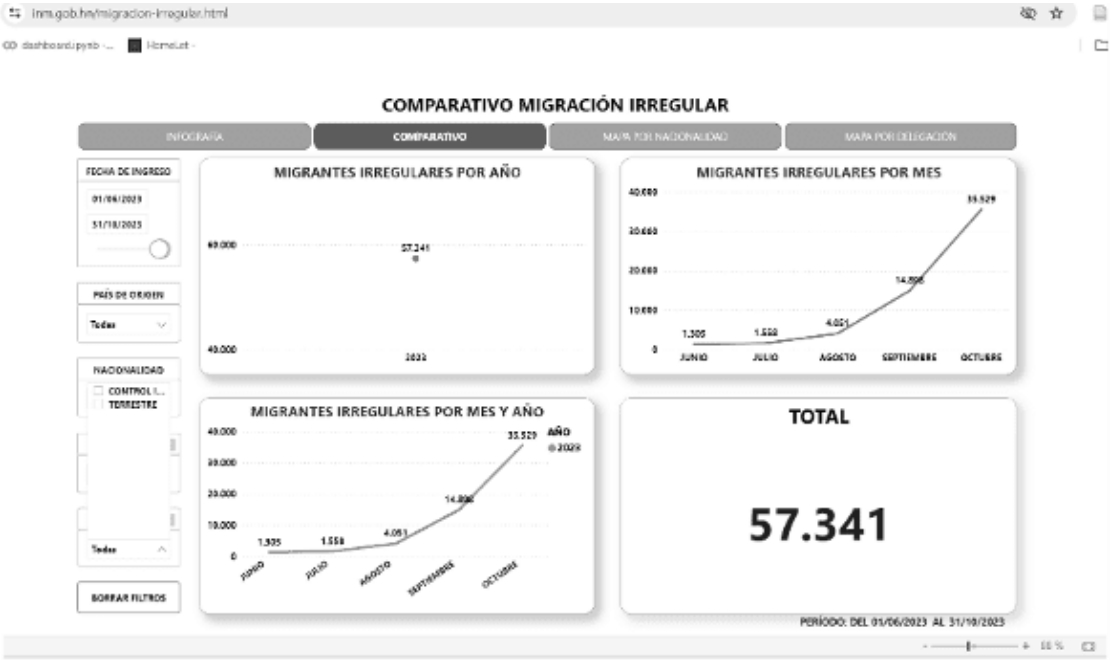
Panel's own table based on State's official data

HONDURAS

Irregular migration of Haitians in Honduras per year.



Irregular migration of Haitians in Honduras from June to October 2023.



Statistics from the National Institute of Migration of Honduras. Available at: https://inm.gob.hn/migracion-irregular.html Visit 03 July 2024.

PANAMA

Irregular migration of Haitians in Panama. Irregular Transit of Foreigners at the Border with Colombia by Country According to Order of Importance

Cuadro No. 004 TRÁNSITO IRREGULAR DE EXTRANJEROS POR LA FRONTERA CON COLOMBIA POR PAÍS SEGÚN ORDEN DE IMPORTANCIA: AÑO 2023

País	Total	Ene.	Feb.	Mar.	Abr.	May.	Jun.	Jul.	Ago.	Sep.	Oct.	Nov.	Dic.
Total	520,085	24,634	24,657	38,099	40,297	38,962	29,722	55,387	81,946	75,268	49,256	37,231	24,626
Venezuela	328,650	2,337	7,097	20,816	25,395	26,409	18,501	38,033	62,700	58,716	34,594	22,547	11,505
Ecuador	57,250	6,352	5,203	2,772	2,683	3,059	5,052	9,773	8,642	4,744	2,849	2,996	3,125
Haiti	46,422	10,222	6,522	6,896	4,830	3,023	1,446	1,226	1,559	2,563	3,202	2,648	2,285
China	25,565	913	1,285	1,657	1,683	1,497	1,722	1,789	2,433	2,588	2,934	4,090	2,974

Statistics from the National Institute of Migration of Panama. Available at: https://www.migracion.gob.pa/wp-content/uploads/IRREGULARES-X-DARIEN-2023.pdf-. Visit 03 July 2024.

Annex 29: Posts of travel agencies and social media profiles actively marketing trips to Nicaragua and Mexico

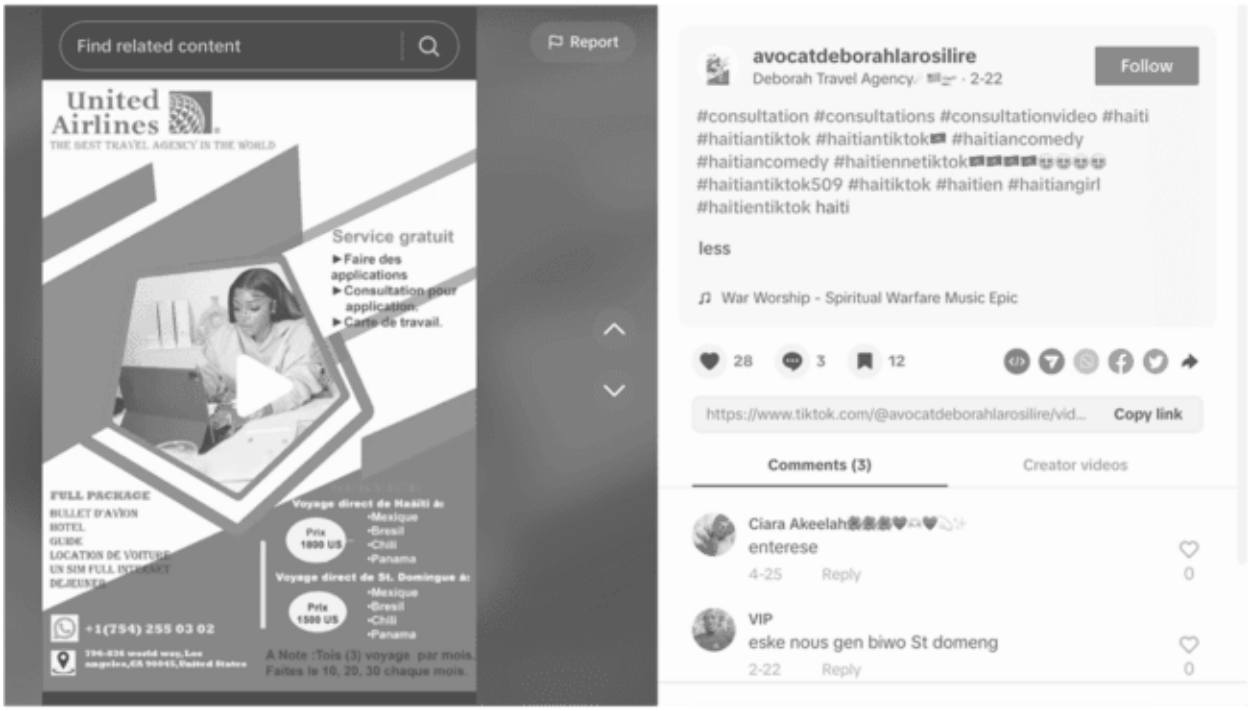
Publicity posts of various travel agencies marketing trips from Haiti or the Dominican Republic to Nicaragua, 2024.










Find related content
Report
United Airlines
THE BEST TRAVEL AGENCY IN THE WORLD
Service gratuit
►Faire des applications
►Consultation pour application.
►Carte de travail.
FULL PACKAGE
BULLET D'AVION
HOTEL
GUIDE
LOCATION DE VOITURE
UN SIM FULL INTERNET
DEJEUNER
Voyage direct de Haïti à:
Prix 1000 US
•Mexique
•Bresil
•Chili
•Panama
Voyage direct de St. Domingue à:
Prix 1500 US
•Mexique
•Bresil
•Chili
•Panama
+1(754) 255 03 02
A Note :Tois (3) voyage par mois.
Faites le 10, 20, 30 chaque mois.
avocatdeborahlarosilire
Deborah Travel Agency · 2-22
Follow
#consultation #consultations #consultationvideo #haiti
#haitiantiktok #haitiantiktok #haitiancomedy
#haitiancomedy #haitiennetiktok
#haitiantiktok509 #haitiktok #haitien #haitiangirl
#haitientiktok haiti
less
War Worship - Spiritual Warfare Music Epic
28
3
12
https://www.tiktok.com/@avocatdeborahlarosilire/vid...
Copy link
Comments (3)
Creator videos
Ciara Akeelah
enterese
4-25
Reply
0
VIP
eske nous gen biwo St domeng
2-22
Reply
0


PASSAGE
VOYAGE MEXIQUE
PAR NICARAGUA
VOL CHARTER
20 SEPTEMBRE 2023
$ 2950


Angel Travel Agency
FULL PACKAGE POUR MEXICO .
VOL HAITI - NICARAGUA
TAXI NICARAGUA - HOTEL NICARAGUA - NOURRITURE -
BUS , HOTEL , MANJE , POU TOUT PEYI WAP PASE YO JISKA TAPATCHULA MEXICO .
FULL ASSITANCE .
Ver traducción
VOYAGE MEXICO
3500
SPECIAL OFFER
VOL HAITI - NICARAGUA
EPI DE NICARAGUA POU MEXICO ..



Social media post marketing trips to Nicaragua and Mexico 2023. Available: https://www.instagram.com/p/CvtUIzlLslq/ and https://www.facebook.com/search/posts/?q=travel%20haiti%20full%20package Visit July 2024

Annex 30: Flight history for Flymex aircraft XA-VBC, from August to October 2023.

Flymex airline's aircraft XA-VBC flight history between 14 August 2023 and 26 October 2023, showing multiplecharter flights departing from Port-au-Prince with destination to Managua.

Flight history for aircraft - XA-VBC

AIRCRAFT	TYPE CODE	MODE S
Embraer ERJ-145LR	E145	0D0902
AIRLINE	**Code**	**SERIAL NUMBER (MSN)**
FlyMex	-	145098
OPERATOR	**Code**	**AGE (Dec 1998)**
-	-	25 years


© Kenneth Mora Flores KMF777 | Jetphotos


© Brian Boche | Jetphotos

DATE	FROM	TO	FLIGHT	FLIGHT TIME	STD	ATD	STA	STATUS	
26 Oct 2023	Santo Domingo (SDQ)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	2:30	00:30	22:01	23:30	Landed 23:30	KML CSV Play
25 Oct 2023	Managua (MGA)	Santo Domingo (SDQ)	(XAVBC)	3:15	13:45	10:30	15:45	Landed 15:45	KML CSV Play
24 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:19	23:25	21:07	21:25	Landed 21:25	KML CSV Play
24 Oct 2023	Managua (MGA)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:29	18:23	15:54	20:23	Landed 20:23	KML CSV Play
24 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:22	16:46	14:24	14:46	Landed 14:46	KML CSV Play
24 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:07	10:49	08:42	11:49	Landed 11:49	KML CSV Play
23 Oct 2023	Toluca (TLC)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:55	20:23	18:28	21:23	Landed 21:23	KML CSV Play
23 Oct 2023	—	—	(XAVBC)	-	—	—	—	Unknown	KML CSV Play
22 Oct 2023	Cuernavaca (CVJ)	Morelia (MLM)	(XAVBC)	0:35	11:30	10:55	11:30	Landed 11:30	KML CSV Play
21 Oct 2023	Veracruz (VER)	Cuernavaca (CVJ)	(XAVBC)	0:38	10:25	09:42	10:20	Landed 10:20	KML CSV Play
20 Oct 2023	Toluca (TLC)	Veracruz (VER)	(XAVBC)	0:40	09:12	08:32	09:12	Landed 09:12	KML CSV Play
20 Oct 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:26	02:39	01:14	02:39	Landed 02:39	KML CSV Play
20 Oct 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:10	00:14	23:04	00:14	Landed 00:14	KML CSV Play
19 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:25	23:35	21:10	21:35	Landed 21:35	KML CSV Play
19 Oct 2023	Managua (MGA)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:17	18:30	16:13	20:30	Landed 20:30	KML CSV Play
19 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:21	16:39	14:18	14:39	Landed 14:39	KML CSV Play
19 Oct 2023	Managua (MGA)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:26	10:46	08:21	12:46	Landed 12:46	KML CSV Play
18 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:23	22:53	20:30	20:53	Landed 20:53	KML CSV Play
18 Oct 2023	Managua (MGA)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:32	17:40	15:08	19:40	Landed 19:40	KML CSV Play
18 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:27	15:24	12:57	13:24	Landed 13:24	KML CSV Play
18 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:07	10:21	08:14	11:21	Landed 11:21	KML CSV Play
17 Oct 2023	Toluca (TLC)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:46	21:53	20:08	22:53	Landed 22:53	KML CSV Play

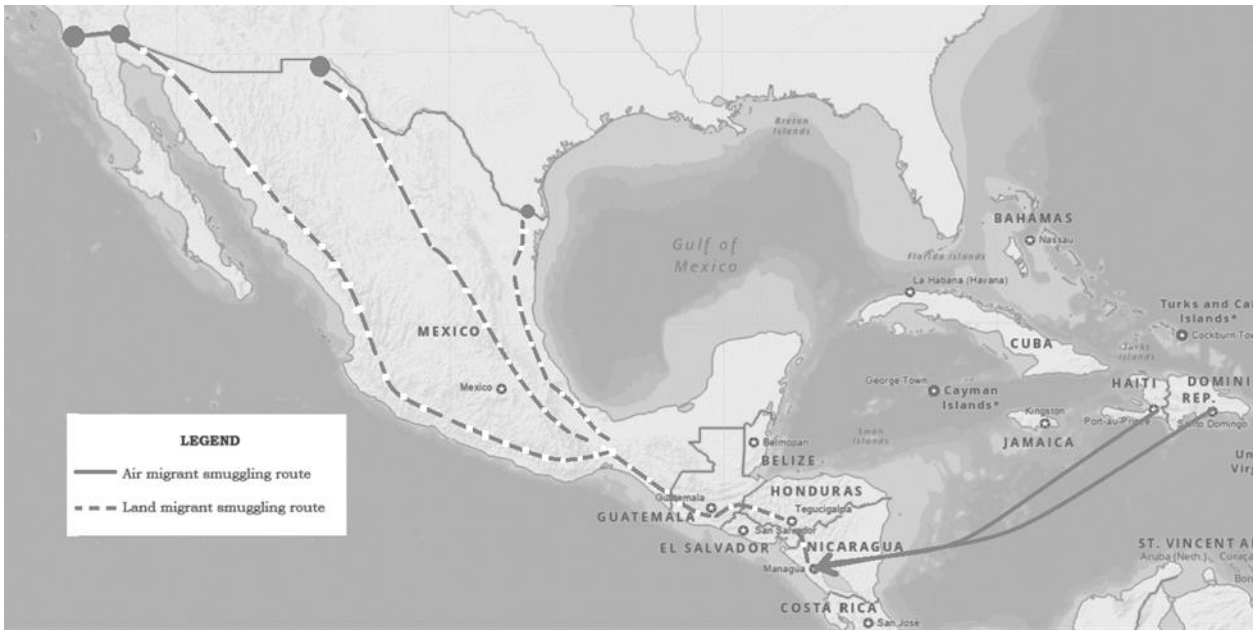
15 Oct 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:27	20:21	18:54	20:21	Landed 20:21	KML CSV Play
15 Oct 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:11	18:15	17:04	18:15	Landed 18:15	KML CSV Play
15 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:16	18:05	15:49	16:05	Landed 16:05	KML CSV Play
15 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:13	12:13	09:59	13:13	Landed 13:13	KML CSV Play
13 Oct 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:22	21:03	19:41	22:03	Landed 22:03	KML CSV Play
13 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:16	20:32	18:16	18:32	Landed 18:32	KML CSV Play
13 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:11	16:09	13:58	17:09	Landed 17:09	KML CSV Play
13 Oct 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:19	00:49	23:31	01:49	Landed 01:49	KML CSV Play
13 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:18	00:41	22:23	22:41	Landed 22:41	KML CSV Play
12 Oct 2023	Managua (MGA)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:30	19:07	16:37	21:07	Landed 21:07	KML CSV Play
10 Oct 2023	Managua (MGA)	Managua (MGA)	(XAVBC)	0:16	16:21	16:00	16:16	Landed 16:16	KML CSV Play
10 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:17	16:44	14:27	14:44	Landed 14:44	KML CSV Play
10 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:11	11:36	09:25	12:36	Landed 12:36	KML CSV Play
10 Oct 2023	Toluca (TLC)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:50	06:55	05:05	07:55	Landed 07:55	KML CSV Play
07 Oct 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:24	19:38	18:14	19:38	Landed 19:38	KML CSV Play
07 Oct 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:04	17:24	16:20	17:24	Landed 17:24	KML CSV Play
07 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:29	17:17	14:49	15:17	Landed 15:17	KML CSV Play
07 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:14	11:37	09:23	12:37	Landed 12:37	KML CSV Play
05 Oct 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:30	18:45	17:15	19:45	Landed 19:45	KML CSV Play
05 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:27	18:14	15:47	16:14	Landed 16:14	KML CSV Play
05 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:10	13:05	10:55	14:05	Landed 14:05	KML CSV Play
04 Oct 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:27	19:06	17:39	20:06	Landed 20:06	KML CSV Play
04 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:25	18:13	15:48	16:13	Landed 16:13	KML CSV Play
04 Oct 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:08	11:36	09:28	12:36	Landed 12:36	KML CSV Play
03 Oct 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:29	18:56	17:26	19:56	Landed 19:56	KML CSV Play
03 Oct 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:23	18:18	15:55	16:18	Landed 16:18	KML CSV Play
03 Oct 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:32	12:22	09:50	14:22	Landed 14:22	KML CSV Play
03 Oct 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:29	07:42	06:12	07:42	Landed 07:42	KML CSV Play
30 Sep 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:28	18:41	17:13	18:41	Landed 18:41	KML CSV Play
30 Sep 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:07	16:23	15:14	16:21	Landed 16:21	KML CSV Play
30 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:19	16:22	14:02	14:22	Landed 14:22	KML CSV Play
30 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:16	11:19	09:02	12:19	Landed 12:19	KML CSV Play
29 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:25	16:42	15:17	17:42	Landed 17:42	KML CSV Play
29 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:15	16:31	14:16	14:31	Landed 14:31	KML CSV Play
29 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:20	11:15	08:55	12:15	Landed 12:15	KML CSV Play
28 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:26	16:55	15:29	17:55	Landed 17:55	KML CSV Play
28 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:18	16:45	14:27	14:45	Landed 14:45	KML CSV Play
28 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:09	11:50	09:41	12:50	Landed 12:50	KML CSV Play
27 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:25	18:02	16:37	19:02	Landed 19:02	KML CSV Play
27 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:20	17:48	15:28	15:48	Landed 15:48	KML CSV Play
27 Sep 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:30	11:28	08:58	13:28	Landed 13:28	KML CSV Play
27 Sep 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:29	06:55	05:26	06:55	Landed 06:55	KML CSV Play
26 Sep 2023	Queretaro (QRO)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	0:20	10:59	10:34	10:54	Landed 10:54	KML CSV Play
25 Sep 2023	Ciudad Victoria (CVM)	Queretaro (QRO)	(XAVBC)	0:40	14:02	13:22	14:02	Landed 14:02	KML CSV Play

24 Sep 2023	Nuevo Laredo (NLD)	Ciudad Victoria (CVM)	(XAVBC)	0:42	15:25	14:38	14:21	Landed 14:21	KML CSV ▶ Play
23 Sep 2023	Toluca (TLC)	Nuevo Laredo (NLD)	(XAVBC)	1:37	14:26	12:49	15:26	Landed 15:26	KML CSV ▶ Play
22 Sep 2023	Hermosillo (HMO)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	2:10	13:00	10:50	14:00	Landed 14:00	KML CSV ▶ Play
21 Sep 2023	Reynosa (REX)	Hermosillo (HMO)	(XAVBC)	1:56	17:28	15:31	15:28	Landed 15:28	KML CSV ▶ Play
21 Sep 2023	Toluca (TLC)	Reynosa (REX)	(XAVBC)	1:10	10:45	09:35	11:45	Landed 11:45	KML CSV ▶ Play
20 Sep 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:31	20:53	19:22	20:53	Landed 20:53	KML CSV ▶ Play
20 Sep 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:12	16:47	15:34	16:46	Landed 16:46	KML CSV ▶ Play
20 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:26	16:33	14:07	14:33	Landed 14:33	KML CSV ▶ Play
20 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:09	11:36	09:28	12:36	Landed 12:36	KML CSV ▶ Play
19 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:27	17:30	16:03	18:30	Landed 18:30	KML CSV ▶ Play
19 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:21	16:59	14:37	14:58	Landed 14:58	KML CSV ▶ Play
19 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:06	12:29	10:23	13:29	Landed 13:29	KML CSV ▶ Play
18 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:25	19:37	18:12	20:37	Landed 20:37	KML CSV ▶ Play
18 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:24	19:07	16:43	17:07	Landed 17:07	KML CSV ▶ Play
18 Sep 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:31	13:55	11:24	15:55	Landed 15:55	KML CSV ▶ Play
18 Sep 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:30	09:46	08:16	09:46	Landed 09:46	KML CSV ▶ Play
17 Sep 2023	Reynosa (REX)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:09	11:36	10:27	10:36	Landed 10:36	KML CSV ▶ Play
17 Sep 2023	Merida (MID)	Reynosa (REX)	(XAVBC)	1:35	08:13	06:37	09:13	Landed 09:13	KML CSV ▶ Play
16 Sep 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:33	13:35	12:01	13:35	Landed 13:35	KML CSV ▶ Play
16 Sep 2023	Zacatecas (ZCL)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	0:50	09:27	08:36	09:27	Landed 09:27	KML CSV ▶ Play
15 Sep 2023	Toluca (TLC)	Zacatecas (ZCL)	(XAVBC)	0:56	23:34	22:38	23:34	Landed 23:34	KML CSV ▶ Play
15 Sep 2023	Saltillo (SLW)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:06	02:57	01:51	02:57	Landed 02:57	KML CSV ▶ Play
15 Sep 2023	Toluca (TLC)	Saltillo (SLW)	(XAVBC)	1:18	00:29	23:11	00:29	Landed 00:29	KML CSV ▶ Play
13 Sep 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:27	18:58	17:31	18:58	Landed 18:58	KML CSV ▶ Play
13 Sep 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:08	16:47	15:37	16:45	Landed 16:45	KML CSV ▶ Play
13 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:24	16:51	14:27	14:50	Landed 14:50	KML CSV ▶ Play
13 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:15	12:00	09:44	13:00	Landed 13:00	KML CSV ▶ Play
12 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:24	13:24	12:00	14:24	Landed 14:24	KML CSV ▶ Play
12 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:22	13:10	10:48	11:10	Landed 11:10	KML CSV ▶ Play
12 Sep 2023	Cancun (CUN)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:05	06:42	04:36	07:42	Landed 07:42	KML CSV ▶ Play
11 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Cancun (CUN)	(XAVBC)	0:17	21:16	20:54	21:11	Landed 21:11	KML CSV ▶ Play
11 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:22	19:18	17:56	20:18	Landed 20:18	KML CSV ▶ Play
11 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:21	19:12	16:51	17:12	Landed 17:12	KML CSV ▶ Play
11 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:04	13:34	11:30	14:34	Landed 14:34	KML CSV ▶ Play
09 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:26	18:28	17:02	19:28	Landed 19:28	KML CSV ▶ Play
09 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:23	18:07	15:44	16:07	Landed 16:07	KML CSV ▶ Play
09 Sep 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:07	13:11	10:59	14:06	Landed 14:06	KML CSV ▶ Play
06 Sep 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:22	18:33	17:11	19:33	Landed 19:33	KML CSV ▶ Play
06 Sep 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:23	18:05	15:42	16:05	Landed 16:05	KML CSV ▶ Play
06 Sep 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:31	12:42	10:10	14:42	Landed 14:42	KML CSV ▶ Play
06 Sep 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:31	07:58	06:26	07:58	Landed 07:58	KML CSV ▶ Play
05 Sep 2023	Toluca (TLC)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	0:36	18:52	18:16	18:52	Landed 18:52	KML CSV ▶ Play
31 Aug 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:27	23:11	21:44	23:11	Landed 23:11	KML CSV ▶ Play
31 Aug 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:11	21:02	19:48	21:00	Landed 21:00	KML CSV ▶ Play

31 Aug 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:18	20:00	17:42	18:00	Landed 18:00	KML CSV Play
31 Aug 2023	Cozumel (CZM)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:13	14:41	12:28	15:41	Landed 15:41	KML CSV Play
30 Aug 2023	Managua (MGA)	Cozumel (CZM)	(XAVBC)	1:22	19:56	18:34	20:56	Landed 20:56	KML CSV Play
30 Aug 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:19	18:53	16:33	16:53	Landed 16:53	KML CSV Play
30 Aug 2023	Tapachula (TAP)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	3:01	13:27	10:26	15:27	Landed 15:27	KML CSV Play
29 Aug 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:08	18:45	17:35	18:43	Landed 18:43	KML CSV Play
29 Aug 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:29	18:40	16:11	16:40	Landed 16:40	KML CSV Play
29 Aug 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:34	12:56	10:22	14:56	Landed 14:56	KML CSV Play
29 Aug 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:27	08:32	07:05	08:32	Landed 08:32	KML CSV Play
26 Aug 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:26	19:35	18:09	19:35	Landed 19:35	KML CSV Play
26 Aug 2023	Managua (MGA)	Tapachula (TAP)	(XAVBC)	1:06	17:13	16:07	17:13	Landed 17:13	KML CSV Play
26 Aug 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:30	17:14	14:44	15:14	Landed 15:14	KML CSV Play
26 Aug 2023	Merida (MID)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	2:41	11:21	08:40	13:21	Landed 13:21	KML CSV Play
26 Aug 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:29	06:48	05:19	06:48	Landed 06:48	KML CSV Play
23 Aug 2023	San Luis Potosi (SLP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	0:40	00:08	23:28	00:08	Landed 00:08	KML CSV Play
22 Aug 2023	Merida (MID)	San Luis Potosi (SLP)	(XAVBC)	1:42	22:55	21:14	22:55	Landed 22:55	KML CSV Play
22 Aug 2023	Toluca (TLC)	Merida (MID)	(XAVBC)	1:35	19:02	17:27	19:02	Landed 19:02	KML CSV Play
19 Aug 2023	Tapachula (TAP)	Toluca (TLC)	(XAVBC)	1:29	14:26	12:57	14:26	Landed 14:26	KML CSV Play
19 Aug 2023	Managua (MGA)	—	(XAVBC)	-	11:01	11:00	—	Unknown	KML CSV Play
19 Aug 2023	Port-au-Prince (PAP)	Managua (MGA)	(XAVBC)	2:27	12:20	09:53	10:20	Landed 10:20	KML CSV Play
18 Aug 2023	Santo Domingo (SDQ)	Port-au-Prince (PAP)	(XAVBC)	0:35	21:53	21:18	21:53	Landed 21:53	KML CSV Play
14 Aug 2023	Santo Domingo (SDQ)	Santo Domingo (SDQ)	(XAVBC)	1:42	17:18	15:36	17:18	Landed 17:18	KML CSV Play

FlightRadar24, Flight history for aircraft XA-VBC (as of 22 May 2024). Available at https://www.flightradar24.com/data/aircraft/xa-vbc# visit 22 May 2024.

Annex 31: Map showing main air and land migrant smuggling routes from Haiti to North America



Panel's map own elaboration based on "Clear Map" from United Nations Geospatial services https://www.un.org/geospatial/mapsgeo/webservices (Visited July 2024)

The boundaries and names shown, and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

For a more detail view of the different migrant routes in Mexico see S/2023/674.

Annex 32: Other violations of human rights

In line with resolution 2653 (2022), the Panel has undertaken a comprehensive investigation approach into human rights violations in Haiti. While gangs are the primary perpetrators, the Panel recognizes the complicity of some public officials, politicians, and economic figures in either supporting these groups or weakening state institutions that could combat them. The Panel is committed to investigating all parties involved.

Haiti faces a critical situation. Gang violence is escalating not only in the Port-au-Prince metropolitan area but also in the wider western and Artibonite departments, where their growing power is a major concern. Beyond the specific violations documented in this report – including sexual and gender-based violence, child recruitment, use of human shields, wanton destruction of public and private property and smuggling of migrants – the Panel is particularly concerned about the following additional areas:

Violations to the right to health

Haiti's population health care has been hampered by gang violence. Healthcare facilities are struggling due to supply and staff shortages. Around 40% of hospital beds are unusable due to gang-looting, and the security situation has led almost half of Haiti's medical professionals to migrate.[235] Haitians are unable to access medical care since 21% of healthcare facilities, and nearly half of Port-au-Prince hospitals are in gang-controlled zones.[236] As of July 2024, more than 30 medical centers in Haiti are closed due to gang vandalism, including Haiti's largest hospital.[237]

On 29 February 2024, Haiti's State University Hospital was ransacked. It remains non-operational despite being recovered from the gangs by the police on 9 July 2024.[238] (See section II.A.1).

In March 2024, the *Viv Ansanm* alliance destroyed Jude-Anne Hospital (see Annex 32.1) and ransacked the Hospital and Saint Martin Health Center in the Delmas 18 commune.[239]

Despite an increase in IDP numbers, health sector interventions remain limited to 23 IDP sites due to lack of resources and staffing.[240]

From 1 January to 30 June 2024, WHO reported 2,672 cases and 13 deaths of cholera in Haiti.[241]

Violations to the right to education

Gang violence has seriously disrupted and endangered the educational system in Haiti. As of 5 July 2024, 919 schools were closed (515 permanently closed) and more than a dozen schools have been destroyed, affecting nearly 156,000 students mainly in the West and Artibonite departments.[242] Moreover, many school teachers and university professors are unable to go to work or have left the country due to violence and economic hardship.[243]
Gang violence has caused a significant educational crisis in Haiti. Between 2019 and 2023, children have lost on average, an entire year of schooling. The economic fallout from the violence has also forced many parents into unemployment, further limiting children's access to education across all grade levels.[244]

Between February and May 2024, members of the *Viv Ansanm* alliance vandalized and set fire to the premises of the Faculty of Science, Faculty of Linguistics, Faculty of Agronomy and Veterinary Medicine, Faculty of Medicine and Pharmacy, and the *École Normale Supérieure* at the State University of Haiti, the National School of Arts, the Mixed School Les Frères Nau, National Library in Port-au-Prince, among many other educational sites.[245]

---

[235] See https://reliefweb.int/report/haiti/haitian-capitals-crippled-health-system-brink
[236] See https://www.who.int/publications/m/item/haiti-who-health-emergency-appeal-2024
[237] See United Nations Data, https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-situation-report-4-05-june-2024 and https://www.unfpa.org/sites/default/files/resource-pdf/UNFPA%20Haiti%20Sitrep%20%235.pdf.
[238] https://www.ctvnews.ca/world/haitian-police-say-they-have-taken-largest-hospital-back-from-gang-control-1.6957194
[239] See https://www.unocha.org/publications/report/haiti/haiti-emergency-situation-report-no-14-2-april-2024
[240] See https://www.who.int/publications/m/item/haiti-who-health-emergency-appeal-2024
[241] See https://reliefweb.int/report/ethiopia/multi-country-outbreak-cholera-external-situation-report-16-published-18-july-2024
[242] See https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-emergency-situation-report-no-28-5-july-2024.
[243] Interviews with NGO's members May 2024.
[244] Interviews with humanitarian actors. July 2024.
[245] See section on Wanton destruction and ransacking of public and private property.

Around 39 schools are occupied by over 60,000 IDPs, restricting children's attendance to classes.[246] Schools' premises and playgrounds are used as temporary shelters as witnessed by the Panel during its visit to the Lycée Jean Marie Vincent, Port-au-Prince. (S/2024/253).

Schools have also been taken by gangs such as Terre Noire, Grand Ravine, Warf Jérémie, Kraze Barye, Charbon and Canaan.[247]

Obstructions of humanitarian access and assistance

Since late February 2024, escalating gang violence has severely hampered humanitarian efforts in Haiti. *Viv Ansanm* gang members attacked critical infrastructure, robbed containers carrying first aid supplies, and looted hospitals and pharmacies, among other humanitarian aid sites, particularly in the Port-au-Prince metropolitan area. Blockaded roadways and the closure of the main airport and seaport have severely restricted the movement of vital supplies and humanitarian personnel. These disruptions have worsened existing shortages and hindered the delivery of crucial humanitarian aid, thereby risking the Haitian population's well-being. (Annex 32.2)

On 15 June 2024, Ezekiel, a recent escapee from the National prison, leader of the Baze Pilate gang, went to a school in his territory in Carrefour Feuilles and broke in the middle of a WFP food distribution. He threatened everyone and stole around 150 sacks of rice.[248]

Nonetheless, despite the security crisis, as of June 2024, the WFP has provided critical food assistance to hundreds of thousands of Haitians through its emergency and school meals programs. For example, as of May 2024, over USD 2.7 million in cash-based transfers (CBT) and 1,837 metric tons of food benefited about 735,639 people. [249] As of June 2024, more than a million hot meals have been provided to IDPs in the Port-au-Prince metropolitan area.[250] Despite these positive developments, food insecurity remains dire (see Section II.C).

Deficiencies of the justice and prison systems

Gang violence has crippled Haiti's justice system. Many courthouses remain destroyed, non-operational, or located in inaccessible areas, effectively barring judicial personnel and lawyers from accessing them.[251] Interviews with lawyers reveal the additional loss of crucial case files, legal documents, and identification cards due to these attacks.[252] This breakdown affects all legal areas – criminal, civil, and administrative – rendering the administration of justice in Haiti nearly impossible.[253] Furthermore, Haiti's judicial system has been paralyzed by ongoing strikes since last October over labor disputes concerning pay and working conditions. [254]

Moreover, during April and May 2024 two lawyers, and then a judge and a lawyer were killed by the Gran Grif and Kokorat San Ras gangs, respectively, in two separate incidents. A judge investigating drug trafficking reported that he had recently received death threats. [255] These attacks on the judiciary aim to create a climate of fear and intimidation and constitute serious threats to the exercise of judicial independence and legal representation. Between January and July 2024, 23 police officers were killed due to gang violence.[256]

The early March attacks on Haiti's two largest prisons, the national penitentiary of Port-au-Prince and the Croix-des-Bouquets prison, during which about 4,624 detainees escaped, have significantly weakened the already dysfunctional

---

[246] See https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-report-internal-displacement-situation-haiti-round-7-june-2024.
[247] Interviews with UN humanitarian officer, May and June 2024 and a NGO member 2024. See also, https://reliefweb.int/report/haiti/united-nations-integrated-office-haiti-report-secretary-general-s2024508-enarruzh
[248] Interviews with human rights defenders and NGO's members, July 2024.
[249] https://reliefweb.int/report/haiti/wfp-haiti-country-brief-may-2024 .
[250] https://x.com/wfp/status/1808406627801833791?s=43&t=3kFgrKDPT9SeorQ5dwAnew
[251] The Port-au-Prince, Croix-des-Bouquets, Gonaives, Trou du Nord, and Petit-Goâve courthouses, to mention a few, have been rendered non-operational by gangs. [251]
[252] Interviews with Haitian lawyers, May and June 2024.
[253] See also https://ayibopost.com/the-legal-profession-is-dying-in-port-au-prince/
[254] See https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti.pdf
[255] See https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti.pdf
[256] UN data

correctional system. Only 16 prisons remain operational, and overcrowding is severe with a population exceeding capacity by nearly 300%[257]. Pre-trial detainees make up the vast majority of inmates, raising concerns about fairness and due process.

Despite efforts from the Haitian Government and UN agencies, Haiti's penitentiary system continues to be in crisis. Prisons across the country suffer from severe overcrowding[258], shortages of essential resources such as food, medical supplies, and cooking gas, and significant issues with sewage and garbage disposal. Gang attacks on prisons are also a constant threat. Initiatives to reduce overcrowding through special hearings have only free 63 individuals so far this year. [259]

Particularly worrisome is the *Centre d'éducation et de réinsertion des mineurs en conflit avec la loi* (CERMICOL), original aim at minors, now houses men, women, girls and boys, and it is more than 400% overcrowded[260]. It is also now the only operational prison in Port-au-Prince.[261]

Forced displacement of population

Gang violence have resulted in a dramatic surge of people being displaced either internally or internationally. Gangs have also used the forced displacement of the population as a tactic to fight against other gangs or to loot property. In a recent interview, Ti Lapli, the leader of the Grand Ravine gang, acknowledged using forced displacement of the population as a fighting tactic (see Annex 32.3)

As of June 2024, there are 578,074 IDPs in Haiti, marking a nearly 60% increase from March 2024 (362,551).[262] More than 50% are women and girls.

According to UNICEF, one child is displaced every minute in Haiti as armed violence persists.[263] As of 2 July 2024, the number of internally displaced children in the country exceeded 300,000, representing a 60% increase since March.[264]

Gang violence in Port-au-Prince led to an exodus of about 95,000 people fleeing the capital between 8 March and 9 April 2024. As of June 2024, nearly 50% of all IDPs in Haiti are in the Great South.[265] Among the most serious attacks that led to a high number of IDPs are the following: on 29 February 2024, the *Viv Ansanm* alliance attacked several parts of Port-au-Prince metropolitan area which resulted in the displacement of 14,740 individuals (see Annex 32.4). On 18 February 2024, *Viv Ansanm* attacked the areas of Mirebalais and Saut-d'Eau, Centre department, resulting in 1,590 IDPs (see Annex 32.5). Between 25 April and 5 May 2024, attacks perpetrated by the *Viv Ansanm* alliance in Delmas 24 and Solino resulted in about 5,000 IDPs.[266]

On 11 May 2024, *Viv Ansanm* caused clashes in the Gressier commune, West department, resulting in 4,463 people displaced to other locations in the West and South departments (see Annex 32.6).

Living conditions at IDP sites continue to be appalling and in need of basic services, as it has been already reported by the Panel (S/2023/674 and S/2024/253).

Finally, many of the Haitian nationals who have been forcibly returned to Haiti, have also become IDPs. In 2023, more than a quarter of a million Haitians were forcibly returned to Haiti, 96% of them from the Dominican Republic.[267]

Violations by the police

From 1 January to 31 March 2024, 590 civilians unrelated to gangs were killed or injured during police operations against gangs.[268] There have been also reports of extrajudicial executions by police officers in the areas of Cité Soleil, Drouillard

---

[257] UN data

[258] Overcrowding is rampant, with an average of 0.33 square meters of space per inmate. The most overcrowded prisons include Mirebalais, Les Cayes, Saint-Marc, Anse-à-Veau, Jacmel, Jérémie, Fort Liberté I, Port-de-Paix, Cap-Haïtien, and CERMICOL, with occupancy rates ranging from 347% to 980%. UNPOL Data. July 2024.

[259] UNPOL Data. July 2024.

[260] United Nations Police data.

[261] UNPOL Data. July 2024.

[262] https://dtm.iom.int/reports/haiti-report-internal-displacement-situation-haiti-round-7-june-2024?close=true visited June 2024.

[263] See https://www.unicef.org/press-releases/one-child-displaced-every-minute-haiti-armed-violence-persists-unicef

[264] See https://reliefweb.int/report/haiti/one-child-displaced-every-minute-haiti-armed-violence-persists-unicef

[265] Idem.

[266] See https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-412-updates-displacement-following-attacks-delmas-25-april-07

[267] See https://dtm.iom.int/reports/haiti-haitians-forcibly-returned-haiti-profiles-migration-experience-and-intentions?close=true

[268] See Panel's third confidential periodic report.

and Vincent in the commune of Port-au-Prince.[269]

As of 30 June 2024, the General Inspectorate of the Haitian National Police (IGPNH) opened 23 investigations of alleged human rights violations committed by the police, so far none of those cases have been concluded. Since 3 March 2024, IGPNH has faced several challenges since their offices have remained closed due to continued gang violence in the area, which has seriously halted its performance.[270]

[269] See https://binuh.unmissions.org/sites/default/files/quarterly_report_on_the_human_rights_situation_in_haiti.pdf
[270] UNPOL Data. July 2024.

Annex 32.1: Destruction of Jude-Anne Hospital, Port-au-Prince, by Delmas 6 gang members led by Jimmy Chérizier, alias “Barbeque” 18 March 2024.



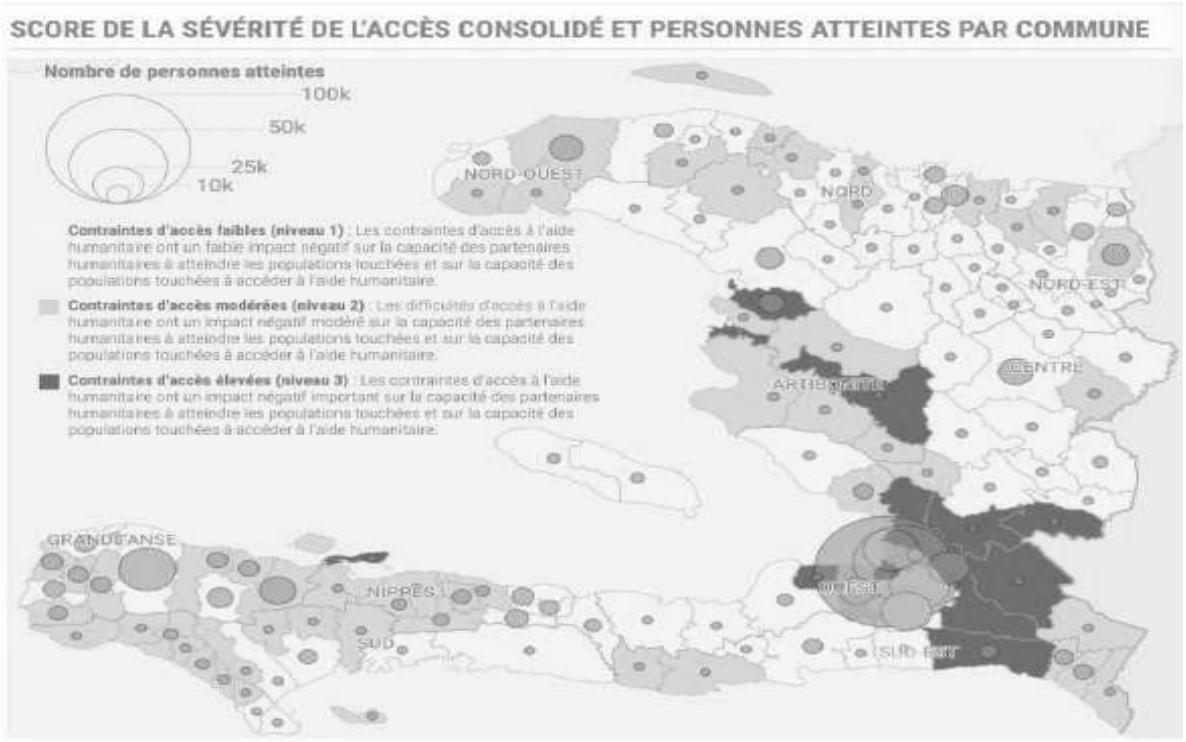
Pictures from social media

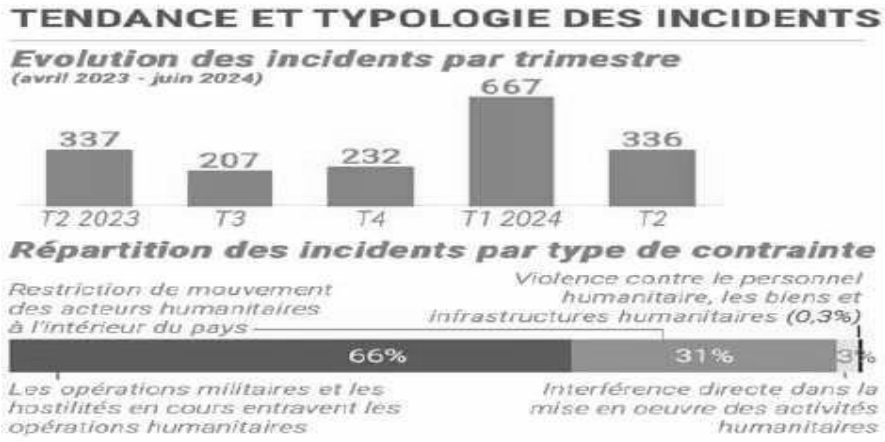
Annex 32.2: Humanitarian access, January – June 2024.

The security situation in Port-au-Prince and the Artibonite department dramatically worsened between February and April 2024, severely hampering humanitarian aid delivery to Haitians in need. Humanitarian workers faced numerous challenges, including armed clashes, movement restrictions, direct interference in their work, and even violence.

Between April 2023 and June 2024, over 1,700 incidents targeting humanitarian personnel and operations were recorded.

The following map and figure show the constraints to access humanitarian aid:





Source: OCHA, Haiti - Aperçu de la sévérité de l'accès humanitaire, janvier à juin 2024 (visited 26 juillet 2024). https://reliefweb.int/report/haiti/haiti-apercu-de-la-severite-de-lacces-humanitaire-janvier-juin-2024-26-juillet-2024

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.

Annex 32.3: Ti Lapli's confessions concerning recruitment of children and forced displacement of the population.

Recruitment of children:



Ti Lapli claims that due to a lack of jobs, children seek him out for assistance, which leads them to fight for him.

Forced displacement of the population



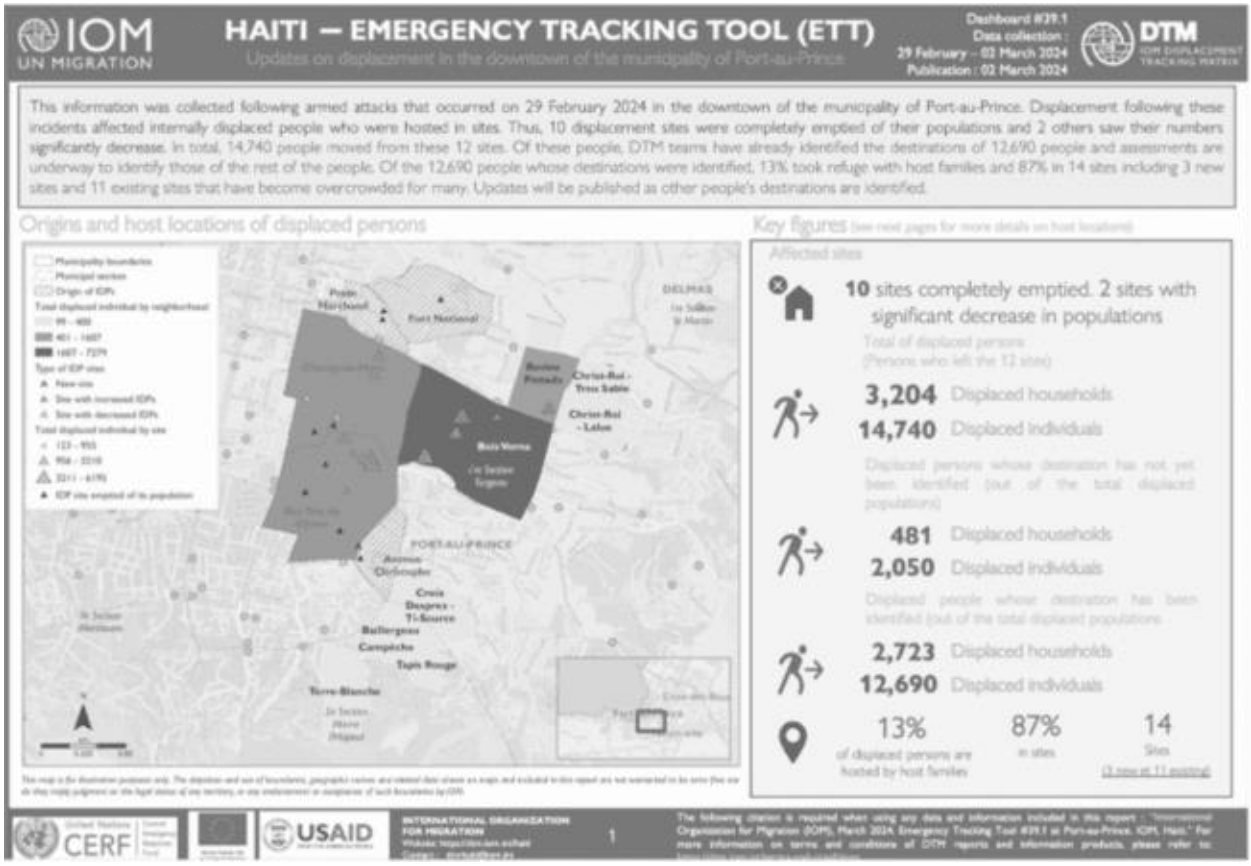


Ti Lapli admits using forced displacement as a tactic during clashes with other gangs. This tactic involves driving people out from their homes and burning houses.

Stills taken from a video: “Reportage exclusif en Haïti: à Port-au Prince, capitale assiégée par les gangs” FRANCE 24. Available at: https://www.youtube.com/watch?v=a5GNZRS9SaM Visited July 2024.

Annex 32.4: IDPs from Port-au-Prince, 29 February 2024

IDPs following armed clashes between gangs in Port-au-Prince on 29 February 2024.

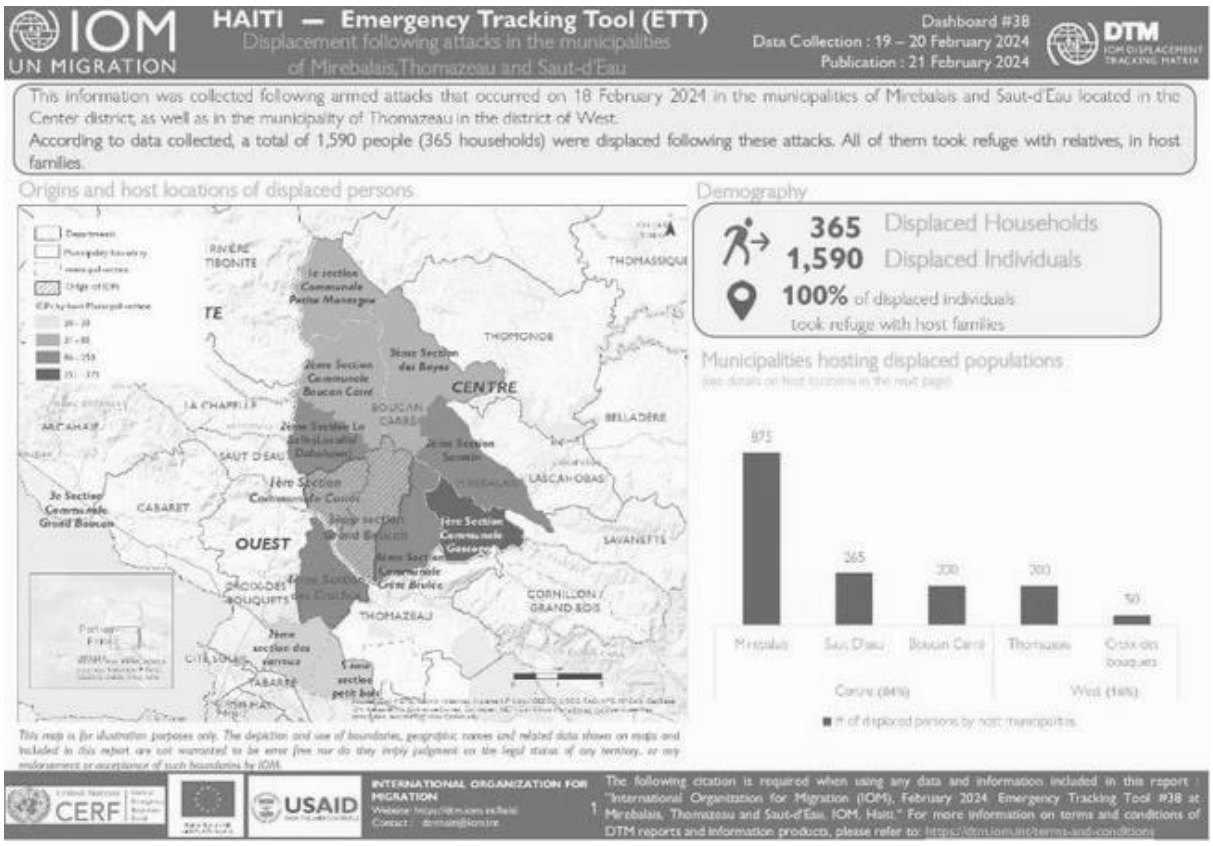


"IOM. Haiti — Emergency Tracking Tool 39.1 — Updates on displacement following attacks in the municipality of Port-au-Prince (29 February — 02 March 2024)." Available at: https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-391-updates-displacement-following-attacks-municipality-port. Visited 20 July 2024

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Annex 32.5: IDPs from Mirebalais, Saut-d'Eau and Thomazeau, 18 February 2024

IDP following armed clashes between gangs in Mirebalais, Saut-d'Eau and Thomazeau (18 February 2024)

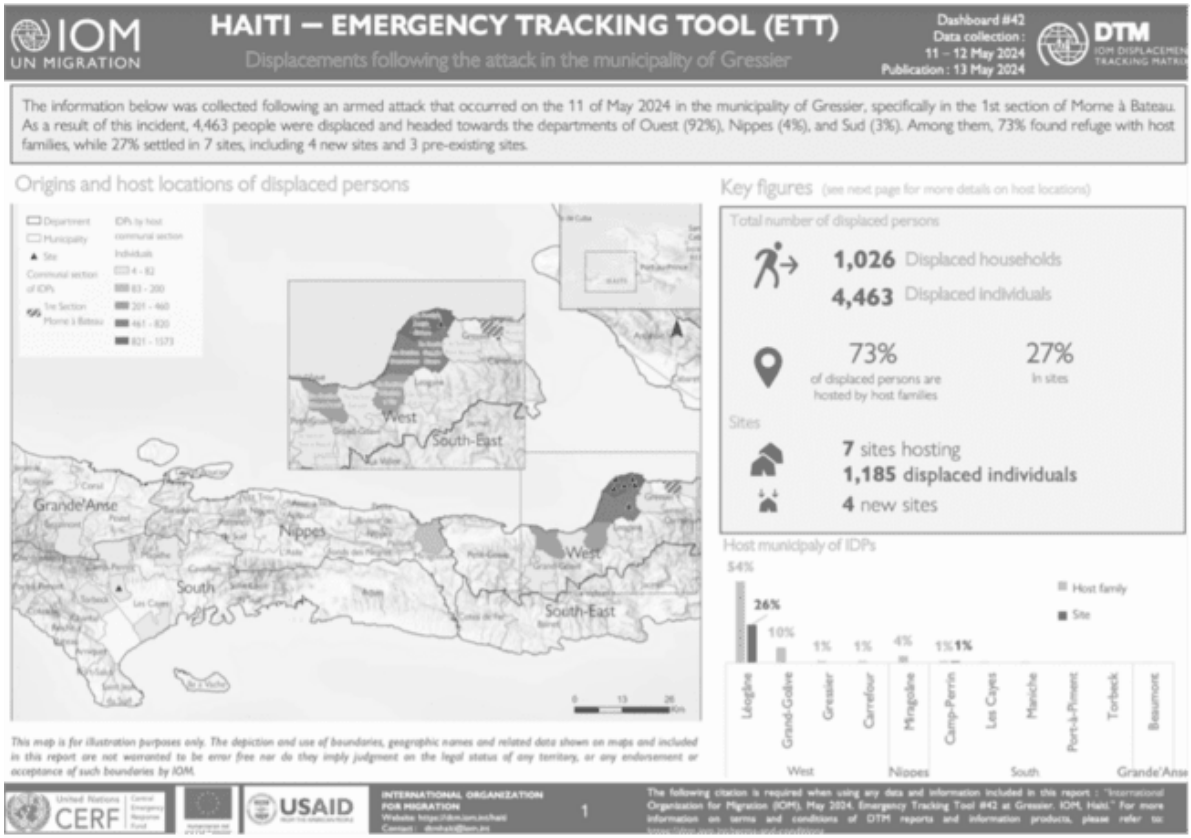


"IOM. Haiti — Emergency Tracking Tool 38 — Displacement following attacks in Mirebalais, Thomazeau and Saut-d'Eau (19 — 20 February 2024)." Available at: https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-38-displacement-following-attacks-mirebalais-thomazeau-and Visited 20 July 2024

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Annex 32.6: IDPs from Gressier commune, 11 May 2024.

IDPs following armed clashes between gangs in Gressier on 11 May 2024.



"IOM. Haiti — Emergency Tracking Tool 42 — Displacement following attacks in the municipality of Gressier (11-12 May 2024)." Available at: https://dtm.iom.int/reports/haiti-emergency-tracking-tool-42-displacement-following-attacks-municipality-gressier-11-12?close=true. Visited 20 July 2024.

The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations

Annex 33: Mass kidnappings by Kokorat San Ras and Gran Grif gangs (October 2023 - June 2024)

This table summarizes the recorded mass kidnappings incidents carried out by the Kokorat San Ras and Gran Grif gangs between October 2023 and June 2024. For the Panel's report purposes "mass kidnappings" are those where 10 or more persons are kidnapped in a single incident.

According to Panel's own account about 500 people were mass kidnapped during the above-mentioned period by those two gangs.

When data was available the number of passengers is disaggregated by sex and age.

Kokorat San Ras gang

Date	Event	# Kidnapped persons	Ransom requested	Location in Artibonite department
27 October 2023	Kidnapping from a pickup truck	13 pax: 9 women, 3 men, 1 adolescent	No ransom; all belongings were taken	Ti Bwadòm, Gros Morne
11 November 2023	Kidnapping from a bus	17 pax	500,000 HTG ($3788 USD approx.) per hostage	Ti Bwadòm, Gros Morne
17 November 2024	Kidnapping from a merchandise truck	13 pax: 9 adults, 3 adolescents, 1 elderly man	750,000 HTG ($5682.30 USD approx.) in total	La Croix Périsse
20 November 2023	Kidnapping from a bus	15 pax: 10 men, 5 women	500,000 HTG ($3788 USD approx.) per hostage	Ti Bwadòm, Gros Morne
20 November 2023	Kidnapping from a pickup truck	10 pax: 6 women, 4 men	N/A	La Croix Périsse
4 December 2023	Kidnapping from a minibus	10 pax: 4 women, 6 men	N/A	La Croix Périsse
5 January 2024	Kidnapping from two pickup trucks	20 pax: 7 women, 13 men	N/A	La Croix Périsse
9 January 2024	Kidnapping from a minibus	10 pax: 6 men, 4 women	N/A	La Croix Périsse
20 January 2024	Kidnapping from a pickup truck	10 pax: 6 men, 4 women	N/A	La Croix Périsse
17 February 2024	Kidnapping from two trucks	12 pax: 8 women, 4 men	500,000 HTG ($3788 USD approx.) per truck	Ti Bwadòm, Gros Morne

18 February 2024	Kidnapping from a bus	20 pax: 13 men, 7 women	500,000 HTG ($3788 USD approx.) per hostage	Ti Bwadòm, Gros Morne
7 April 2024	Kidnapping from a pickup truck	10 pax: 3 men, 7 women	1,000,000 HTG ($7576 USD approx.) per hostage	La Croix Périsse
24 April 2024	Kidnapping of two pickup trucks	20 pax: 8 men, 12 women	N/A	La Croix Périsse
28 May 2024	Kidnapping from two pickup trucks	19 pax: 8 men, 11 women	N/A	La Croix Périsse
15 June 2024	Kidnapping from two pickup trucks	15 pax: 8 men, 7 women	N/A	La Croix Périsse
16 June 2024	Kidnapping from two pickup trucks	16 pax: 11 men, 5 women	N/A	La Croix Périsse
17 June 2024	Kidnapping from a pickup truck	10 pax: 7 men, 3 women	N/A	La Croix Périsse
27 June 2024	Kidnapping from a minibus	12 pax: 7 men, 5 women	1,250,000 HTG ($9470 USD approx.) per hostage	Ti Bwadòm, Gros Morne

Gran Grif gang

Date	Event	# Kidnapped persons	Ransom	Location in the Artibonite department
01 December 2023	Kidnapping from a bus	18 pax: 4 women, 2 girls (16 years), 12 men	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
12 December 2023	Kidnapping from bus	10 pax: 7 men, 3 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
09 January 2024	Kidnapping from a bus	25 pax: 15 men, 10 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
12 January 2024	Kidnapping from a public transport vehicle	14 pax: 8 men, 6 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
26 April 2024	Kidnapping from a pickup truck	10 pax: 6 men, 4 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
01 May 2024	Kidnapping from two minibuses	15 pax: 5 men, 10 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
04 June 2024	Kidnapping from a bus	32 pax: 22 men, 10 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
23 June 2024	Kidnapping	15 pax: 9 men, 6 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite
04 July 2024	Kidnapping and shooting incident	18 pax: 10 men, 8 women	N/A	Petite Rivière de l'Artibonite

Panel's own table based on UN data.

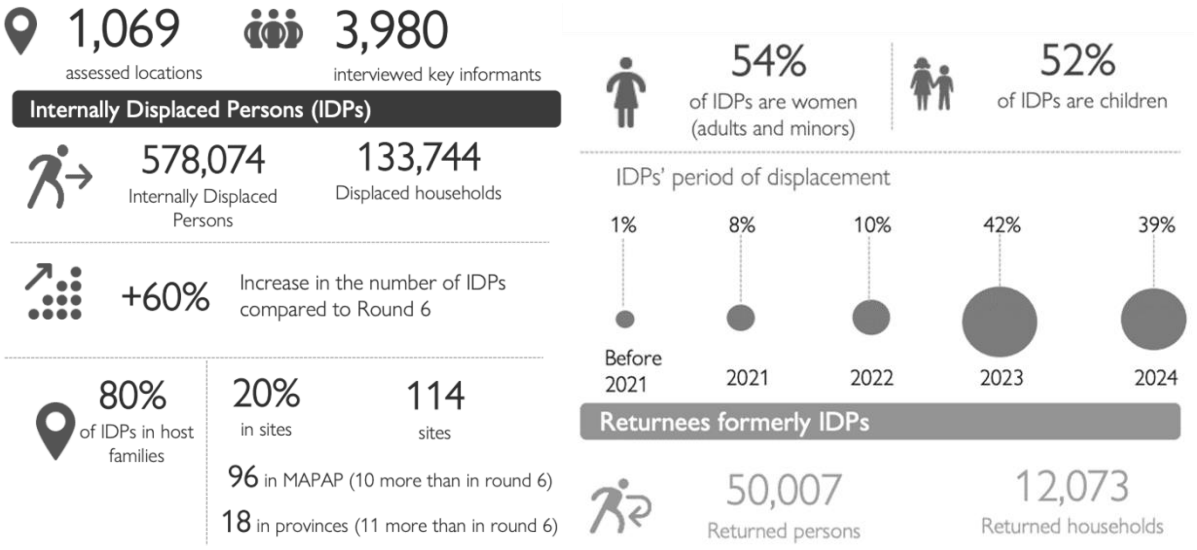
Annex 34: Migration, Deportees/Returnees, Refugees and IDPs

There is no Haitian official data on the exact number of Haitian nationals that have been forcibly displaced internally or that have fled the country due to the violence and economic situation in Haiti. However, according to the Panel's own assessment, during the reporting period, about half a million persons have left their homes, nearly 300,000 as IDPs and about 200,000 as migrants/refugees.

The following information, collected from different organizations and States' data, provides a glimpse of the impact of such violence.

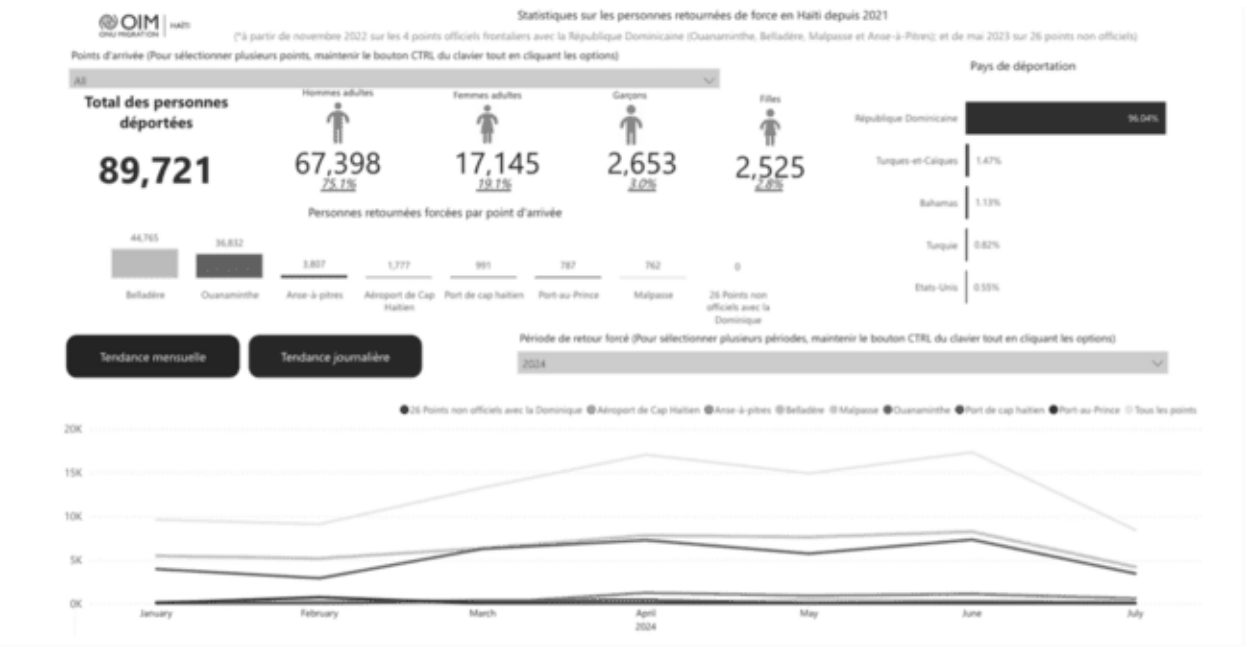
IOM

As of June 2024, a total of 578,074 Haitian nationals were internally displaced.[271] More than half of them are women and minors.



According to the IOM from January to July 2024, 89,721 Haitians were deported to Haiti, out of which 96.04% came from the Dominican Republic.

[271] https://dtm.iom.int/fr/haiti



IOM. Displacement Tracking Matrix. Haiti 2024. Available at: https://dtm.iom.int/fr/node/23491

In 2023, a total of 216,677 Haitians were forcibly returned to Haiti, out of which 96% came from the Dominican Republic.

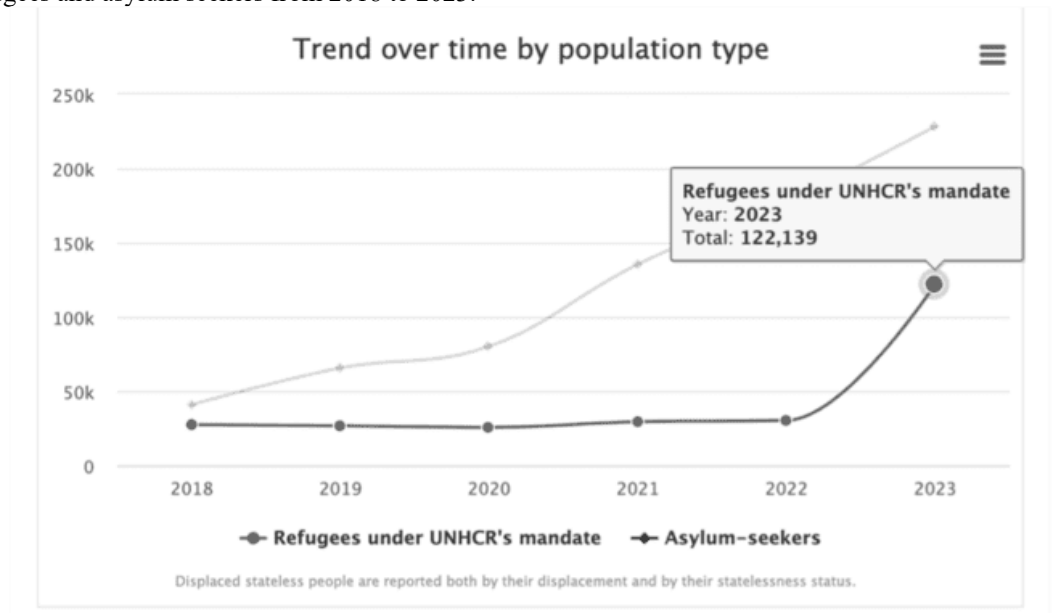
Figure 1. Haitians forcibly returned to Haiti in 2023 by sending country and number of interviewed among them

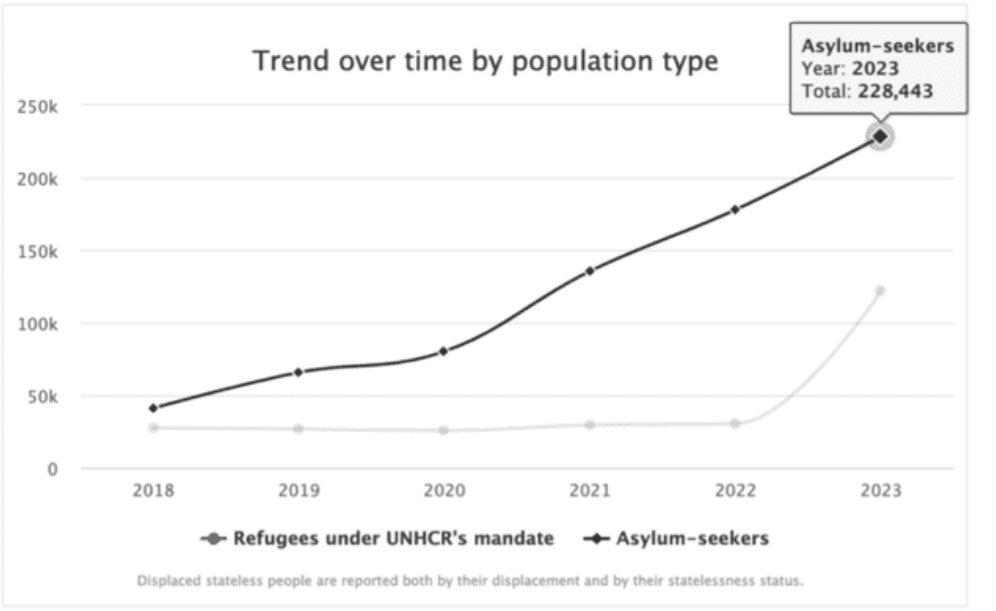
	Number of returnees[1]	Number of returnees interviewed
Dominican Republic	208,169 (96%)	7,409 (83%)
Turks and Caicos	3,338 (2%)	897 (10%)
Bahamas	2,021 (1%)	219 (2%)
United States of America	1,862 (1%)	220 (2%)
Cuba	751 (<1%)	58 (1%)
Turkey	463 (<1%)	72 (1%)
Jamaica	73 (<1%)	24 (<1%)
TOTAL	**216,677 (100%)**	**8,899 (100%)**

IOM. Haitians forcibly returned to Haiti — Profiles, migration experience and intentions of Haitians returned in 2023. Available at: https://dtm.iom.int/reports/haiti-haitians-forcibly-returned-haiti-profiles-migration-experience-and-intentions?close=true.

UNCHR

Haitian refugees and asylum seekers from 2018 to 2023.

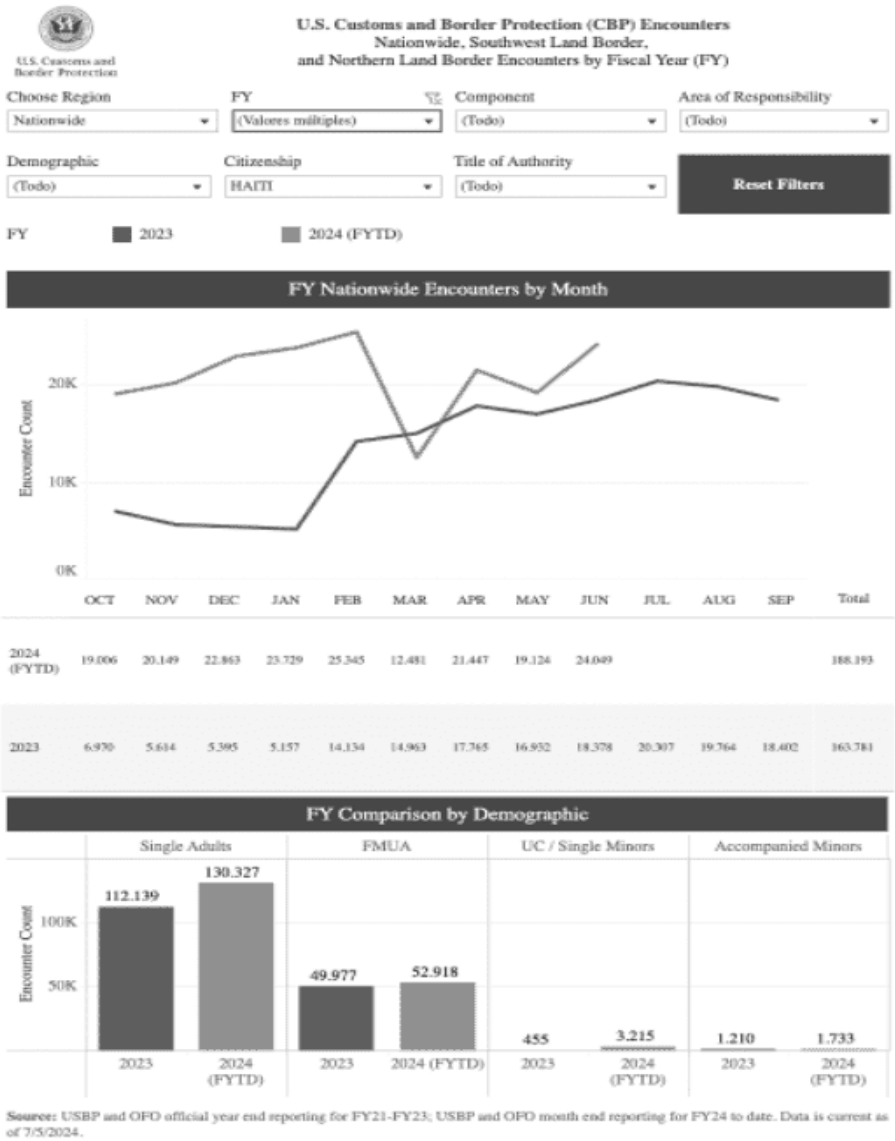




UNHCR Refugee Data Finder, 16 July 2024. Data as of December 2023. Available at: https://www.unhcr.org/refugee-statistics/download/?url=3UEuLJ.

US Customs and Border Protection [272]

U.S. Customs and Border Protection data show a total of 163,781 Haitians encountered in 2023, while a total of 126,175 Haitians were encountered from January through June 2024.



"U.S Custom and Border Protection, Nationwide Encounters, Haiti." Available at: https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters.

---

[272] Encounter data includes U.S. Border Patrol (USBP) Title 8 Apprehensions, Office of Field Operations (OFO) Title 8 Inadmissibles, and Title 42 Expulsions for fiscal years (FY) 2020, 2021, 2022, and 2023. Demographics for USBP and OFO include:

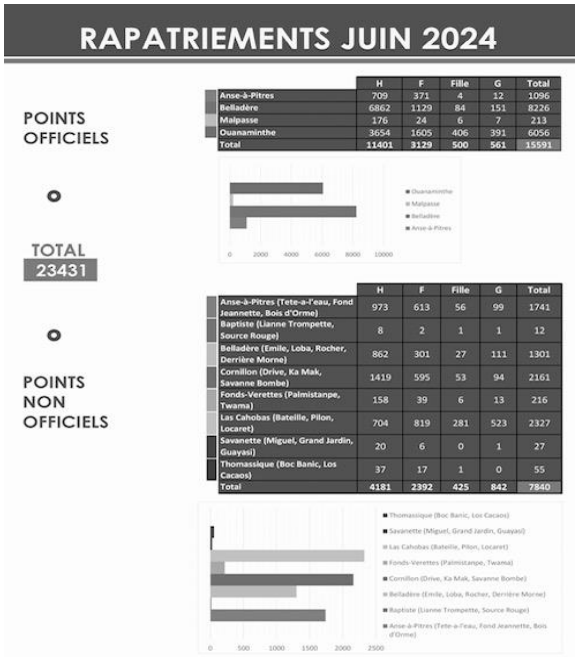
a. Accompanied Minors (AM)
b. Individuals in a Family Unit (FMUA)
c. Single Adults
d. Unaccompanied Children (UC) / Single Minors

US Customs and Border Protection. https://www.cbp.gov/newsroom/stats/nationwide-encounters, visited July 2024.

GARR

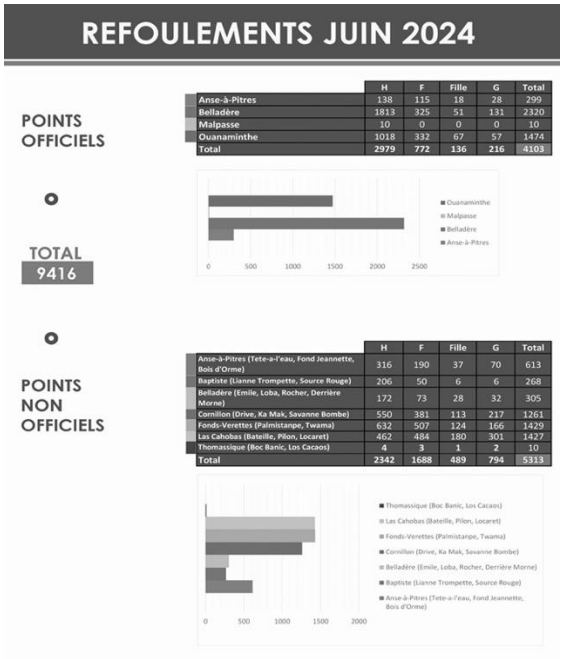
According to the *Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés* (GARR), an Haitian NGO, there were a total of 92,148 repatriations and a total of 24,351 refoulements to Haiti during the months of April, May and June 2024. Below is the counting for the months of May and June 2024 as examples.
Information for the months of January, February, and March was not available.

Repatriations and Refoulements June and May 2024



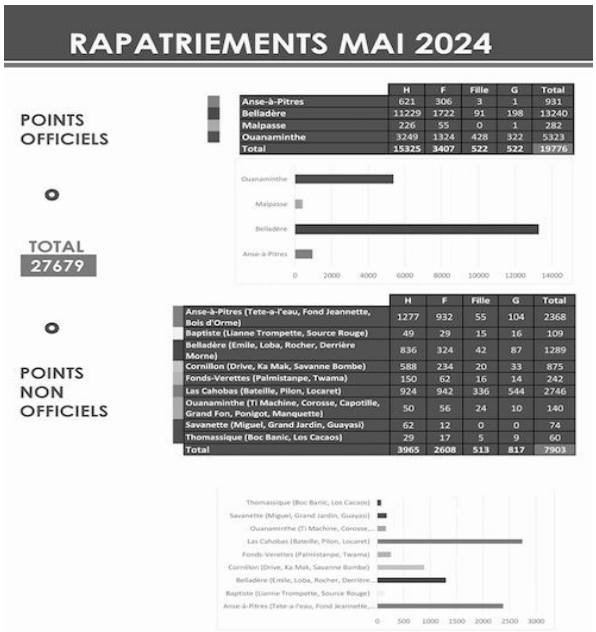
	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres	709	371	4	12	1096
Belladère	6862	1129	84	151	8226
Malpasse	176	24	6	7	213
Ouanaminthe	3654	1605	406	391	6056
Total	11401	3129	500	561	15591

	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres (Tete-a-l'eau, Fond Jeannette, Bois d'Orme)	973	613	56	99	1741
Baptiste (Lianne Trompette, Source Rouge)	8	2	1	1	12
Belladère (Emile, Loba, Rocher, Derrière Morne)	862	301	27	111	1301
Cornillon (Drive, Ka Mak, Savanne Bombe)	1419	595	53	94	2161
Fonds-Verettes (Palmistanpe, Twama)	158	39	6	13	216
Las Cahobas (Bateille, Pilon, Locaret)	704	819	281	523	2327
Savanette (Miguel, Grand Jardin, Guayasi)	20	6	0	1	27
Thomassique (Boc Banic, Los Cacaos)	37	17	1	0	55
Total	4181	2392	425	842	7840



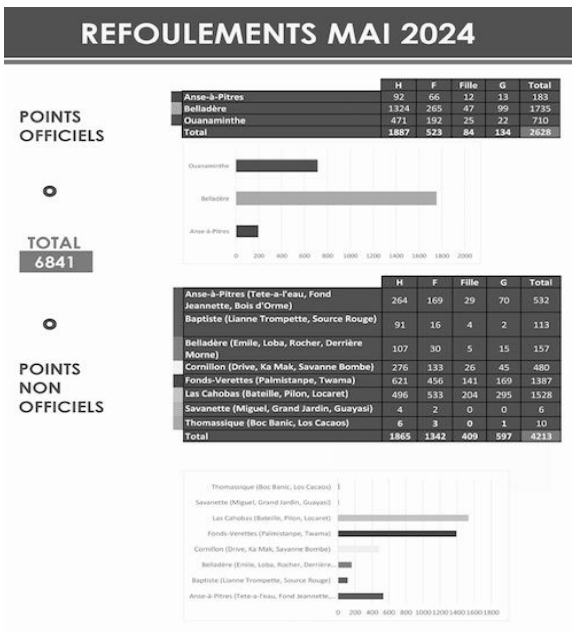
	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres	138	115	18	28	299
Belladère	1813	325	51	131	2320
Malpasse	10	0	0	0	10
Ouanaminthe	1018	332	67	57	1474
Total	2979	772	136	216	4103

	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres (Tete-a-l'eau, Fond Jeannette, Bois d'Orme)	316	190	37	70	613
Baptiste (Lianne Trompette, Source Rouge)	206	50	6	6	268
Belladère (Emile, Loba, Rocher, Derrière Morne)	172	73	28	32	305
Cornillon (Drive, Ka Mak, Savanne Bombe)	550	381	113	217	1261
Fonds-Verettes (Palmistanpe, Twama)	632	507	124	166	1429
Las Cahobas (Bateille, Pilon, Locaret)	462	484	180	301	1427
Thomassique (Boc Banic, Los Cacaos)	4	3	1	2	10
Total	2342	1688	489	794	5313



	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres	621	306	3	1	931
Belladère	11229	1722	91	198	13240
Malpasse	226	55	0	1	282
Ouanaminthe	3249	1324	428	322	5323
Total	15325	3407	522	522	19776

	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres (Tete-a-l'eau, Fond Jeannette, Bois d'Orme)	1277	932	55	104	2368
Baptiste (Lianne Trompette, Source Rouge)	49	29	15	16	109
Belladère (Emile, Loba, Rocher, Derrière Morne)	836	324	42	87	1289
Cornillon (Drive, Ka Mak, Savanne Bombe)	588	234	20	33	875
Fonds-Verettes (Palmistanpe, Twama)	150	62	16	14	242
Las Cahobas (Bateille, Pilon, Locaret)	924	942	336	544	2746
Ouanaminthe (TI Machine, Corosse, Capotille, Grand Fon, Ponigot, Manquette)	50	56	24	10	140
Savanette (Miguel, Grand Jardin, Guayasi)	62	12	0	0	74
Thomassique (Boc Banic, Los Cacaos)	29	17	5	9	60
Total	3965	2608	513	817	7903



	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres	92	66	12	13	183
Belladère	1324	265	47	99	1735
Ouanaminthe	471	192	25	22	710
Total	1887	523	84	134	2628

	H	F	Fille	G	Total
Anse-à-Pitres (Tete-a-l'eau, Fond Jeannette, Bois d'Orme)	264	169	29	70	532
Baptiste (Lianne Trompette, Source Rouge)	91	16	4	2	113
Belladère (Emile, Loba, Rocher, Derrière Morne)	107	30	5	15	157
Cornillon (Drive, Ka Mak, Savanne Bombe)	276	133	26	45	480
Fonds-Verettes (Palmistanpe, Twama)	621	456	141	169	1387
Las Cahobas (Bateille, Pilon, Locaret)	496	533	204	295	1528
Savanette (Miguel, Grand Jardin, Guayasi)	4	2	0	0	6
Thomassique (Boc Banic, Los Cacaos)	6	3	0	1	10
Total	1865	1342	409	597	4213

"Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés, *Rapport Mensuel: Rapatriements, Retours spontanés, Refoulements*." Available at: x.com/GARRHaiti

PANAMA

In 2023, more than half a million migrants (520,085) crossed the Darien Gap, out of which 46,422 were Haitian nationals.[273] From January to June 2024, 10,173 Haitian nationals were recorded to cross the Darien Gap.[274]

Cuadro No. 001 TRÁNSITO IRREGULAR DE EXTRANJEROS POR LA FRONTERA CON COLOMBIA POR REGIÓN SEGÚN ORDEN DE IMPORTANCIA: AÑO 2023

Región	Total	Ene.	Feb.	Mar.	Abr.	May.	Jun.	Jul.	Ago.	Sep.	Oct.	Nov.	Dic.
Total	520,085	24,634	24,657	38,099	40,297	38,962	29,722	55,387	81,946	75,268	49,256	37,231	24,626
América del Sur	419,197	11,014	14,399	26,623	31,030	32,157	24,976	50,425	75,471	67,358	40,841	28,218	16,685
Antillas	48,246	10,468	6,645	7,005	4,964	3,128	1,539	1,372	1,777	2,766	3,350	2,790	2,442
Asia	42,386	2,134	2,803	3,637	3,357	2,927	2,549	2,830	3,795	4,170	4,349	5,247	4,588
África	10,109	1,010	806	815	925	741	637	756	876	965	708	970	900
Europa	69	3	2	17	16	5	11	3	4	1	3	1	3
América Central	29	1	1	1	1	3	8	-	2	4	5	2	1
Eurasia	25	3	-	-	-	-	-	-	20	2	-	-	-
América del Norte	23	1	1	1	4	1	2	-	1	2	-	3	7
Oceanía	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-

Cifras preliminares al 31 de diciembre del 2023 sujetas a revisión y actualización.

Gráfico No. 001 TRÁNSITO IRREGULAR DE EXTRANJEROS POR LA FRONTERA CON COLOMBIA: AÑO 2023

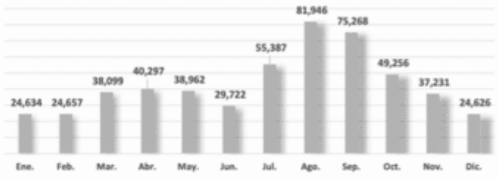
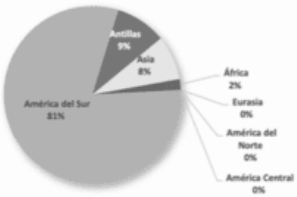


Gráfico No. 002 PORCENTAJE DE TRÁNSITO IRREGULAR DE EXTRANJEROS POR LA FRONTERA CON COLOMBIA SEGÚN REGIÓN DE PROCEDENCIA: AÑO 2023



Cuadro No. 004 TRÁNSITO IRREGULAR DE EXTRANJEROS POR LA FRONTERA CON COLOMBIA POR PAÍS SEGÚN ORDEN DE IMPORTANCIA: AÑO 2023

País	Total	Ene.	Feb.	Mar.	Abr.	May.	Jun.	Jul.	Ago.	Sep.	Oct.	Nov.	Dic.
Total	520,085	24,634	24,657	38,099	40,297	38,962	29,722	55,387	81,946	75,268	49,256	37,231	24,626
Venezuela	328,650	2,337	7,097	20,816	25,395	26,409	18,501	38,033	62,700	58,716	34,594	22,547	11,505
Ecuador	57,250	6,352	5,203	2,772	2,683	3,059	5,052	9,773	8,642	4,744	2,849	2,996	3,125
Haití	46,422	10,222	6,522	6,896	4,830	3,023	1,446	1,226	1,559	2,563	3,202	2,648	2,285
China	25,565	913	1,285	1,657	1,683	1,497	1,722	1,789	2,433	2,588	2,934	4,090	2,974
Colombia	18,841	333	637	1,260	1,634	1,645	894	1,884	2,989	2,570	2,051	1,716	1,228
Chile (1)	5,877	1,076	641	782	561	356	172	167	307	450	578	420	367
Afganistán	4,267	291	276	359	386	192	217	321	467	609	400	365	384
Perú	4,093	39	100	261	277	394	209	376	653	667	535	327	255
Brasil (1)	3,838	765	650	657	441	254	125	155	126	163	178	164	160
India	3,736	562	872	1,109	446	161	65	96	27	43	36	113	206
Nepal	2,252	76	56	117	336	533	172	148	221	231	145	118	99
Vietnam	2,102	19	-	31	34	97	28	132	298	260	397	273	533
Bangladesh	1,931	127	132	87	77	148	185	243	159	260	200	125	188
Camerún	1,636	190	168	174	107	158	139	98	104	136	108	180	74
Angola	1,157	171	57	14	8	9	20	185	177	116	77	130	193
Cuba	1,124	142	36	35	59	59	74	123	172	166	97	85	76
Somalia	1,124	123	161	160	248	141	27	41	29	57	29	65	43
Burkina Faso	977	43	21	40	112	59	54	93	122	122	118	106	87
Pakistán	872	55	41	106	254	172	54	25	23	28	28	43	43
Ghana	790	53	51	56	39	24	66	71	60	120	63	82	105
Rep. Dominicana	686	104	87	73	74	43	17	20	45	36	50	56	81
Nigeria	640	77	70	107	51	59	44	46	46	53	45	27	15
Congo	622	80	73	35	29	30	30	25	81	47	45	78	69
Eritrea	457	68	53	65	91	50	27	29	18	17	7	15	17
Sudán	450	8	12	14	88	77	57	33	69	26	21	26	19
Siria	431	4	20	11	32	38	22	17	48	74	77	57	31
Togo	394	8	11	11	4	7	17	25	45	88	48	70	60
Guyana Francesa	368	95	67	54	18	17	7	10	14	19	20	24	23
Guinea	334	67	18	11	15	9	46	37	27	11	35	32	26
Sri Lanka	330	30	65	75	40	55	10	10	7	1	6	5	26
Irán	314	10	6	7	25	6	27	25	45	46	69	13	35
Etiopía	308	38	27	26	34	24	13	13	18	23	30	34	28
Mali	278	15	10	19	29	19	19	17	27	52	25	24	22
Sierra Leona	154	5	18	48	19	10	18	9	4	5	3	4	11
Kirguistán	142	23	39	50	23	2	-	-	-	-	-	-	5
Otros Países	1,673	113	75	104	115	126	146	92	184	161	156	173	228

(1) Hijos de ciudadanos haitianos cuyos registros de nacimiento corresponde a estos países.

"Migration, Panama Republic. Irregular Transit of foreigners through the Colombian border, 2023." Available at https://www.migracion.gob.pa/wp-content/uploads/IRREGULARES-X-DARIEN-2023.pdf.

[273] See https://www.migracion.gob.pa/wp-content/uploads/IRREGULARES-X-DARIEN-2023.pdf

[274] See https://www.migracion.gob.pa/mas-de-185-mil-personas-han-transitado-la-selva-del-darien-en-el-2024/#:~:text=2024%20%E2%80%93%20Migraci%C3%B3n%20Panam%C3%A1-,M%C3%81S%20DE%20185%20MIL%20PERSONAS%20HAN%20TRANSITADO,DEL%20DARI%C3%89N%20EN%20EL%202024&text=Panam%C3%A1%2C%2020%20de%20junio%20de,unas%20186%20mil%20969%20personas

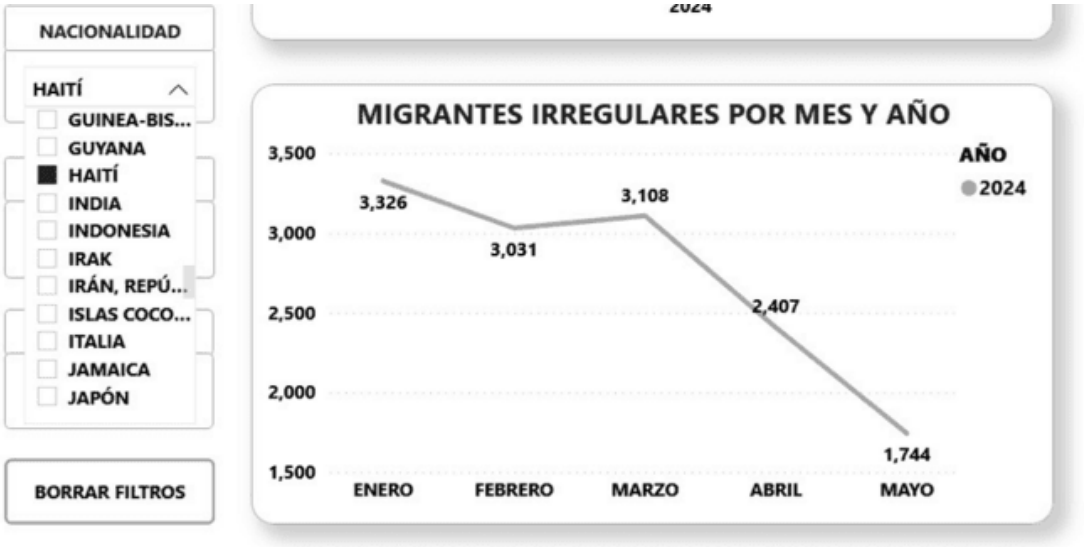
DOMINICAN REPUBLIC

In 2023, a total of 251,011 Haitian nationals were returned to their country.[275] During the first semester of 2024, the Directorate General of Migration (DGM) reported that a total of 66,227 Haitian nationals were deported from the Dominican Republic.[276] According to some humanitarian agencies more than 113,000 have been deported from the Dominican Republic as of July 2024.[277]

HONDURAS

According to National Institute of Migration of Honduras, from January to May 2024 a total of 13,616 Haitian nationals entered the country.

"Honduras Migration. Irregular migration to Honduras by Haitians throughout January to May 2024." Available at: https://inm.gob.hn/migracion-irregular.html



MEXICO

According to the Mexican Commission for Refugees (Comar), 44,239 Haitian nationals applied for refugee status in 2023.[278] In addition, from January to June 2024, a total of 41,427 people requested recognition as refugees in Mexico, of which 8,833 were Haitian nationals.[279]

[275] See https://www.diariolibre.com/politica/gobierno/2024/03/11/cuantas-deportaciones-de-haitianos-realizo-rd-en-2023/2640029
[276] See https://migracion.gob.do/en-6-meses-mas-67-mil-extranjeros-de-diferentes-nacionalidades-han-sido-deportados-a-sus-paises-de-origen/
[277] Confidential report. Humanitarian agencies. July 2024
[278] See https://www.gob.mx/comar/articulos/boletin-estadistico-de-solicitantes-de-refugio-en-mexico-182244?idiom=es.
[279] See https://www.gob.mx/comar/articulos/la-comar-en-numeros-369895?idiom=es.

SEA INTERDICTIONS

Migrant smuggling operations have been thwarted through sea interdictions by the Bahamas and the United States. On 11 March 2024, 140 Haitian migrants were intercepted by the Royal Bahamas Defense Force (RBDF) in waters off Turks and Caicos Islands.[280] Moreover, on 7 April 2024, the RBDF apprehended 257 Haitian migrants, thereby preventing the continuation of an illicit migration operation.[281] On 10 June 2024, the US Coast Guard returned a total of 305 migrants to the Bahamas and Haiti, after multiple interdictions of unlawful maritime migration.[282] As of 1 July 2024, the US Coast Guard has interdicted more than 260 Haitians through sea interdictions.[283] On 17 July 2024, a makeshift boat with 80 Haitian migrants heading to Turks and Caicos Islands caught fire; 40 persons died while many other were injured. The boat had set sail just two days prior from Fort Saint-Michel, Haiti.[284]

TURKS AND CAICOS

The Acting Assistant Commissioner of Police and Commissioner of police of Turks and Caicos Islands revealed that in 2023 the country interdicted 4,016 irregular migrants from Haiti, while from January to 24 June 2024 a total of 865 Haitians were intercepted. Of these 865 Haitian nationals, 727 were males including 8 minors, and 138 females including also minors.[285]

BAHAMAS

Each entry in this table provides an overview of incidents related to Haitian migrants according to press releases from the Bahamas Department of Immigration, which can be accessed at: https://www.immigration.gov.bs/?s=haiti. A total of 1,474 Haitians were recorded by this authority, with 1,118 in 2023 and 356 in the months of January-March 2024.

Date	Number of Haitians	Description of the Event
1 February 2023	245	Repatriation from Matthew Town, Inagua to Port-au-Prince, Haiti
8 March 2023	134	Repatriation from New Providence, including a flight to Port-au-Prince and another to Cap Haitien.
17 April 2023	259	Repatriation from New Providence to Port-au-Prince in two groups, including adults and minors.
17 July 2023	275	Haitian migrants under custody in New Providence after being discovered by the RBDF.
24 July 2023	143	A woman died during a repatriation process from New Providence.
13 September 2023	44	Repatriation from New Providence to Port-au-Prince.
12 January 2024	18	Haitian migrants apprehended in Matthew Town, Inagua.
15 March 2024	43	Apprehension of Haitians in New Providence during a joint operation.
17 March 2024	49	Haitians handed over to the enforcement unit by the RBDF after a patrol.

[280] See https://rbdf.gov.bs/rbdf-intercepts-migrants-in-turks-and-caicos-islands/
[281] See https://rbdf.gov.bs/royal-bahamas-defence-force-secures-bahamas/.
[282] See https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/3802235/coast-guard-transfers-109-migrants-to-bahamas-repatriates-196-migrants-to-haiti/.
[283] See https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/3789058/coast-guard-repatriates-136-migrants-to-dominican-republic-following-3-separate/, https://www.news.uscg.mil/Press-Releases/Article/3802235/coast-guard-transfers-109-migrants-to-bahamas-repatriates-196-migrants-to-haiti/
[284] https://rosanjose.iom.int/en/news/tragic-boat-fire-claims-40-migrant-lives-haitis-coast
[285] See https://suntci.com/tci-sees-decrease-in-illegal-migrants-from-haiti-so-far-this-year-p11138-129.htm

20 March 2024	264	Repatriation from Matthew Town, Inagua to Cap-Haitien, Haiti
Total	**1474**	

Panel's own table based on public data.

JAMAICA

Although Jamaica does not have official online open-access databases on immigration, according to information from local newspapers, between July 2023 and May 2024, there were five recorded entries of Haitian migrants, with approximately 80 repatriated and 22 in police custody.[286]

[286] See https://radiojamaicanewsonline.com/local/more-than-80-haitians-who-arrived-in-jamaica-since-last-year-repatriated

Annex 35: Building of makeshift boats at Port-de-Paix, Haiti

Satellite imaginary at three different sites at Port-de-Paix, North-West department, shows very active building areas for makeshifts boats, as already reported by the Panel (S/2023/674). According to different local confidential sources[287] many of these boats are used for migrant smuggling towards the United States.

Circles in orange color indicate boats being built and construction sites.

Stills taken from Google Earth, Visited on June 2024.
Maps Data: Google, ©2024 Airbus, Imagery Date: 03162024



[287] Confidential sources, May and June 2024.


Image © 2024 Airbus
Google Earth
Fechas de imágenes: 3/16/2024 19°56'59.18" N 72°47'45.28" O elevación 0 m alt. ojo 155 m


Image © 2024 Airbus
Google Earth
Fechas de imágenes: 3/16/2024 19°56'56.51" N 72°47'49.59" O elevación 1 m alt. ojo 165 m

Annex 36: Wanton destruction and ransacking of public and private infrastructure by gangs in the downtown area of Port-au-Prince.

Between February and May 2024, the gang alliance *Viv Ansanm* adopted as a tactic the wanton destruction of public and private infrastructure; it also included attacks against State symbols, such as the National Palace.

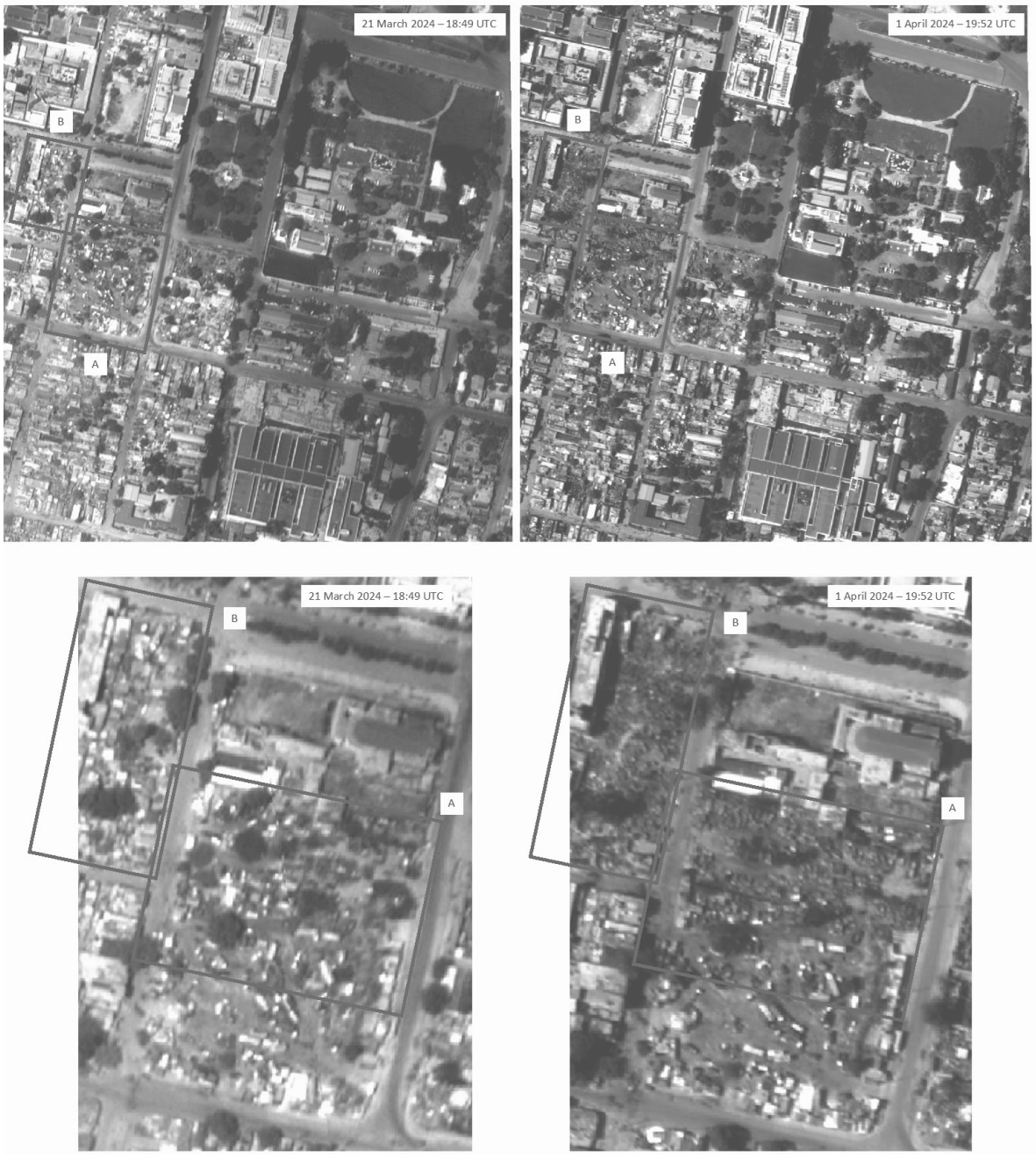
The area surrounding the National Palace was particularly affected. This strategically important zone houses critical institutions like the General Hospital, the city's main medical center; the University Schools of Medicine and Law; the Ministry of Economy and Finance; the National Teachers School; and *Le Nouvelliste* media house. Dozens of small businesses and homes were also destroyed.

Below is a satellite image of the area attacked.



The polygon in yellow indicates the perimeter of the area affected by *Viv Ansanm* wanton destruction and ransacking. Port-au-Prince. Google Earth. Visited June 2024.
Maps Data: Google, ©2024 Airbus, Imagery Date: 03162024

On 24 March 2024, the *Viv Ansanm* gang coalition, launched an attack around the National Palace area. Izo's 5 Segond gang was the primary aggressor in this assault. [288] The wanton attack destroyed two city blocks as shown by the following satellite images.



Images from Planet.com. Visited June 2024.
Planet Labs PBC

On the ground pictures taken by online media also showed the destruction of that area.

[288] Interviews with human rights defenders and UN humanitarian agencies, April and June 2024.



Picture taken on 25 March 2024. | © Jean Feguens Regala/AyiboPost. Available at: https://ayibopost.com/photos-les-gangs-ont-defigure-le-bas-de-la-ville-de-port-au-prince/.

Annex 37: Gangs explain that they receive weapons from economic actors

Gangs regularly mention that economic actors provide them with firearms. This does not preclude the fact that they also procure firearms independently (see S/2023/674).

The illicit revenue generated by economic actors, when paid to gangs, is used in acquiring arms and ammunition used in attacking economic hubs (such as seaports), extorting road users, looting of public and private properties, kidnapping for ransom and facilitating and protecting cross-border illicit trade. This creates a cycle of interdependence between economic actors and gangs.

Excerpts of a video documentary[289] in which Tigres, one of the deputies of Renel Destina alias “Ti Lapli,” leader of the Grand Ravine gang discloses how the weapons the gang has, were bought with money given to them by the rich people in the community. (see, https://www.youtube.com/watch?v=EMfLTuzEwWQ).



[289] France 24. 2024. Reportage exclusif en Haiti : a Port-au-Prince, capitale assiégée par les gangs.

Below: In an interview in May 2024, Jimmy Chérizier narrated how gangs acquire arms and ammunition through networks linked to elite actors.

See excerpts of the video below[290], in which Cherizier responds to question of how his gang gets arms and ammunition. He says that most of the materiel are supplied to the gangs by the rich in society, but it's the less fortunate who are targeted for punishment instead. See, https://www.youtube.com/watch?v=mo48IeiZJx0.



[290] Brut. 2024. La grande interview : Jimmy Chérizier.

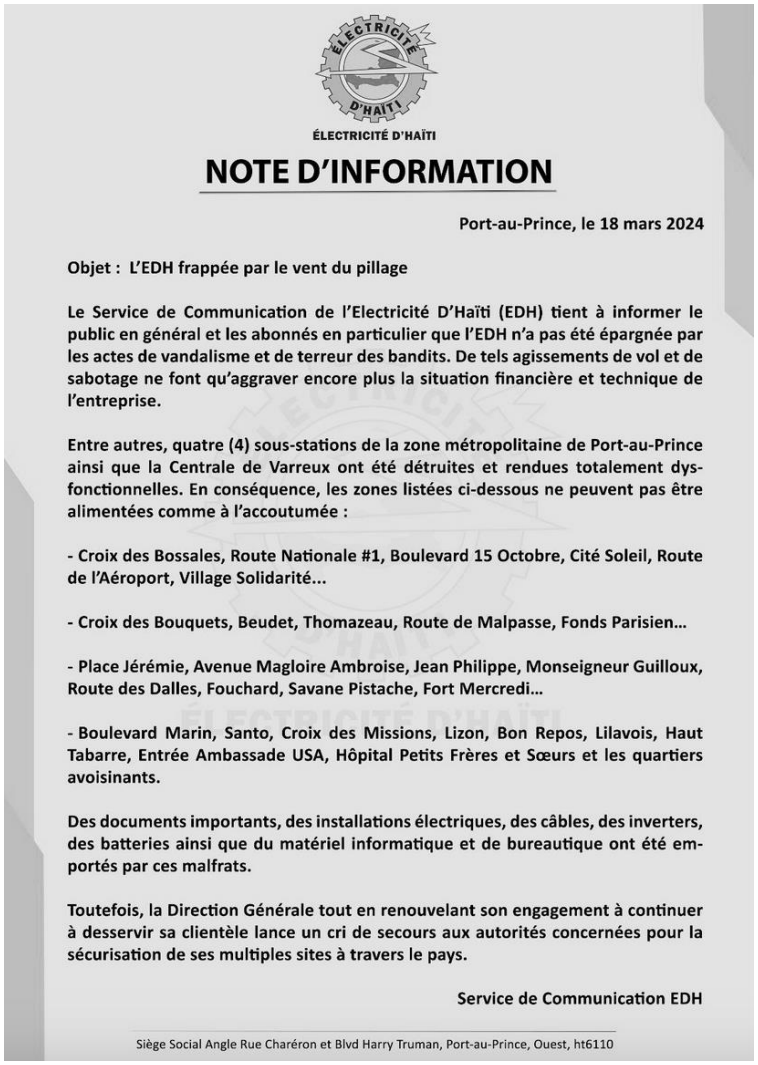
Annex 38: The impact of gang attacks on the CPS container terminal

As the chaos continued at the port, on 15 March, the *Viv Ansanm* alliance, along with civilians, looted a container with humanitarian aid belonging to UNICEF and containing essential supplies for life-saving aid to children.[291] The closure of the port widely affected the supply chain of basic commodities, leading to shortages. Given the magnitude of cargo that CPS handles, the closure has subsequently inflicted a heavy loss on the Customs revenue collection.[292] These paralyzed operations, forcing it to close. Some traders, for fear of losses, paid gangs to get their commodities that were stuck in high seas, smuggled into the country through informal docking sites[293].

The attack on the APN Port by gangs led to global marine insurance companies to caution their clients against docking at CPS and Martissant terminals (which also suffered gang attacks) due to risks of armed robberies and other criminal activities.[294] At the time of drafting, the CPS terminal was only partially operational, with a looming risk of further looting.[295] Gangs have taken advantage of the situation to offer commodity importers an alternative access to inland at exorbitant fees. For instance, some businessmen pay gangs controlling various informal docking zones between $5,000USD and $10,000USD per container depending on the value of goods, to get their cargo delivered on the shores. The most common goods include rice, sugar, cooking, oil and personal effects (referred to as pèpè (see, S/2023/674, Annex 24). The items are offloaded from the high seas onto feeder boats which then discharge the items into trucks on the shores, evading Customs.[296]

[291] https://www.unicef.org/press-releases/armed-violence-deepening-malnutrition-crisis-children-haiti
[292] Interviews with Customs official, HNP officer and two clearing agents, April 2024.
[293] Interview with the Secteur Transport Terrestre Haitien (STTH), HNP and Customs, May and June 2024.
https://www.facebook.com/syndicatAPCH?__cft__[0]=AZUDGekcdE-vbxBcEb8ofZlBKoo3uYMRKdsDjpMVahpsrLOBWky3mPWO1CbBfkCrKZcq5PnOHU3iMgyXWG6MPoNMW0NnqoRAZQXwU_r-KFsm3SDMxv29dK7K2FDDSIDO34z9RXpa3pzmYYS_hL1Ni0sUIsJUC_N-Z8zP_Rcvwm7QxgHmqwh56XK582seE8ozPEuYiEf-3FJg6b1Wm_MVnE6j&__tn__=-UC,P-R
[294] https://north-standard.com/insights/news/haiti-civil-unrest-affecting-port-operations/.
[295] Interviews with two cargo agents and a customs official, July 2024. Also see, https://www.karibinfo.com/news/haiti-un-mois-sans-navires-au-cps-aucune-arrivee-prevue-par-les-lignes-maritimes/.
[296] Ibid.

Annex 39: A copy of the press statement issued by Electricité D'Haiti (EDH) in March, informing the public of the attack against its facility at the Varreux Power Plant and its impact on electricity supply



ÉLECTRICITÉ D'HAÏTI

NOTE D'INFORMATION

Port-au-Prince, le 18 mars 2024

Objet : L'EDH frappée par le vent du pillage

Le Service de Communication de l'Electricité D'Haïti (EDH) tient à informer le public en général et les abonnés en particulier que l'EDH n'a pas été épargnée par les actes de vandalisme et de terreur des bandits. De tels agissements de vol et de sabotage ne font qu'aggraver encore plus la situation financière et technique de l'entreprise.

Entre autres, quatre (4) sous-stations de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que la Centrale de Varreux ont été détruites et rendues totalement dysfonctionnelles. En conséquence, les zones listées ci-dessous ne peuvent pas être alimentées comme à l'accoutumée :

- Croix des Bossales, Route Nationale #1, Boulevard 15 Octobre, Cité Soleil, Route de l'Aéroport, Village Solidarité...

- Croix des Bouquets, Beudet, Thomazeau, Route de Malpasse, Fonds Parisien...

- Place Jérémie, Avenue Magloire Ambroise, Jean Philippe, Monseigneur Guilloux, Route des Dalles, Fouchard, Savane Pistache, Fort Mercredi...

- Boulevard Marin, Santo, Croix des Missions, Lizon, Bon Repos, Lilavois, Haut Tabarre, Entrée Ambassade USA, Hôpital Petits Frères et Sœurs et les quartiers avoisinants.

Des documents importants, des installations électriques, des câbles, des inverters, des batteries ainsi que du matériel informatique et de bureautique ont été emportés par ces malfrats.

Toutefois, la Direction Générale tout en renouvelant son engagement à continuer à desservir sa clientèle lance un cri de secours aux autorités concernées pour la sécurisation de ses multiples sites à travers le pays.

Service de Communication EDH

Siège Social Angle Rue Charéron et Blvd Harry Truman, Port-au-Prince, Ouest, ht6110

Document provided to the Panel by a confidential source.

Annex 40*:* The blocking of the entrance to Varreux terminal by the 5 Segond gang using hijacked trucks (22 April 2024)

During this period, people turned to informal fuel dealers (commonly referred to as “Sur le trottoir,”)[297], despite cases of fuel adulteration. At the “Sur le trottoir,” outlets, some which are owned by gang members, a liter of gasoline sold for about 500 GD ($3.75 USD), up from the normal 200GD ($1.5 USD) per liter.[298] This yielded more revenue for gangs operating “Sur le trottoir,” and contributed to inflation.

A customs official and two port agents informed the Panel that threats on Varreux are persistent and the failure of gangs to seize control of the installation has turned the gang’s focus on kidnaping the Port’s employees for ransom. A confidential report seen by the Panel indicated that on 23 May 2024, three employees were robbed, and their vehicle stolen. Four days later, 10 employees were kidnapped aboard a Varreux terminal vehicle. The port therefore remains at a constant danger of attack by gangs in their quest to maximize their revenue.

[297] https://www.haitiprogres.com/news/2024/04/24/la-penurie-dessence-continue/.
[298] Interview with a gasoline retailer, two drivers, living in Delmas 28 and Gressier suburbs, May 2024.

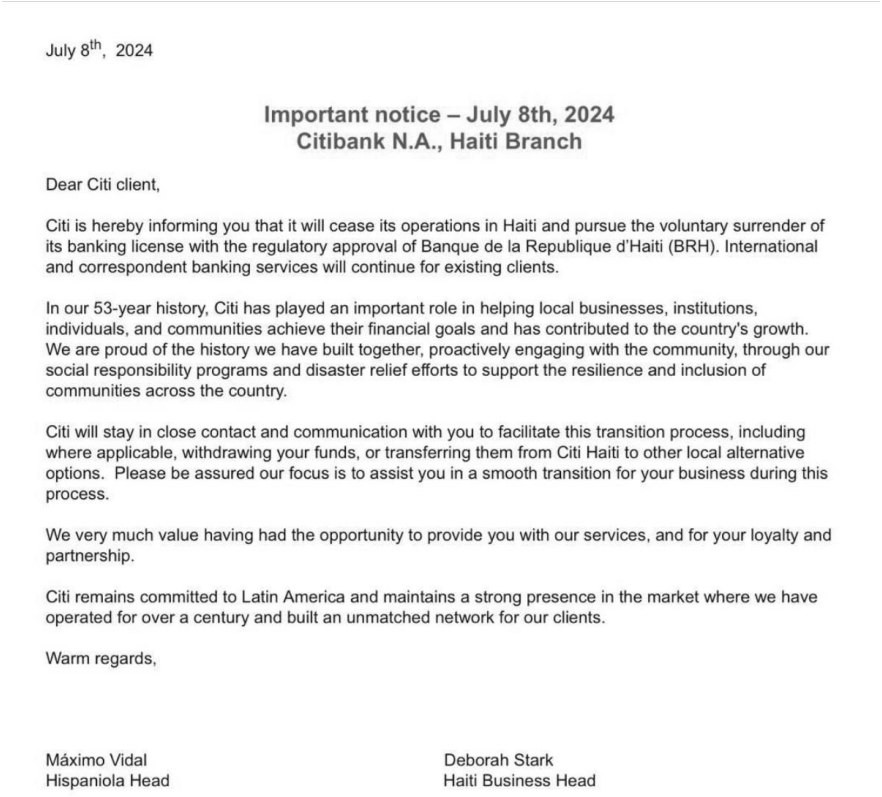
Annex 41: Some of the strategies used by Les Argentins and Delmas 6 in revenue collection

Since early 2023, Les Argentins gang, a member of the G-Pèp alliance operating from Haut Bel-Air region had been attacking Solino neighbourhoods with the aim of expanding its kidnapping territory. This contributed to the rise of the Solino self-defense group (which, according to a confidential report seen by the Panel, is made up of members of the local population and some active police officers assigned to police stations in the Port-au-Prince metropolitan area) to counter Les Argentins. (see also Annex 10).

However, when Les Argentins and Delmas 6 collaborated under *Viv Ansanm,* they invaded Solino. A HNP officer and a resident of Solino stated that whenever police operations intensified along the Route de Delmas and the Avenue John Brown, the two main roads leading into Solino, both Les Argentins and Delmas 6 gangs employed different tactics to guarantee revenue collection, demonstrating resilience and determination to generate revenue. For instance, Les Argentins would place coffins on designated roadside locations, in which residents of the area, including road users (mainly trucks and taxis) would 'faithfully' drop the toll fees. Failure to conform would attract the gang's wrath down the road. Similarly, Delmas 6 gang would burn the house of those who failed to yield to the gang's demands[299].

[299] Ibid.

Annex 42: A Citibank notice for closing down of its operations in Haiti.



July 8th, 2024

Important notice – July 8th, 2024
Citibank N.A., Haiti Branch

Dear Citi client,

Citi is hereby informing you that it will cease its operations in Haiti and pursue the voluntary surrender of its banking license with the regulatory approval of Banque de la Republique d'Haiti (BRH). International and correspondent banking services will continue for existing clients.

In our 53-year history, Citi has played an important role in helping local businesses, institutions, individuals, and communities achieve their financial goals and has contributed to the country's growth. We are proud of the history we have built together, proactively engaging with the community, through our social responsibility programs and disaster relief efforts to support the resilience and inclusion of communities across the country.

Citi will stay in close contact and communication with you to facilitate this transition process, including where applicable, withdrawing your funds, or transferring them from Citi Haiti to other local alternative options. Please be assured our focus is to assist you in a smooth transition for your business during this process.

We very much value having had the opportunity to provide you with our services, and for your loyalty and partnership.

Citi remains committed to Latin America and maintains a strong presence in the market where we have operated for over a century and built an unmatched network for our clients.

Warm regards,

Máximo Vidal
Hispaniola Head

Deborah Stark
Haiti Business Head

Letter provided by a confidential source. Also available at: https://x.com/mbduvalier/status/1810416842592461022?s=48&t=2ohpW1VkksMbL54enFPvug.

Annex 43: Banking and compliance

On the financial compliance front, the fact that the bulk of the country's economy is unbanked adds to the fragility of the banking sector. About 55.5%[300] of the country's GDP operates mainly outside the formal banking network. This, to a certain extent poses several risks including those of compliance with international and regional financial bodies.

A member of a recently closed bank in Haiti stated that to ensure the resilience of their operations in the current environment, banks in Haiti will need to implement comprehensive and multi-layered security measures ranging from physical security to due diligence measures such as knowing-your-customer (KYC), fraud prevention, compliance training, cybersecurity, risk management among others. These measures can only be onboarded by a bank when the country's strategic environment shows optimism.

[300] See, https://www.worldeconomics.com/National-Statistics/Informal-Economy/Haiti.aspx.

Annex 44: Rony Celestin's way of moving contraband

Four sources highlighted that since 2016, the 400 Mawozo gang has been the dominant gang facilitating smuggling activities at the border, in support of Celestin's businesses.[301] The sources explained to the Panel Celestin's modus operandi.

The same sources and a former staff of Celestin indicated how Celestin, through his border agents, pays the 400 Mawozo gang, his designated customs officials and other members of the criminal network a total of $3000-5000 USD per cargo truck of contraband commodities (depending on the nature and value of the goods).

The money is meant to facilitate the circumvention of inspection, payment of duties and safeguarding against looting by other gangs while on transit to the destination in Haiti. Often the cargo is dispatched to Celestin's home in Hinche through Los Palis town, in the Center Department for sorting before they are disseminated to various distribution outlets, among them the eight companies affiliated to him. According to three confidential sources, from Hinche, some BSAP agents take over the escort of the goods (where necessary) to ensure they reach undeterred to Celestin's shops in Port-au-Prince metropolitan area.

A judicial official, a former customs officer and an anti-corruption investigator confirmed that Celestin's activities are widely known within the business community, including how he uses his business influence to bribe and frustrate investigations and prosecutions of cases linked to him.

[301] Interview with a former customs officer, a member of a governmental agency and two former gang members formerly based in Belladère, January and June 2024.